

La centrale LG-2 un symbole de l'avenir du Québec

par Bernard Descôteaux

BAIE-JAMES, LG-2 — Symbole des richesses et des ressources du Québec, la nouvelle centrale hydro-électrique LG-2 est aussi le symbole de l'avenir du Québec, de son avenir énergétique bien sûr, mais aussi de son avenir politique qu'il peut choisir maintenant en toute sérénité.

Voilà le message que le premier ministre René Lévesque a livré samedi alors qu'il présidait aux fêtes marquant la mise en service de la première des 16 turbines de cette centrale qui, d'ici quelques mois, sera la plus puissante du Québec et parmi les plus puissantes du monde.

C'est devant quelque 2.500 invités à ces fêtes, pour la plus grande partie les artisans même de cette centrale dont on voulait que ce soit d'abord la fête, que le premier ministre a souligné l'importance politique de cette journée.

« Si le Québec, dans l'environnement canadien nord-américain et international,

a tout intérêt à collaborer, il n'est nullement contraint à renoncer à lui-même pour le faire » a-t-il dit à la fin d'un discours de quelques minutes, le midi à l'occasion du dîner à la cafétéria du campement de LG-2.

« Cet environnement, a-t-il poursuivi, est suffisamment diversifié, nos ressources propres assez abondantes et les courants économiques assez nombreux et naturels pour que le Québec puisse choisir en toute sérénité ses orientations et ses partenaires énergétiques, tout comme son avenir politique. »

Ce message, le premier ministre devait le compléter par la suite au moment d'actionner la manette qui mettait en marche la turbine numéro neuf, soulignant alors que ce geste était « le symbole de la volonté profonde de fraternité et d'entente des Québécois avec tous les gens du monde ».

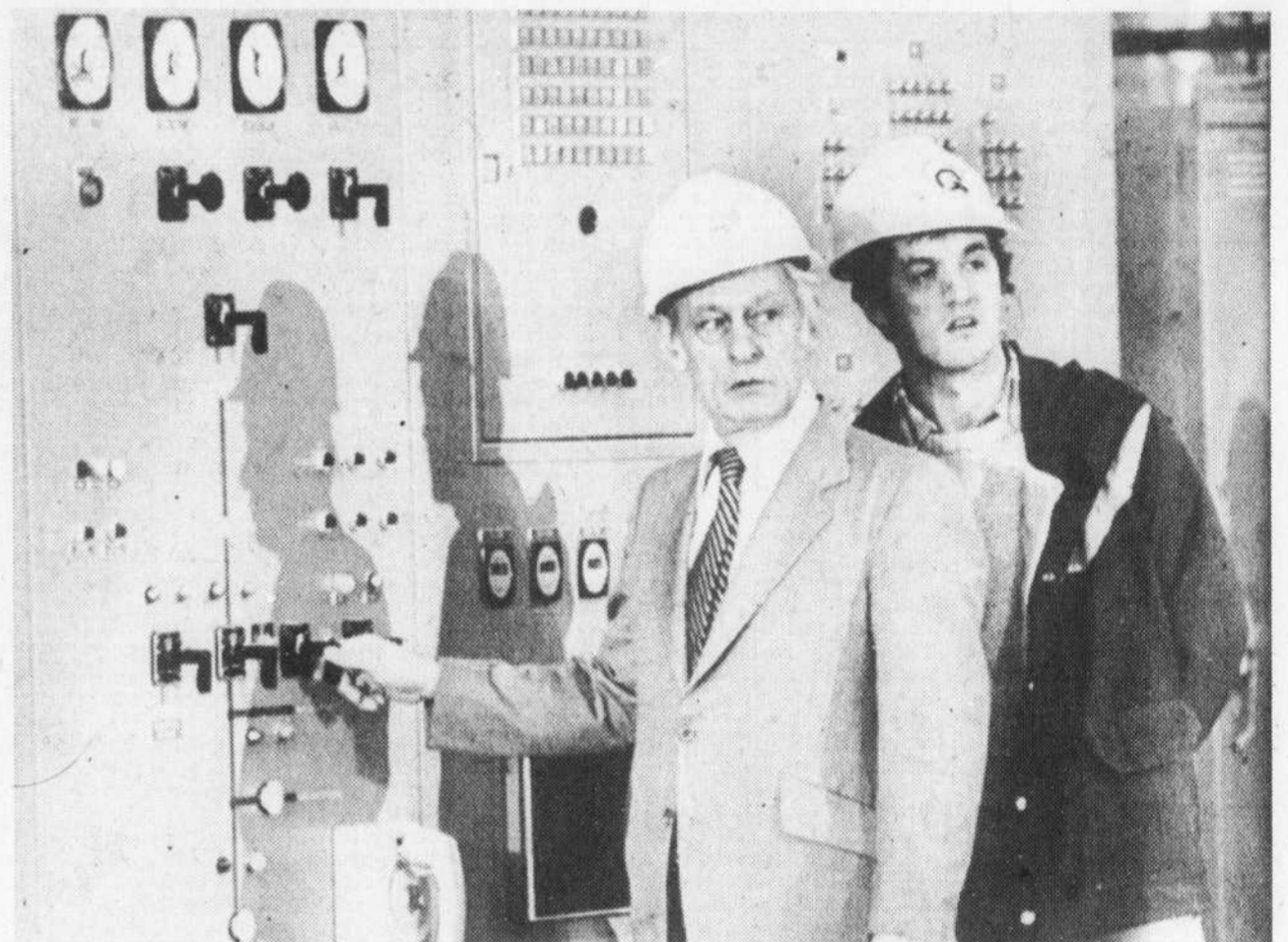
De la part de M. Lévesque, ce fut les deux seules allusions au cours de ses interventions à un quelconque message de

portée référendaire s'attachant plutôt à susciter la fierté des Québécois devant le labeur des milliers de travailleurs qui ont édifié cette oeuvre monumentale, véritable témoignage au génie québécois.

Les cérémonies marquant la mise en service de LG-2 ont duré presque toute la semaine sur le complexe de la Grande Rivière par diverses activités sur chacun des campements.

Le clou de ces fêtes était cependant le samedi. Les travailleurs de LG-2 avaient reçu congé à partir de 10 h 30 le matin en prévision d'un dîner où tout le monde était invité. C'est ainsi que l'on put voir quelque 2.000 travailleurs se joindre aux 150 invités spéciaux arrivés le matin de Montréal: présidents et cadres des compagnies qui ont participé aux travaux de LG-2, cadres de la Société d'énergie de la Baie-James et de la Société de développement de la Baie-James, les maires de Montréal et de Québec, des représentants des partis politiques, le premier ministre

Voir page 6: LG-2



En raison d'un incident technique, les téléspectateurs qui suivaient la cérémonie transmise par satellite n'ont pu voir le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, actionner la manette qui devait déclencher le démarrage d'un groupe turbine-alternateur de la centrale LG-2. (Photolaser CP)

week-end sportif



Les Alouettes champions

Les Alouettes ont remporté le championnat de la section Est de la Ligue canadienne de football samedi au Stade olympique, grâce à un gain de 24-8 sur les Rough Riders d'Ottawa. Mais contrairement aux parties antérieures entre ces deux équipes, les offensives ont été assez silencieuses, seulement 20 premiers jeux ayant été réussis. Maintenant que les Alouettes ont réglé le cas des Rough Riders, ils ont bien hâte d'affronter les Tiger-Cats de Hamilton dimanche prochain au Stade olympique. La raison: les Tiger-Cats pourraient éliminer les Rough Riders en demi-finale de la section Est, et affronter les Alouettes en finale.

— page 11



Les Nordiques disposent du Canadien, 5-4

Grâce à un effort collectif digne de mention, les Nordiques de Québec ont surpris le Canadien de Montréal, 5-4, hier soir, lors du premier match de la Ligue nationale de hockey disputé entre les deux équipes à Québec. Les Nordiques se sont assurés la victoire en enfilant deux buts en dernière période. C'était le premier gain des Nordiques dans la Ligue nationale devant leurs partisans, tandis que le Canadien subissait seulement sa deuxième défaite cette saison.

— page 10

Ce n'est qu'un début, souligne Robert Bourassa

BAIE-JAMES, LG-2 (par Bernard Descôteaux) — L'exportation d'énergie électrique de base aux États-Unis est une décision qui est avant tout politique, et ce sont les autorités politiques qui devraient conduire les pourparlers avec les États de la Nouvelle-Angleterre intéressés à tel projet.

C'est l'opinion qu'a émise samedi M. Robert Bourassa au cours d'une conférence de presse improvisée à l'occasion des cérémonies d'ouverture de la centrale hydroélectrique LG-2. Invité alors à apporter des précisions sur son projet de création d'un « Fonds du patrimoine » avec la vente d'électricité aux États-Unis, il a nié plus ou moins par ses propos inviter le gouvernement à écarter l'Hydro-Québec de ce dossier.

M. Bourassa, qui a été en quelque sorte le « père » de ce vaste projet de développement des ressources hydro-électriques de la Baie-James, a également constaté avec satisfaction au cours de cette conférence de presse que ce projet qu'il lançait en 1971 fait maintenant l'unanimité et la fierté de tous les Québécois. Toutefois ce qui intéresse maintenant l'ancien premier ministre, ce n'est pas tant la mise en service d'une première centrale à la Baie-James mais le développement des autres ressources hydrauliques de ce territoire.

C'est dans cet esprit qu'il se fait le promoteur d'un « fonds du patrimoine », projet qu'il défend depuis quelques semaines un peu partout au Québec. Compte tenu de la crise énergétique aux États-Unis, M. Bourassa soutient que les États de la Nouvelle-Angleterre seraient intéressés à acheter de l'électricité de base du Québec pour une période à déterminer, l'intérêt des Américains étant alors de retarder d'un certain nombre d'années la construction de centrales électriques alimentées par le pétrole, le charbon ou l'énergie nucléaire. Contrairement aux exportations actuelles il s'agirait pas d'énergie excédentaire ou de surplus mais d'énergie de base.

L'intérêt qu'il y voit pour le Québec est de profiter d'une richesse qui ne rapporte à personne puisque l'eau coule à fonds perdus dans les rivières qui ne sont pas encore harnachées. Selon les estimations, on pourrait exporter quelque 3.000 mégawatts ce qui rapporterait environ \$1 milliard par année qui pourraient être versés à ce Fonds du patrimoine. A son avis, compte tenu de la situation économique au Québec, du chômage, un tel projet qui nécessiterait la construction de nouveaux barrages servirait la relance économique.

L'idée de M. Bourassa a été reçue plutôt froidement par le gouvernement Lévesque et les autorités de l'Hydro-Québec. À la société d'État, on répond notamment qu'il ne faut pas exporter de l'énergie de base, mais plutôt se servir de cette ressource pour attirer des industries au Québec. On soutient également que les Américains ne sauraient être intéressés à moins de contrats d'une durée de 20 ou 25 ans, alors que, d'ici 15 ans, le Québec aura besoin de tout son potentiel.

À cet argument, M. Bourassa a répliqué en conférence de presse qu'il est certes possible de s'en tenir à des durées qui ne priveront le Québec de son énergie. Il faut étudier les prévisions des besoins énergétiques du Québec, tenir compte des économies d'énergie et évaluer les possibilités. Il croit même que le poten-

tiel actuel pourrait au cours des prochaines années se révéler plus élevé une fois toutes les études complétées. Quant à l'autre argument, il le réfute en disant que ce ne sont pas nos industries qui l'on exportera en exportant de l'électricité car les Américains de toute façon construisent des centrales à l'énergie nucléaire.

L'ancien premier ministre a profité de sa visite à LG-2 pour discuter de ce projet avec le premier ministre Lévesque qui lui, non plus, ne semble pas enthousiasmé par une telle idée. Il dit lui avoir souligné la nécessité de demander à l'Hydro-Québec de regarder les possibilités pour exporter 3.000 mégawatts et aussi la nécessité que les discussions de ce projet se fassent au niveau politique avec les États américains intéressés. La réalisation d'un tel projet relève d'une

décision politique, précise-t-il, laissant entendre que l'Hydro-Québec devrait être éloignée du dossier en ce qui concerne la prise de décision.

Outre cette conférence de presse, la présence de M. Bourassa à LG-2 s'est faite très discrète. Malgré son rôle passé dans ce dossier, il fut traité sur le même pied que les autres invités si ce n'est les remarques de M. Lévesque et du président du Conseil d'administration de l'Hydro-Québec, M. Lucien Saulnier, qui soulignèrent publiquement le rôle de M. Bourassa. Rappelons que celui-ci fut longtemps contesté par le Parti québécois pour la décision prise en 1971. À cet égard, M. Bourassa a affirmé n'entretenir cependant aucune espèce de rancune se réjouissant simplement qu'aujourd'hui le projet fasse unanimité.



«Père» de la Baie-James, l'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, se fait maintenant le promoteur d'un «fonds du patrimoine» qui reposera sur le développement des autres ressources du territoire. (Photolaser CP)

Le président de la Corée du Sud est mort à la suite d'un complot

SEOUL — Le mystère qui a entouré la mort violente, vendredi soir à Séoul, du président de la République de Corée du Sud commence à se dissiper. Le commandement de la loi martiale décrétée dans ce pays a annoncé hier que le meurtre du président Park Chung Hee et de son chef de sécurité avait été prémédité par le directeur de la CIA sud-coréenne (KCIA), M. Kim Jhi Kuy.

Selon cette déclaration, M. Kim a tiré sur ses deux victimes au cours d'un dîner parce qu'elles l'avaient accusé d'incompétence. Lorsque le responsable du service de sécurité présidentielle, M. Kim Jai Chul a formulé l'accusation, M. Kim Jai

Kuy est monté dans son bureau prendre son revolver et a ordonné à cinq de ses hommes d'éliminer les quatre gardes du corps du président, qui attendaient à l'extérieur de la salle à manger le signal d'un coup de feu tiré de l'intérieur.

Revenant à la salle à manger, M. Kim tira sur M. Cha et sur le président Park assis à table. Atteint d'une balle à la tête et d'une autre dans la région du coeur, le président est mort lors de son transport dans un hôpital militaire proche.

Dès la mort du président Park, l'état d'urgence a été décrété par le premier ministre, M. Choi Kyu Ha, en sa qualité de président par intérim. Le chef de

l'Etat-major a été chargé d'appliquer la loi martiale.

Le président par intérim a immédiatement lancé un appel radiodiffusé à l'unité nationale. Les dirigeants militaires ont affirmé leur soutien au nouveau chef de l'Etat et les forces armées nationales ont été placées en état d'alerte, ainsi que la division américaine stationnée à proximité de la zone démilitarisée séparant les deux Corées.

Aussitôt que la nouvelle de la mort du président Park parvenait à Washington, le département d'Etat lançait, sans la citer nommément, un avertissement à la Corée du Nord, affirmant que les évé-

nements de Séoul constituaient une affaire intérieure à la République de Corée. La déclaration américaine demandait à toutes les parties de faire preuve de retenue et précisait que les États-Unis réagiraient fermement à toute tentative extérieure d'exploiter la situation. 38.000 soldats américains sont en Corée.

À Pékin, les observateurs estiment que la Chine, bien qu'elle ne le fasse savoir qu'en privé, n'hésiterait pas à calmer les éventuelles intentions belligères de Pyongyang. Une nouvelle guerre dans la région serait un obstacle à la réalisation de son objectif primordial: la modernisation.

Voir page 6: Corée du Sud

L'avenir incertain du Salvador

les Hill, les Mathies ou les Regalado possèdent à elles seules des morceaux entiers du Salvador. La propriété de la terre est en effet à l'origine de la richesse de ces Salvadoriens qui, avec l'introduction du café vers 1860, ont fait un investissement en or. Au 19ème siècle, les « cafetaleros » — producteurs de café — se taillèrent une loi à la mesure de leurs appétits pour racheter à bas prix les terres communales.

Aujourd'hui, le pays compte quinze mille cafetaleros dont quelques dizaines à peine sont de très grands propriétaires.

Les plus importants produisent quinze mille quintaux de café par an chacun, à environ 125 dollars le quintal (1,25 dollar la livre). Chiffre d'affaires annuel: près de 19 millions de dollars pour chacun de ces riches producteurs de café qui vivent le plus clair de leur temps à l'étranger, à Miami notamment. Ils payent des impôts ridiculement bas et protestent énergiquement lorsqu'un gouvernement, qui a désespérément besoin d'argent pour faire quelques réalisations sociales, veut les taxer un peu plus lour-

dement. Et surtout, ils laissent à l'étranger une bonne part de leurs revenus depuis que la situation politique est très instable au Salvador.

L'oligarchie terrienne a cependant participé très activement à la construction de l'industrie nationale, axée essentiellement sur la transformation des produits agricoles comme le coton et la canne à sucre, principaux produits d'exportation après le café. Depuis une quinzaine d'années, la petite et moyenne entreprise s'est développée rapidement dans les secteurs du textile, du meuble, de la chaussure et des produits alimentaires. Dans les années 60, la création du Marché commun centre-américain s'est fait surtout au profit du Salvador qui a pris plusieurs longueurs d'avance sur ses voisins. Entre 1970 et 1978, le taux de croissance de l'économie atteint 5% par an. Les investissements étrangers — américains, japonais, britanniques, allemands et suisses — affluent et les responsables du plan pensent déjà à faire du Salvador une sorte de Taiwan latino-américain. Les bas salaires et les avantages fiscaux attirent les

capitaux étrangers et les sociétés transnationales construisent des usines dans l'immense zone libre située entre la capitale et l'aéroport.

Le développement de l'industrialisation a des conséquences importantes pour la société salvadorienne. L'exode rural s'accroît et provoque la création de nouvelles classes urbaines disposant d'un salaire et soucieuses d'améliorer leurs conditions de vie. Dans la capitale San Salvador, de gigantesques ensembles immobiliers surgissent de terre pour loger les nouveaux venus. Six cents immeubles, tous identiques, ont ainsi été créés à Zacamil, dans la proche banlieue et abritent 120.000 personnes (ouvriers qualifiés, employés du secteur tertiaire, fonctionnaires, enseignants), soit près de 20% de la population totale de la capitale. Beaucoup possèdent une voiture et continuent de l'utiliser malgré l'augmentation du prix de l'essence qui atteint deux dollars le gallon.

Les locataires de Zacamil, dont le revenu moyen se situe autour de 250 dollars

Voir page 6: Salvador

Provincial/ SUPERLOTO NUMÉROS GAGNANTS \$1,000,000 LOTS-BONIS \$100,000 (numéros non-décomposables)	TIRAGE: 28/10/79	Les détenteurs de billets se terminant par:				PROCHAIN TIRAGE: 25 novembre 1979 Chaque billet est valide pour 2 tirages. Vérifiez les vôtres
	4709191	709191	09191	9191	191	
	9693746	693746	93746	3746	746	
	5226987	226987	26987	6987	987	
	5065534	065534	65534	5534	534	
	7776260	776260	76260	6260	260	
	GAGNENT \$10,000	GAGNENT \$1,000	GAGNENT \$100	GAGNENT \$25		
	Les billets gagnants de \$25, \$100 et \$1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN.		Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5.			
	972G611	158H005	736H757	820H824	811K194	



Le vieux Plateau Mont-Royal

UN des quartiers les plus attachants de Montréal et les plus représentatifs de son patrimoine, le Plateau Mont-Royal, demeure depuis plusieurs mois dans l'attente d'un règlement de zonage municipal préparé dans le but de sauvegarder ses principales caractéristiques architecturales et par là, une certaine définition de sa qualité de vie.

Le Plateau Mont-Royal couvre un territoire de plus de 1.000 acres compris entre la rue Sherbrooke, au sud, la rue Saint-Laurent à l'ouest et le chemin de fer du Canadien Pacifique, au nord et à l'est. Autrefois, quatre villages s'étaient constitués sur ce territoire: Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis de Mile-End, Côte-Saint-Louis et Côte-de-la-Visitation. L'essor industriel de Montréal au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe et l'arrivée des transports en commun ont favorisé la transformation de ces villages en véritable quartier urbain, avec une implantation au sol serré laissant peu d'espaces verts (trois grands parcs seulement: Lafontaine, Baldwin et Laurier) et une densité des plus élevées de Montréal (environ 102 personnes à l'acre).

« Les maisons à logement superposés construites entre 1880 et 1920, qui couvrent la majeure partie du Plateau Mont-Royal, donnent un cachet très particulier à nos vieux quartiers », écrit Mesdames Kousille Courcy-Legros et Jocelyne Verret, dans une *Petite Histoire du Plateau*, lancée à l'occasion de la semaine du patrimoine.

« Les escaliers extérieurs, les balcons et galeries semblent vouloir témoigner d'une volonté de communication et de

vie de quartier dans sa forme la plus simple: le voisinage de balcons a peut-être un peu remplacé les fêtes campagnardes et, plus tard, les loisirs pas assez développés et trop coûteux... »

S'il est un quartier de Montréal qui reflète aussi bien, par son architecture et sa trame urbaine, les origines sociales des Montréalais et leur adaptation à la vie citadine, c'est bien le Plateau Mont-Royal. Montréal, au tournant du siècle, est une ville industrielle, un centre des affaires, une métropole en devenir, qui attire à elle des milliers de ruraux et d'immigrants. Tous ces nouveaux arrivants doivent se loger. L'urbanisation repousse vers le nord et vers l'est les anciens occupants des terres en culture et leur substitue des familles ouvrières, logées les unes par dessus les autres dans des maisons en rangée, étroites et longues, construites dans le goût de l'époque.

« L'architecture de l'époque victorienne, tant domestique que civile et religieuse, reflète, avec tous ses détails dans la finition, ses mélanges de formes et de couleurs, une conception plus humanisée du paysage urbain. Sa conservation peut être une façon de refuser la grisaille et la monotonie de « la ville, lieu de travail et de consommation », une façon aussi de donner à la rue une vocation autre que strictement fonctionnelle », écrivent les auteurs de la petite histoire du Plateau.

L'été dernier, l'administration municipale a proposé un règlement de zonage pour la protection de l'intégrité architecturale du Plateau Mont-Royal. En seconde étude, elle retirait le projet de règlement

lequel depuis, affirme-t-on officiellement, fait l'objet d'une révision... une révision qui tarde à s'accomplir et dont les conclusions pourraient être bien différentes de celles recherchées par le premier projet de règlement.

« Le règlement de zonage du Plateau Mont-Royal contrôle les densités et les occupations existantes, mais certaines dispositions ne sont pas adaptées aux caractéristiques physiques des bâtiments du quartier et aucune prescription réglementaire ne protège l'intégrité architecturale des ensembles intéressants. Certains articles empêchent même la restauration fidèle des bâtiments anciens et permettent des transformations qui altèrent la qualité et des bâtiments et de l'image du quartier », pouvait-on lire dans les notes explicatives livrées avec le projet de règlement au Conseil municipal.

Ce projet de règlement s'inspirait d'un autre règlement municipal dit du quartier latin dont l'adoption, en 1977, constituait une tentative audacieuse, pour la protection du domaine bâti et la promotion d'un zonage plus restrictif mieux adapté au caractère des quartiers. Ce règlement, s'il a satisfait tous les tenants de la conservation, a suscité et suscite toujours de nombreux débats dans l'entourage du président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre.

Le projet de règlement du Plateau Mont-Royal étendait au nord de la rue Sherbrooke certaines dispositions et l'esprit du règlement du quartier latin. Il proposait de protéger les façades à la fois dans leur intégrité architecturale et dans leur alignement. Les cor-

niches, les balcons, les escaliers extérieurs auraient été protégés, entretenus, réparés et même reconstruits.

Au moment où l'administration municipale oriente ses efforts vers la rénovation et la restauration du patrimoine résidentiel, accélère ses programmes d'habitation, convainc le gouvernement québécois d'accroître son assistance financière et d'entreprendre l'inventaire immobilier, le projet de règlement pour le Plateau Mont-Royal aurait constitué un instrument utile pour l'affirmation et la mise en valeur du caractère particulier de ce quartier.

« Il serait donc opportun, affirmait le Service d'urbanisme à l'appui du projet de règlement, que les deux territoires adjacents, de part et d'autre de la rue Sherbrooke, comprennent des dispositions semblables et la demande d'un groupe de citoyens du Plateau Mont-Royal est tout à fait logique et réaliste. »

Dans la Beauce — Dans le but d'ouvrir en juin 1980 un musée et un centre régional d'interprétation de la Haute-Beauce, un comité de financement a lancé une campagne de souscriptions publiques avec l'objectif de recueillir \$35.000.

La Haute-Beauce se situe à l'ouest de la vallée de la Chaudière et au sud de la région de l'Amiante. Elle comprend une quinzaine de municipalités regroupées autour des villages de La Guadeloupe, Saint-Evariste et Saint-Hilaire de Dorset. La souscription doit servir dans un premier temps à l'acquisition de la collection Napoléon Bolduc, comprenant plus de 1.200 objets, et à

l'administration du musée et du centre d'interprétation.

Aux yeux des citoyens qui ont conçu le projet, un musée joue dans le domaine culturel le rôle qu'un centre local de services communautaires joue dans le domaine de la santé. Il complète l'infrastructure d'une région déjà pourvue de certains équipements tels que l'école, la bibliothèque, etc.

« Notre organisme tentera de concilier les approches du musée ouvert et du musée fermé autour de thèmes tels que la ténacité beauceronne, l'homme au travail, l'identité de la Haute-Beauce, matérialisées dans les salles consacrées aux industries beauceronnes, à l'évocation du passé et à la créativité », peut-on lire dans un document intitulé « Bâtissons ensemble notre musée. »

S'il compte bien tenir des expositions et interpréter la réalité sociale à laquelle il s'identifie, le musée de la Haute-Beauce se propose aussi d'encourager la garde chez l'habitant du patrimoine régional et l'inciter à participer à l'expression de son univers.

Le projet s'inspire à la fois des tendances récentes de la muséologie communautaire, de l'éco-muséologie et des principes de la Déclaration québécoise sur le tourisme culturel.

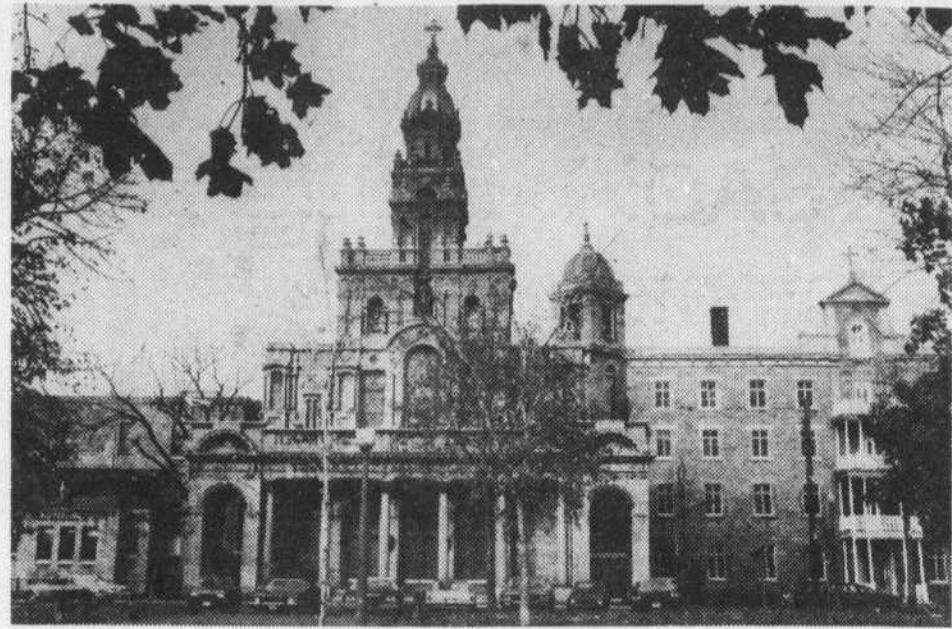
La création d'un musée et d'un centre d'interprétation constitue l'aboutissement de plusieurs démarches entreprises par un groupe de citoyens depuis 1973. Il s'agissait, à cette époque, de sauver la collection Napoléon Bolduc et de conserver dans la région un patrimoine en voie de disparition. Ces démarches ont mené, l'an dernier, à la création du Centre régionale d'interprétation de la Haute-Beauce, se constituait avec objectif d'acquiescer la collection Bolduc et d'enclencher le processus de mise en place du musée.

Les trois principales municipalités ont donné leur appui à cette initiative et se sont engagées à fournir un immeuble.

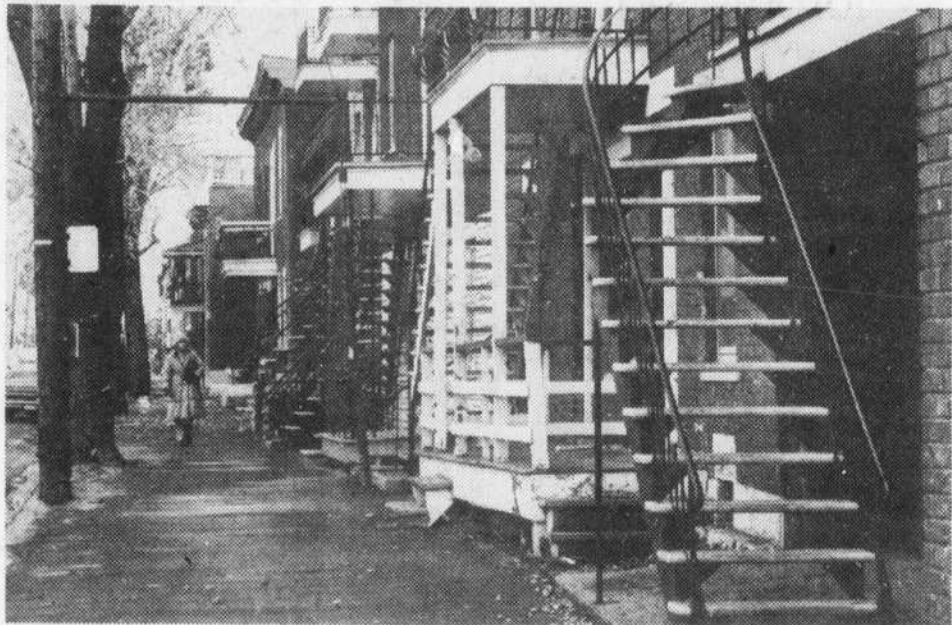
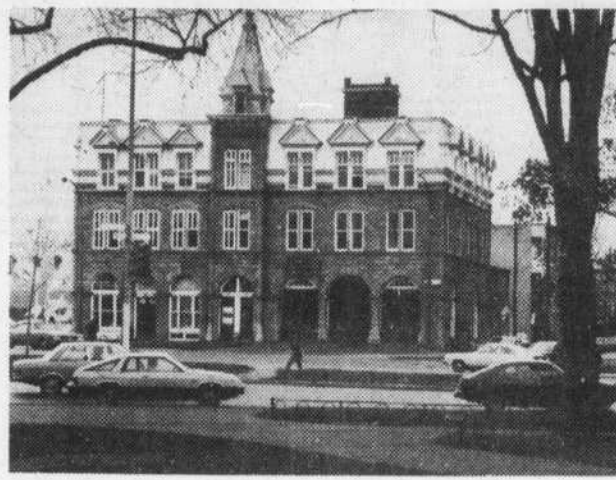
« Le projet de musée et centre régional d'interprétation ne peut que favoriser une prise de conscience de l'urgence d'agir pour la conservation du patrimoine beauceron de même que pour le service culturel de la population... Le musée ne se veut pas seulement un outil de conservation. »

Les personnes désireuses de participer à cet effort peuvent s'adresser à la Corporation du musée et centre régional d'interprétation de la Haute-Beauce, La Guadeloupe, comté de Beauce-sud, GOM 1G0 (418-459-6788).

La Saint-André — L'Association touristique de Charlevoix (ATC) et le Conseil de la culture de la région de Québec (CCRQ) souhaiteraient que la goélette *Saint-André*, pre-



L'église Saint-Enfant de Jésus, rue Saint-Dominique, dont le portique a été construit vers 1899 par Joseph Venne, est un des monuments les plus remarquables du quartier. Plus bas, une rue typique du Plateau Mont-Royal, la rue Mentana. Au centre, la caserne des pompiers numéro 16, sur la rue Rachel, au coin de Christophe-Colomb, a été construite en 1892 avec des pierres provenant des carrières du Côteau Saint-Louis.



mière voiture d'eau classée bien culturel, soit affectée dès l'été prochain à un circuit de croisières sur le fleuve Saint-Laurent.

De toutes les goélettes classées biens culturels, la *Saint-André* est la seule qui pourrait reprendre la navigation avec un minimum de travaux de réparation et d'entretien.

« Aux yeux du CCRQ et de l'ATC, le projet d'utilisation de la *Saint-André* revêt une valeur d'exemple, en ce sens qu'il illustre la possibilité, voire la nécessité, de récupérer les éléments les plus significatifs de notre patrimoine et d'assurer leur conservation en leur assignant une nouvelle fonction mieux adaptée aux besoins de la vie moderne » peut-on lire dans les documents du CCRQ.

Un prompt intervention préviendrait ce navire contre le vandalisme et le délabrement. Aussi, le CCRQ et l'ATC

present-ils le gouvernement d'en faire l'acquisition, de la remettre en état et d'en confier l'administration et l'exploitation à une société privée. Les deux organismes rejettent l'idée d'en faire un musée flottant ou de l'affecter à des travaux hors du comté de Charlevoix.

La *Saint-André*, d'une capacité de 222 tonneaux, a été construite en 1956 aux chantiers de La Malbaie sous la direction du charpentier Philippe Lavoie.

Publication — Au cours de la semaine du patrimoine, le ministère des Affaires culturelles a lancé le 13e numéro de sa collection des cahiers du patrimoine: « Boucherville, répertoire d'architecture traditionnelle. »

Cet ouvrage, réalisé par Pierre Bureaud, Renée Côté et Claude Michaud, est le résultat d'un inventaire approfondi

effectué il y a trois ans. Le patrimoine immobilier de Boucherville comprend environ 200 immeubles traditionnels parmi lesquels on compte une trentaine de maisons en pierre. Une vingtaine de bâtiments datent du XVIIIe siècle.

Les auteurs ont divisé leur travail en trois parties: l'agglomération dans son environnement naturel, l'évolution du peuplement et de la tradition de construire et enfin, le répertoire de tous les bâtiments traditionnels de Boucherville. Ce cahier du patrimoine comporte de nombreuses illustrations et s'inscrit dans la lignée des plus beaux cahiers de cette collection sur notre architecture traditionnelle.

On peut se procurer le 13e numéro des cahiers du patrimoine dans les librairies de l'Éditeur officiel pour la somme de \$7,00.



Renée Rowan

Du bulletin à la gazette

La GAZETTE des FEMMES

Conseil du statut de la femme volume 1 numéro 1

Azilda Marchand: Membre active de l'AFAC depuis 1965, madame Marchand, membre du CSF, nous parle de son engagement personnel à la cause des femmes, de ses expériences en éducation, Micheline Carrier a recueilli ses dires.

LA RÉVISION DU CODE CIVIL: DROIT DE LA FAMILLE DROIT DES FEMMES

Interpréter un regard qui ne se voit pas, explorer le fond commun... de vécu des femmes, de vécu des hommes, de vécu des enfants, nous ce que proposent les responsables du T.E.F. intervenant par Nicole Campas.

Le théâtre expérimental des femmes:

Les femmes collaboratrices:

L'avortement, une bataille jamais terminée:

De retour d'un voyage de 3 semaines en France, Marie-Thérèse Lacourse commente les luttes des femmes pour le droit à l'avortement libre et gratuit en France et au Québec.

Les groupes de femmes et le CSF se penchent sur la première tranche de la révision du Code civil. Marie Leclerc discute pour deux heures passionnées qui portent sur le nom de mariage, les droits des enfants, le mariage, l'union de fait, les biens des époux et le divorce.

Les femmes collaboratrices ont décidé de prendre leurs affaires en main. Elles ont une semaine de réflexion pour se donner les moyens d'agir sur leur situation. Monique Roy les a recueillies.

numéro pour les mois de décembre et janvier ainsi que juillet et août.

L'autre Parole, le groupe de féministes chrétiennes qui se penchent sur le discours tenu par l'Eglise pour y déceler tout ce qu'il contient d'oppression patriarcale, invite les femmes du Québec à signer un télégramme destiné à Soeur Theresa Kane et dont copie sera envoyée au pape Jean-Paul II.

« Nous, femmes du Québec, dit le télégramme, tenons à vous exprimer notre solidarité au geste que vous avez posé lors de la visite de Jean-Paul II aux Etats-Unis. Nous nous joignons à votre appel pour que l'Eglise au nom de sa propre revendication en faveur du respect et de la dignité de tous, accorde aux femmes, en tant que personnes, la possibilité d'avoir accès à tous ses ministères. Nous souhaitons que notre solidarité vous épaulera lors de votre prochaine visite à Rome ainsi que dans l'avenir. »

« Nous voulons par cette manifestation donner notre appui à cette religieuse américaine qui a posé un geste concret lors de la visite de l'évêque de Rome au Etats-Unis pour que l'Eglise considère les femmes comme des membres à part entière dans son organisation. »

« Nous voulons poser un geste de solidarité féminine et féministe qui se place d'ailleurs en dehors d'une adhésion religieuse, explique le porte-parole du groupe Flore Duriez, car il s'agit de protester contre une attitude discriminatoire. De la question de l'accès des femmes aux ministères dépendent toutes les autres attitudes de l'Eglise concernant la condition féminine (contraception, avortement, etc.). »

« L'Eglise ne semble pas prête à partager le pouvoir dans ses institutions entre les femmes et les hommes. Il n'y a donc pas l'égalité souhaitée par Paul, L'apôtre, lorsqu'il disait qu'il n'y avait plus ni homme, ni femme, ni esclave dans le Christ. »

Le texte du télégramme devrait paraître sous forme de pétition dans certains journaux du Québec au cours des prochains jours demandant aux Québécoises de le signer. Celles qui, entre temps voudraient communiquer avec l'*Autre Parole* pour donner leur appui peuvent le faire en écrivant à l'adresse suivante: 3250, rue Ellendale, apt. 107, Montréal, H3F 1W4.

L'*Autre Parole* qui s'est d'abord formé avec un petit noyau de femmes à Rimouski, à l'été 1978, compte maintenant des groupes à Montréal, Sherbrooke et Québec. Ceux-ci sont reliés entre eux par un feuillet mensuel adressé à 400 abonnées.

Le pape Jean-Paul II évoque l'actualité

CITÉ DU VATICAN (AFP) — Les suites du procès de Prague, le problème des disparus en Argentine et au Chili, la dramatique situation du Cambodge et des réfugiés vietnamiens ont été cités dimanche par le pape Jean-Paul II comme les questions qui lui tiennent le plus à coeur actuellement.

Aux quelques 70.000 fidèles rassemblés place Saint-Pierre au Vatican pour l'Angelus dominical, il a demandé de prier pour la défense des droits de l'homme dans le monde. Il a rappelé à cette occasion ce qu'il avait dit devant l'Assemblée des Nations unies: que le meilleur moyen d'assurer la paix était d'imposer partout le respect de ces droits.

« Nous ne pouvons pas rester indifférent, a-t-il dit, aux suites du procès de Prague, en Tchécoslovaquie, pays qui est si cher. Les condamnations ont suscité des réactions dans tous les milieux. » C'est pourquoi, Jean-Paul II a lancé un appel aux dirigeants tchécoslovaques pour qu'ils fassent preuve de clémence envers les condamnés.

Toujours à propos des droits de l'homme, le pape a évoqué la situation des disparus en

Argentine et au Chili. « Nous partageons la souffrance de leurs familles, a-t-il dit, et nous espérons que leurs problèmes douloureux seront éclaircis pour la paix intérieure de ces pays aussi bien que pour eux-mêmes. Nous demandons en particulier un éclaircissement de la définition de prisonnier en même temps que le respect des personnes, même des coupables. »

À propos du Cambodge, le pape a révélé qu'il recevait de nombreux appels lui demandant d'intervenir afin d'obtenir des trêves dans les zones de combat où abondent victimes et réfugiés, en même temps que des secours de pre-

mière urgence pour le secours de ces réfugiés. « Prions pour que cessent les massacres, a-t-il dit, et pour que nous puissions au moins soulager nos frères. »

mière urgence pour le secours de ces réfugiés. « Prions pour que cessent les massacres, a-t-il dit, et pour que nous puissions au moins soulager nos frères. »

Ralentissement du trafic de drogues

WASHINGTON (AFP) — La guerre menée depuis plus de 10 ans contre les trafiquants de drogue par plusieurs administrations américaines a seulement pu ralentir, sans y mettre complètement fin, l'important commerce des narcotiques aux Etats-Unis, indique un rapport publié à Washington.

À la suite d'une récente enquête, le gouvernement fédéral a estimé qu'en 1978 les Américains avaient dépensé entre 13 et 21 milliards de dol-

lars dans les seuls achats de marijuana.

Le rapport note cependant que le trafic d'héroïne a subi d'importants revers dans les dernières années notamment avec les coups portés aux filières turque et mexicaine. Mais, ajoute le rapport, il s'agit de victoires de courte durée, l'héroïne venant maintenant du Sud-Est asiatique et du Moyen-Orient où étant remplacée par des drogues chimiques.

Le numéro 1 du volume 1 de la nouvelle revue du Conseil du statut de la femme (CSF), *La Gazette des femmes*, vient tout juste de sortir des presses. Le lancement officiel aura lieu mercredi, à Québec, en présence du ministre d'Etat à la Condition féminine, Mme Lise Payette.

C'est une vraie gazette, bourrée de nouvelles, des nouvelles de toutes les régions du Québec, mais aussi d'ailleurs: des autres provinces du Canada, des Etats-Unis, du Mexique et de l'Amérique latine, du Moyen-Orient, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. De très courtes nouvelles qui se lisent facilement, qui informent sur tout les sujets, qui renseignent les femmes sur ce qui se fait dans le domaine de la recherche, sur les projets de loi, sur le mouvement féministe, etc.

« Ce sont des pistes de réflexion, des points de référence qu'il faut à ce que celles qui veulent davantage approfondir fassent venir le projet de loi, le document ou établissent des contacts avec les groupes ou personnes mentionnées, » souligne au cours d'une entrevue une des responsables de *La Gazette*, Claire Denis.

Le dossier du mois, toutefois, va plus au fond des choses. À l'intention des femmes qui n'ont pas pu suivre les travaux de la commission parlementaire sur la révision du code civil (droit familial), l'hiver dernier, *La Gazette* fait ce mois-ci une revue des principaux amendements suggérés et invite les lectrices à s'engager dans les moyens de pressions identifiés par l'ensemble des femmes en téléphonant au service Consult-Action du CSF à 873-8284 (pour les résidents de Montréal) ou à 1-800-361-4349 (sans frais) pour celles qui résident ailleurs qu'à Montréal.

Chaque mois, il y aura une entrevue avec un membre du CSF pour les mieux faire connaître à l'ensemble des femmes. Micheline Carrier a rencontré, pour cette première, Azilda Marchand, dont « toute la vie a été une expérience en éducation, » comme elle le dit. Le mois prochain, on nous présentera Ann Usher. On se propose aussi de rencontrer des femmes, à l'extérieur du Conseil qui ont, à leur façon, marqué la vie des Québécoises.

Au dossier et à l'entrevue, viennent s'ajouter deux reportages dont un signé par Monique Roy sur les femmes collaboratrices — qui sont-elles? Pourquoi et comment se regroupent-elles — et l'autre sur l'avortement, « une bataille jamais terminée », Marie-Thérèse Lacourse nous parle de la loi française (loi Veil) actuellement contestée et d'une loi inopérante au Québec.

Chroniques et rubriques sont diverses, toujours très informatives et abordant tous les sujets intéressant les femmes: livres, arts visuels, cinéma, disques, revues, théâtre, radio, fiscalité, travail, pouvoir, art de se débrouiller, services, santé, réflexions sur le féminisme et les féministes, le temps des femmes, etc.

Dans *Autrement dit*, Micheline Carrier, avec le style incisif qu'on lui connaît, fait une analyse féministe de l'actualité d'hier et d'aujourd'hui. C'est un peu l'éditorial de *La Gazette*, avec le mot de la présidente de Conseil, Claire Bonenfant: celle-ci, rejetant toute forme de vedettariat, a choisi une place modeste, presque à la fin de la revue, à l'intérieur de la rubrique CSF Magazine.

La Gazette des femmes est libre de toute annonce, mais ne se gêne pas pour dénoncer la publicité, ce qu'elle fait cette fois-ci en publiant la reproduction de cette annonce invraisemblable qui met sur les lèvres d'une élégante femme coiffée d'un chapeau à voilette, les mots suivants: « La méditation me relaxe... le théâtre me divertit... une Chiquita me donne de l'esprit » suivis de la phrase le fruit qu'on a dans la peau. « Qu'est-ce qui nous attend encore! »

Tant par la formule adoptée que par le ton et la présentation, *La Gazette des femmes* est une véritable réussite: c'est clair, ça se lit bien, ça se glisse facilement dans son

sac, c'est sans prétention et aussi complet que possible.

Le Bulletin du CSF, en se transformant en *Gazette* populaire a certainement des chances de rejoindre un grand nombre de femmes, non seulement celles qui sont déjà regroupées en associations, mais aussi les autres.

Pour atteindre ce but, le tirage qui était de 16.000 pour le dernier numéro du *Bulletin* passe maintenant à 30.000 avec *La Gazette* et, pour le mois de mars 1980, cela devrait atteindre 50.000.

La Gazette continuera d'être envoyée gratuitement aux « abonnées; » pour être inscrit sur la liste il suffit d'écrire à *La Gazette des femmes*, CSF, 700, boul. Saint-Cyrille est, 16e étage, Québec, Qué. G1R 5A9. Elle sera aussi mise en dépôt dans cinq librairies à Montréal: La librairie des femmes, bien sûr, la librairie Hugo, chez Renaud-Bray, la librairie Raffin, la librairie Dussault et, dans trois librairies à Québec: aux Editions françaises, à la librairie Garneau et à la librairie Pantoute. « Nous sommes également en train de négocier une place dans certaines épiceries et supermarchés, » ajoute Claire Denis.

En mars, avec la nouvelle augmentation de tirage, on trouvera *La Gazette* dans les CLSC, les bureaux de bien-être social, d'aide juridique et dans certains hôpitaux. Ce mensuel paraîtra dix fois par année, vers la fin de chaque mois; il n'y aura qu'un seul

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.

Pour informations: **Swissca Incorporée 866-9237**

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tel.: 738-8686
Fondée en 1877

SEUL? SEULE?

Ensemble, vous pourriez former un couple heureux.

Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie. AGISSEZ!

Nous deux, une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion. Pour un rendez-vous sans obligation: **861-0485**

Agence de rencontres **Nous deux Inc.**
1440, rue Sainte-Catherine O., bureau 512.
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

La SAQ: l'entente a été ratifiée

Cette fois-ci ça y est: le long conflit de travail à la Société des alcools du Québec (SAQ) a officiellement pris fin hier avec l'acceptation, par une majorité de 91% des 2.000 employés de bureau et de magasin, d'une nouvelle convention collective.

Les 310 magasins de la SAQ, fermés depuis le 4 septembre, date à laquelle le syndicat transformait ses débrayages sporadiques en arrêt de travail général, ouvriront leurs portes ces jours-ci.

L'assemblée générale qui a réuni hier à Montréal 400 employés a ratifié le protocole de retour au travail et le contenu de la convention collective à 86% et, la veille, le groupe de Québec s'était prononcé en faveur de l'entente par une majorité de 96%.

Le Syndicat des employés de magasin et de bureaux de la SAQ a obtenu de son employeur qu'il reprenne les quelque 60 employés congédiés pendant le conflit et que la rétroactivité due aux travailleurs soit versée d'ici un mois.

Autoroute fermée

Des sections de l'autoroute des Laurentides ont dû être fermées hier à la suite de la mauvaise température et de la grève des préposés à l'entretien, membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ).

En effet, la condition de la chaussée entre Sainte-Adèle et Sainte-Agathe était telle hier après-midi que l'Office des Autoroutes du Québec a préféré fermer cette partie de l'autoroute. Plus tôt, la route 117 entre Sainte-Agathe et Saint-Jovite a également été interdite quelques heures pour être ensuite qualifiée de « très dangereuse ».

Au début du mois, le Syndicat des fonctionnaires avait averti qu'il tirerait profit des aléas du climat en faisant débrayer ses membres attachés à la Voirie.

D'Ailleurs, c'est aujourd'hui que le bureau de négociation du SFPQ décidera de la recommandation qu'il fera à ses 45.000 membres qui se prononceront dans les semaines à venir sur les offres salariales du gouvernement. Le syndicat précisera également s'il maintiendra les moyens de pression jusqu'à ce que les résultats des votes soient connus.

Les municipales au Québec: Des Marais aura un opposant

par François Barbeau

Réélus il y a quatre ans sans opposition, le maire et les neuf conseillers d'Outremont devront dimanche prochain affronter chacun un adversaire aux élections municipales qui se dérouleront dans cette municipalité en même temps que dans 1.074 autres de la province.

Par contre, d'autres conseils de ville ont été réélus par acclamation hier à la clôture des mises en candidatures, faute d'adversaire.

C'est ainsi que tout le conseil de ville de Mont-Royal, le maire, M. Reginald Dawson en tête, a été réélu. Même chose à Kirkland, municipalité de l'ouest de l'île de Montréal ne comptant que 9.450 habitants dont 4.574 sont inscrits sur les listes électorales. A Senneville, toujours dans l'ouest de l'île de Montréal, les 810 électeurs inscrits n'auront pas à se prononcer: tout le conseil a été réélu par acclamation.

Dans Outremont, le maire, M. Desmarais II, à la tête du Parti d'Outremont, devra faire face à un adversaire à la mairie, M. Léo-Paul Roy, à la tête du Parti de la réforme municipale, sous la bannière duquel plusieurs candidats se sont faits connaître.

A Saint-Bruno, les électeurs auront à choisir entre cinq candidats à la mairie tandis qu'à Westmount, tout le conseil a été réélu par acclamation, exception faite du conseiller M. Brian Gallery, qui devra affronter Mme Joe Ann Innesman. Dans cette municipalité, les élections se dérouleront le lundi 5 novembre et des candidats peuvent encore, jusqu'à 14 h aujourd'hui, inscrire leur nom à la liste.

Voici la liste des candidats pour certaines municipalités de la région de Montréal le (x) indique le candidat sortant.

BELOEIL — Mairie: Magella Boisvert, Julien Bussière (x), Jacques Meunier. Sièges #1: Laurent Handfield, Michel Jarry. Sièges #2: Gilles Germain (x), Marcel Langelier, Pierre Préfontaine. Sièges #3: Claude Cayouette, Marc Lessard, Raymond Trudeau (x). Sièges #4: Guy Crevier (x), Reynald Gendron, Gérard Rioux (x), Étienne Gagnon, Gilles Martin. Sièges #5: Réjean Dubeau, Robert Jalbert, Carl McSweeney, Jean-Guy Parent. Sièges #7: Pierre Cloutier (x), Louis Gagnon,



Le dissident ukrainien Mykola Shariguine montre les objets souvenirs des Jeux olympiques de Moscou qui, selon lui, sont fabriqués dans des prisons et des camps de travaux forcés. En gros plan, à gauche, on voit le revers d'un de ces objets qui porterait le numéro matricule d'une prison.



Des souvenirs olympiques fabriqués dans les prisons

par Mario Pelletier

Les objets souvenirs des Jeux olympiques de Moscou sont fabriqués dans des prisons et des camps de travaux forcés, selon un dissident ukrainien qui était de passage ces jours-ci à Montréal.

Comme preuve à l'appui de son dire, M. Mykola Shariguine avait apporté des ces petits objets, entre autres: des plaquettes émaillées, représentant Moscou ou d'autres villes d'URSS et portant au revers le numéro 207-44-77. Ce matricule identifie, selon lui, la prison de Vladimir, où il a lui-même été enfermé cinq ans.

M. Shariguine affirme en outre que l'ours Michka, emblème des Olympiques de Moscou, ainsi que les « teddy bear » souvenirs, sont fabriqués au camp Vasilev Mokh, près de Kalinine. Il s'insurge de voir ces produits du travail forcé symboliser l'esprit de fraternité et d'amitié des Jeux.

Les objets olympiques ne seraient qu'un exemple parmi d'autres de la production carcérale. Selon le dissident, plu-

sieurs produits destinés à l'exportation, dans le domaine de la mécanique, de l'optique et de l'électronique notamment, proviennent d'une main-d'oeuvre asservie. Il a lui-même fabriqué des pendules à coucou et d'autres articles mécaniques, à la prison de Vladimir. La sueur des bagnards ne coûtant guère à l'Etat, l'industrie soviétique arriverait ainsi à concurrencer la japonaise. Cinq millions de prisonniers et de forçats, c'est une force de travail qui finit par compter dans les plans quinquennaux.

M. Shariguine a été relâché l'an dernier, après avoir purgé une peine de dix ans d'emprisonnement. Il était ingénieur en électronique en Grande-Bretagne lorsqu'il fit, en 1968, un voyage en Union soviétique pour promouvoir la collaboration industrielle entre l'Est et l'Ouest. Le KGB lui fit une offre d'emploi, qu'il déclina. Mal lui en prit, car il se retrouva derrière les barreaux. Même s'il vivait en Angleterre depuis déjà plusieurs années, il était né en URSS et le régime en prit prétexte pour dire qu'il avait tous les

droits sur lui. On l'enferma d'abord en clinique psychiatrique où l'on tenta de contraindre sa volonté par des pressions psychologiques et des injections d'acide sulfurique. Comme il s'obstinait à ne pas devenir « Kagebiste », ne suivant guère de vocation pour l'espionnage, on lui infligea dix ans de prison (sentence lue en cellule). Peine purgée, il obtint son visa de sortie en novembre dernier; et depuis, il milite dans le groupe de surveillance des accords d'Helsinki.

M. Shariguine était d'ailleurs accompagné par un autre dissident, M. Victor Borovsky, 23 ans, qui a été expulsé d'URSS l'an dernier. Les psychiatres du KGB avaient essayé en vain de lui faire abjurer Soljénitsyne, dont il avait parlé à l'université. M. Borovsky raconte que, depuis qu'il est au Canada, sa famille en Ukraine reçoit fréquemment des lettres disant qu'il n'a rien à manger. Mais il ne veut pas s'étendre sur son cas, il veut plutôt parler de ceux qui sont restés là-bas, au pays des Olympiques de 1980, ceux qui crévent ou qu'on fait crever dans les prisons et les camps: comme Hely Snyemirov qu'on a tué, selon lui, à petit feu, à force d'injections après l'avoir opéré sans anesthésie. Comme le poète et romancier ukrainien Oles Berdnyk, qui fait la grève de la faim depuis 250 jours. Comme le physicien Mykola Plakhotniuk, interné en

Voir page 6: Souvenirs

Un déblocage possible à la CTCUM

par Rodolphe Morissette

Les employés de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), en grève depuis le 12 octobre, se prononceront dans les heures qui viennent sur les dernières recommandations, déposées hier soir, par les médiateurs spéciaux du ministère du Travail du Québec.

Ce sont les offres du dernier recours. Seraient-elles rejetées par les parties, qu'une loi spéciale du gouvernement suivra, qui les obligera à remettre en marche les services de transports en commun de Montréal.

La dernière grève des transports en commun à Montréal, à la fin de l'année 1977, avait duré 17 jours. La présente grève entre dans sa dix-huitième journée. Hier soir, à 20 heures, les deux médiateurs spéciaux du gouvernement, MM. Yvan Blain, sous-ministre adjoint aux relations du travail, et Raymond Désilets, directeur général du travail, ont remis aux parties en cause trois documents, qui contiennent leurs propositions à la CTCUM et aux trois groupes d'employés impliqués. Il s'agit d'abord des employés de garage et d'entretien, ensuite des employés de bureaux, affiliés comme les premiers à la CSN, enfin, de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro. M. Blain a rédigé la solution proposée aux deux premiers groupes, tandis que M. Désilets a préparé le troisième document.

Au moment de mettre sous presse, les dirigeants de la CTCUM et les exécutifs des syndicats impliqués devaient examiner les nouvelles propositions. Ces derniers devraient ensuite les soumettre à leurs assemblées générales respectives.

Les employés de garage et d'entretien, ainsi que le personnel de bureau, font partie d'une même unité syndicale; ils négocient leurs conventions collectives ensemble depuis plusieurs années et les deux groupes sont techniquement en grève. Quant à la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, elle n'a pas déclaré la grève. Si ses membres ne travaillent pas, c'est que les autorités de la CTCUM ont suspendu tous les services du réseau dès que les deux premiers groupes ont cessé le travail.

Dans une interview qu'il accordait samedi à la télévision d'Etat, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a indiqué que le gouvernement du Québec pourrait se considérer obligé de forcer les grévistes à reprendre le travail s'ils refus-

saient une nouvelle fois les rapports de médiation. Les employés avaient rejeté la semaine dernière les propositions des deux premiers médiateurs du ministère du Travail, MM. Robert Chagnon et Bernard Crevier. C'est mardi dernier que M. Johnson chargeait deux nouveaux médiateurs de tenter un dernier recours.

Le ministre a reproché aux employés de garage et d'entretien de manquer de réalisme en se présentant à la table de négociation avec quelque 400 points litigieux. Faisant allusion à la grève du transport comme aux débrayages rotatifs dans les hôpitaux, M. Johnson a ajouté que si les syndicats oeuvrant dans le secteur des services à la population ne tenaient pas suffisamment compte des droits du public, ils pourraient finir par perdre leur droit de grève, un droit qu'ils ne pourront conserver, a-t-il précisé, qu'avec l'appui de la population.

Les documents déposés hier par MM. Blain et Désilets traitent de l'ensemble des questions restées en litige aux trois tables de négociation. Ils sont susceptibles, dit-on au ministère du Travail, d'amener une entente entre les parties.

AUJOURD'HUI

M. Richard Feynman, prix Nobel de physique de 1965, traitera de la lumière et la matière ce soir à 20 h au pavillon Stephen Leacock de l'Université McGill. Entrée gratuite.

Le ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, parlera à midi de « la place de l'agro-alimentaire dans la politique de développement économique du Québec », devant les représentants du Conseil de l'industrie laitière et du Conseil de l'alimentation, à l'hôtel Le Quatre-Saisons.

L'Association des hommes d'affaires d'Ahuntsic reçoit à 12 h 30 M. Pierre Bourgault qui traitera de l'avenir politique du Québec. La rencontre a lieu au restaurant Vita.

« Energie: prix, financement et équilibres économiques », est le thème d'un colloque organisé par le Groupe en recherche en économie de l'énergie de l'Université Laval, qui s'ouvre aujourd'hui au Château Frontenac à Québec. Il s'agit du quatrième colloque international d'économie pétrolière.

Des collectes de sang ont lieu à l'Ordre des Masons, 2180 ouest, Boul. Dorchester, de 9 h à 12 h et au cégep Ahuntsic, 9155 rue Saint-Hubert, de 9 h 30 à 16 h.

Jean-Marie Proulx. Sièges #8 Lucien Amesse, Claude Lionnais.

CHAMBLY — Mairie: Gervais Désourdy (x), Georges Flores. Sièges #1: Hercule Coupal. Sièges #2: Gérard Mongeau. Sièges #3: Henri Blaquière, Roland Aylwin. Sièges #4: Lionel Benoit, Roger Viger (x). Sièges #5: Mme Marie-Marthe Dubé-Lévesque. Sièges #6: Denis Brunet, Jerry Chipman, Marc-André Depot, Claude B. Veillette.

CHATEAUGUAY — Mairie: Philippe Bonneau (x), Joseph Laberge. Sièges #1: Robert Cardinal (x), Charles Ross Duggan, Jean-Paul Lévesque. Sièges #2: Jean-Louis Fortin, Michel Ghorayeb, William Roper (x). Sièges #3: Richard Black, Bernard Renaud. Sièges #4: Yvan Gilbert (x), Roland Vernier. Sièges #5: Léopold Gosselin, Jean-Marc Côté. Sièges #6: Joseph Petrelli (x), Mme Suzanne Paquin-Pothier.

DORION — Mairie: Bernard Graham, Omer Létourneau. Sièges #1: Pierre Lavigne. Sièges #2: Gérard Perron. Sièges #3: Paul Brabant. Sièges #4: André Bourbonnière. Sièges #5: Germain Besner. Sièges #6: Olivier Roy, Jean-Paul de Stefano.

ILE BIZARD — Mairie: Jean-Pierre Belisle, Bernard Patry (x). Sièges #1: Paul Bernier, Guy Perron. Sièges #2: Gaston Bessette, Jacques Crevier. Sièges #3: Michel J. Blain, Jean-Guy Théoret. Sièges #4: Clément Chouinard, Roger Legault. Sièges #5: Marcel Boileau, Michèle Lemieux. Sièges #6: Claude Leroux, Gilles Matte.

KIRKLAND — Mairie: Sam L. Elkas. Quartier est: J.J. Métivier, H.J. Meade. Quartier nord: J.W. Meany, Albert Lacroix. Quartier sud: J.N. Dance, Mme Grace Chantz. Chaque quartier compte deux représentants au conseil. Tous les candidats sont donc élus par acclamation.

LACHUTE — Mairie: Kenneth Bilingham, Dr Noël Saindon. Sièges #1: André Lefebvre (x), Mme Peggy Page. Sièges #2: Pierre Brisebois, Pierre Parizeau. Sièges #3: Maurice Desrosiers, Palma Girard. Sièges #4: Mozart Carrière, Étienne Gagnon, Hubert Pesant. Sièges #5: Adrien Cyr, Jacques Lacroix (x), Robert Poulin. Sièges #6: Philippe Joly, Jocelyn Quenneville.

LASALLE — Mairie: Guy Bouchard, Raymond Gerald (x). Quartier #1, siéges #1: John Campbell (x), Bernard Gagnon;

Sièges #2: Louis-Marie Gagnon (x), Blondin Ouellet, Daniel Ziziane. Quartier #2, Sièges #1: Gilles Beauchamp (x), Robert Gagné, Michel Leduc, Richard Lucas; Sièges #2: Dominique Izzi, Paul Moreau, Louis-P. Thériault. Quartier #3, siéges #1: Mme Lucille Baraby-Desbiens, Robert Cordner (x); siéges #2: J. André Langeleur, André Lavallée, Robert Lefebvre (x).

LOTTALINE — Mairie: Laurent Belley. Sièges #1: Ludger Frigon. Sièges #2: Chester Craig. Sièges #3: Michel Laporte. Sièges #4: Jean-Pierre Picard. Sièges #5: Zsolt Pogany. Sièges #6: Gilles Pelletier.

MASCOUCHE — Mairie: Gilles Forest (x), Yvon Gabouly, Bernard Langevin. Sièges #1: Antoine Gauthier, Jacques Lambert. Sièges #2: Armande Chayer, Thomas Wood (x); Sièges #3: Jean-Louis Lemay (x), Gérard Pagé. Sièges #4: Reynald Leclerc (x), Léonard Lévesque. Sièges #5: Claude Gaboury, Gaston Guilbault. Sièges #6: Yvon Coutu, Henry Krynski.

MIRABEL — Mairie: Jean Laurin, Georges Larivée. Sièges #1: Romuald Alaire, Bernard Desjardins, Clermont Quirion. Sièges #2: Jean-Eudes Coursol, Paul-Emile Ouellette (x). Sièges #3: Jacques Forget. Sièges #4: André Castonguay (x), Jean-Guy Legaré. Sièges #5: Jean-Maurice Ethier, Jean-Claude Laurin. Sièges #6: Jean Paiement, Gilles Leduc. Sièges #7: Charles Léonard. Sièges #8: Gilles Robert, Claude Laliberté (x).

MONT-ROYAL — Mairie: Reginald J.P. Dawson. Sièges #1: Dr Granville H. Nickerson (x). Sièges #2: Charles H. Denhez (x). Sièges #3: George M. Henderson (x). Sièges #4: Russell R. Desaulniers (x). Sièges #5: Victor T. Podd (x) Sièges #6: F. D'Arcy Quinn.

OUTREMONT — Mairie: Pierre Desmarais II (x), Léo-Paul Roy. Quartier nord, siéges #1: André Laperrrière (x), Robert Beauchemin; siéges #2: Jean Loisele (x), Ludger Beauregard; siéges #3: Paul G. Brassard, Ghislain Labrie. Quartier ouest, siéges #1: Jacques Labelle (x), Mlle Michèle-André Monast; siéges #2: José P. Dorais (x), Yves Rivard; siéges #3: Robert Coallier (x), Aurèle Beauharnois. Quartier sud, siéges #1: Pierre Lussier (x), Guy Germain; siéges #2: Paul-André Tétrault (x), Paul Vaillancourt Jr; siéges #3: François Desmarais, Pierre Jeanbart.

Voir page 6: Municipales

Fiducie du Québec

dépôts garantis **1 1 3/4**

- dépôt initial minimum \$1 000
- 3, 4 et 5 ans intérêts versés annuellement

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec.

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

La Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur les Dépôts Garantis. Pour obtenir ce dépliant, venez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec
Service à la clientèle, Modes d'épargne

Montréal:
1, Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, composez sans frais 1-800-361-6840 (demandez le poste 8840)

Nouvelle succursale de Laval:
Place Val des Arbres, Tour A
1600 est, boulevard Saint-Martin (514) 668-5223
De l'extérieur, composez sans frais 1-800-361-3905

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						Mini		TIRAGE 930 26/10/79	
3	4	18	25	26	36	NUMERO COMPLET	NUMERO	POSSIBILITE DE	
6 SUR 6	0	153,941.00		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT A US SUR 6 +		215703	4	GAGNANTS DE \$50,000.	
5 SUR 6	86	1,611.00		13		15703	32	GAGNANTS DE \$5,000.	
4 SUR 6	4146	92.80		VENTES TOTALES: 1,603,552.		5703	324	GAGNANTS DE \$250.	
5 SUR 6+	2	46,182.50		Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN		703	3240	GAGNANTS DE \$50.	
						03	32400	GAGNANTS DE \$5.	
935J595	729G179	452F059	886H525	415F894	134G579				
811J075	803G269	167J229	655J596	641F893	806H715				
949F170	265G437	830J891	125J553	939H830	881F168				
581F812	247F734	606J735	638J633	932J114	491G523				
976H165									

LOTS-BONIS \$10,000 (numéros non-décomposables)

L'énergie de la Baie-James

HOMMAGE solennel offert aux milliers de travailleurs qui ont édifié les ouvrages grandioses de la Baie-James, les fêtes marquant l'inauguration de LG-2 inspirent naturellement à tous les citoyens du Québec un sentiment de légitime fierté, en même temps qu'une impression de puissance accrue, fondée sur cette inépuisable richesse qu'est l'énergie électrique.

En admirant l'ampleur des installations, grâce aux films et aux téléreportages, les contribuables n'ayant prêté attention à ce jour qu'aux coûts élevés et aux difficultés de réalisation auront sans doute mesuré davantage la taille saisissante de l'entreprise. On ne s'étonnera plus qu'il ait fallu 10 ans et plus de 15 milliards pour aménager la rivière La Grande, creuser des galeries énormes, domestiquer l'environnement sauvage, élever un barrage gigantesque, installer des machines et construire cette longue chaîne de pylônes qui achemine l'énergie jusqu'au sud. En une décennie, on a dû accomplir bien davantage, le territoire immense de la Baie James n'étant qu'un empire désertique, une lointaine et inaccessible taiga. Les bâtisseurs ont ouvert une route, l'une des meilleures et plus longues au Québec, créé une petite ville autour du chantier, mis en place une infrastructure sociale et économique grâce à laquelle l'exploration, puis l'exploitation minières sont réalisables. Puis, après les avoir longtemps ignorés ou bafoués, le gouvernement a conclu avec les premiers habitants de cette lointaine contrée des accords qui apportent à ceux-ci quelques-uns des avantages matériels et sociaux que les Blancs peuvent leur procurer.

Grand jour dans l'histoire du Québec, a dit le premier ministre, grand jour pour le peuple du Québec, jour qui consacre sa technologie et sa compétence, devait-il préciser, début d'une ère nouvelle pour son économie. Propos incontestables puisqu'il s'agit bien d'une oeuvre qui confirme et affermit la suprématie du Québec dans le domaine de la production d'électricité alors même que la conjoncture énergétique est partout incertaine ou troublante. Mais il y a plus dans le cas particulier de M. Lévesque. Au tout début de la décennie 60, alors qu'il était ministre dans le gouvernement de Jean Lesage, il relança avec vigueur la campagne en faveur de la nationalisation de l'électricité, objectif qui fit l'objet, non pas d'un référendum mais des élections générales brusquées de 1962, gagnées par les libéraux

qui, sous l'impulsion de M. Lévesque, firent de l'Hydro-Québec l'un des instruments de maîtrise collective de la communauté québécoise, les autres étant principalement la création de la Caisse de dépôts, de la SGF et de Soquem. Il y a donc une continuité historique et politique entre le René Lévesque du « maître chez nous » des années 60, l'un des pionniers de la nouvelle Hydro-Québec qui allait croître à une cadence éffarante durant 15 ans, et le même René Lévesque, premier ministre, inaugurant samedi, tout en haut de la carte du Québec, l'un des ouvrages les plus glorieux de la société d'Etat.

M. Lucien Saulnier, président du conseil d'Hydro-Québec et de la Société d'énergie de la Baie James, a fait référence à cette continuité dans l'un des discours les plus justes qui aient été prononcés samedi. Juste, en effet, puisque M. Saulnier n'a pas craint de saluer comme il convenait le rôle capital et déterminant de Robert Bourassa dans cette longue et fastidieuse conquête de la Baie James. Déjà vivement intéressés à la mise en valeur des rivières de la Baie-James lorsqu'il était député de l'Opposition libérale à la fin des années soixante, M. Bourassa a fait, après son accession au pouvoir, le grand pari que l'on sait. On a dit avec raison à l'époque que le « projet du siècle » était au départ entaché de partialité politique parce que le premier ministre, n'écouterait que ses conseillers, avait eu la fâcheuse idée de le lancer au cours d'un rassemblement de son parti. On a souligné davantage encore que le premier ministre, cherchant à définir une structure de réalisation, s'était fourvoyé en voulant réduire l'influence relative d'Hydro-Québec. On a même ajouté, ces jours derniers, que M. Bourassa, à l'origine, ne songeait pas au développement de La Grande, mais à trois autres rivières situées plus au sud (et qui seront éventuellement mises en valeur aussi). Il n'en fallait pas plus pour amener certains éléments du PQ à conclure que la vision de Robert Bourassa n'avait rien à voir avec l'oeuvre que l'on inaugure maintenant.

Le Parti québécois, ayant combattu ce projet jusqu'à l'été précédent les élections de 1976, a éprouvé le besoin de faire oublier son heureuse volte-face en accablant M. Bourassa dont la « sagesse inconsciente », a reconnu M. Lévesque avec condescendance, aura bien servi les intérêts du Québec. Il y a dans cet exercice de dénigrement une part de mesquinerie qui déshonore plusieurs députés et mi-

nistres du PQ et dont le gouvernement doit porter la responsabilité. Mais le peuple ne s'y trompe pas qui, empruntant la voix des travailleurs de la Baie-James, a fait samedi une longue ovation à M. Bourassa. Le premier ministre lui-même, sentant peut-être que les propos des jours précédents avaient dépassé les limites, a jugé plus honnête samedi de rendre modestement hommage au rôle de son prédécesseur à la Baie-James. Celui-ci n'avait sans doute pas prévu que la crise du pétrole de 1973 et les problèmes de fonctionnement des centrales électro-nucléaires seraient aussi dramatiques. Toutefois, même si l'Occident avait échappé à la crise du pétrole au cours de la présente décennie, il eût été quand même souhaitable pour le Québec de tirer de ses richesses hydrauliques toute l'énergie électrique possible.

Malgré l'escalade des prix et l'agitation syndicale, malgré les critiques systématiques du PQ, malgré l'opposition des autochtones, l'injonction consécutive et les négociations laborieuses que M. Ciaccia a finalement conduites avec succès, l'ancien premier ministre a poussé le projet presque à son terme avant de perdre le pouvoir. Et l'adversité à laquelle il s'est sans cesse heurté dans la réalisation du projet est évidemment l'une des raisons de son échec électoral. Aussi, pour critiquer à ce point aujourd'hui le principal promoteur du projet, il faut que le PQ veuille vraiment faire oublier les erreurs constantes de ses analyses énergétiques jusqu'à l'été de 1976.

Le sentiment de fierté collective devant cet ouvrage colossal et l'impression d'avoir acquis la possession d'une intarissable source d'énergie ne doivent cependant pas faire oublier la dépendance du Québec en matière de pétrole. A cet égard l'initiative de Soqui à Mexico revêt une certaine importance: le Québec espère en somme que le Mexique, devenu grand producteur pétrolier, sera disposé à garantir des approvisionnements en retour d'une technologie qu'Hydro-Québec pourrait lui offrir. C'est une hypothèse que le gouvernement explore avec raison. Mais on ne voit pas encore comment le Québec, s'il peut se donner un avenir énergétique, pourrait du même coup choisir en toute sérénité son avenir politique. Il peut choisir son avenir politique, certes, mais ce n'est pas LG-2 qui suffira à lui procurer la sérénité par surcroît.

Michel ROY

ACTUALITÉ

Des propos courageux de M. Trudeau

par Robert Déca

Il est de ces sujets dont un politicien, règle générale, ne parle pas, s'il y a risque de heurter de façon trop personnelle une partie de l'électorat ou certains de ses propres bailleurs de fonds. M. Trudeau, qui ne s'est jamais laissé impressionner par les règles générales, s'est permis, ces jours derniers, avec une audace désarmante, d'aborder le sujet tabou par excellence, celui de l'antisémitisme.

Discrettement, mais fermement, lors d'une entrevue accordée à des journalistes du *Soleil*, de Québec, et du *Star*, de Toronto, et qui a fait l'objet d'une dépêche de la Presse Canadienne, il a demandé à certains chefs de la communauté juive canadienne de penser d'abord en fonction du Canada, et ensuite, ensuite seulement, en fonction d'Israël.

Référant aux promesses qui leur avaient été faites, par le gouvernement conservateur, de déménager l'ambassade canadienne de Tel-Aviv

à Jérusalem et de punir encore plus sévèrement les compagnies canadiennes qui participent au boycottage ordonné par les pays arabes, l'ancien premier ministre du Canada leur a reproché de trop inciter le gouvernement canadien à adopter une politique néfaste aux relations canado-arabes et à l'économie canadienne. M. Trudeau lui mettait en garde, du même coup, contre la possibilité, s'ils ne se ravisaient pas, d'une recrudescence d'antisémitisme.

Ces propos sont courageux, quand on connaît l'appui traditionnel donné au Parti libéral du Canada par la communauté juive, quand on connaît l'importance du vote juif au pays, particulièrement dans la région de Toronto, cette faiblesse et défiance de gouvernement, et quand on connaît les craintes de tous les partis politiques, de heurter de quelque façon la sensibilité juive.

Cette possibilité d'antisémitisme, dont fait état M. Trudeau, si pénible

soit-elle, est réelle, et le chef libéral a bien fait d'informer ceux-là même qui en seraient les victimes, qu'ils courent au-devant de leur propre malheur. La communauté juive, comme tout autre groupe de pression au Canada, est sujette aux impératifs de l'intérêt national. S'il arrive que son intérêt ne coïncide pas avec celui du pays, elle doit accepter que les dirigeants du pays le lui disent. Elle devrait même, prenant les devants, délier les politiciens de promesses naïves faites dans l'aveuglement d'une campagne électorale chaudement disputée. La population, c'est en quelque sorte l'avertissement qu'a lancé M. Trudeau, a besoin de savoir que, si elle doit se servir les coudes et faire face aux pressions du monde arabe, ce n'est pas simplement parce qu'un groupe de pression, abusant du pouvoir que lui confèrent le nombre et la fortune de ses membres, a placé ses intérêts propres au-dessus de ceux du pays. Ce que remet en question M. Tru-

deau, par-delà ce cas particulier de la communauté juive, c'est la place de plus en plus accaparante que prennent les groupes de pression au Canada. Ces groupes, fussent-ils les syndicats, les compagnies pétrolières etc., se comportent comme si leur responsabilité à l'égard des citoyens ne croissait pas au même rythme que leur pouvoir. La population, qui avait tendance à ne juger et ne condamner qu'un seul coupable, le politicien qui avait eu la faiblesse de céder aux pressions, devient de plus en plus critique et de plus en plus sévère à l'égard de ceux qui cherchent à se servir des élus, à des fins incompatibles avec l'intérêt de la majorité. Le jeu de l'irresponsabilité se joue à deux, et il n'est pas sûr que les groupes de pression, qui font encore la pluie et le beau temps dans les milieux gouvernementaux, échappent bien longtemps à la colère d'une population qui découvre que les vrais coupables ne siègent pas toujours au Parlement.

LETRES AU DEVOIR

Une démarche courageuse de la part du chef du PLQ

Dans un récent article paru dans ce journal, Maurice Champagne-Gilbert dénonce « l'arbitraire, la discrimination, l'oligarchie politique et moraliste » qui « caractérisent » la position de Claude Ryan sur le choix des candidats libéraux au Québec. Et, du même coup, il clame sa crainte des effets que pourrait avoir cette position « dans l'éventualité d'un retour à un leadership politique et social de droite chez nous ». Sous-entendu: il faut craindre les hommes de droite, allusion au stéréotype de la mauvaise droite et de la bonne gauche. Un coup d'encensoir à Karl Marx, quoi.

Autre stéréotype: il trouve que la vie intellectuelle est souvent un « refuge », une « compensation » en regard de « carences affectives, relationnelles et sociales ». En conséquence, l'envergure intellectuelle allée au leadership pourrait engendrer des dictateurs ou des révolutionnaires. A partir de là, on pourrait conclure que le leadership intellectuel doit être évité puisqu'il engendre des dictateurs: voilà l'image projetée par son « raisonnement ». L'ex-vice-président de la Commission des droits et libertés voudrait sans doute comme députés des mollusques compatissants...

Pour dénoncer l'exigence de la stabilité dans la vie personnelle, professionnelle ou familiale des futurs candidats libéraux, Champagne-Gilbert y va de son commentaire moralisateur au sujet des potins sur les séparations ou les mariages de nos premiers ministres, sur

« l'affaire Eagleton » ou sur la vie privée des Kennedy, pour terminer par cette affirmation que les auteurs de ces potins, qu'il appelle « journalistes-censeurs » sont des alliés naturels de Claude Ryan. Ce procédé qui consiste à associer Ryan et jaunisme ne reluit pas par son honnêteté.

Bien entendu, selon lui, quand le chef libéral parle de candidats qui ont au moins 35 ans et une solide formation collégiale, cela veut dire des candidats qui ont fait leur cours classique. Sans doute ce cours a-t-il formé des hommes trop intellectuels? A-t-on oublié que la politique exige et la formation intellectuelle et l'expérience?

Autre cliché: « La vertu poussée au sacrifice, dans le travail et, en particulier, dans l'exercice du pouvoir, rend souvent tyrannique ». Cela projette l'image suivante: l'homme qui a des principes moraux est un tyran en puissance. Vaut-il mieux avoir des députés médiocres et insignifiants?

Maurice Champagne-Gilbert n'aurait pas été lui-même s'il n'avait pas déploré le « contexte masculinisé » qui domine ces critères. Il faudrait, selon lui, pour être juste, établir des « quotas de femmes »: cela veut dire en d'autres termes qu'il faudrait, pour faire une place aux femmes, sacrifier ou éliminer de bons candidats pour la simple raison qu'ils sont des hommes! Et des mots comme arbitraire, inquisition, oligarchie, dictateur, étroitesse morale, conservatisme étroit, chasse

aux sorcières, ponctuent ce texte où la simple honnêteté intellectuelle est absente. Tout ce qu'on y trouve, ce sont des peurs, des insinuations, des clichés, des stéréotypes.

Je n'ai jamais été un partisan de Claude Ryan et je n'entends pas défendre telle ou telle position qu'il a prise. Mais je constate que, pour une fois, un chef de parti énonce clairement ce qu'il considère comme souhaitable et même essentiel chez un homme politique; pour une fois, un chef de parti met sa confiance dans la qualité des hommes plutôt que d'espérer des miracles de l'amélioration des institutions. Cela demande du courage. On critique de façon constructive, soit. Mais qu'on entreprenne de démolir à coup d'images, de peurs, d'associations et de stéréotypes, ces procédés tortueux me dégoûtent. Ce qui m'écoeure, ce qu'il faut mettre en échec, c'est la diffusion de mythes tels l'intellectuel-dictateur, l'homme-exploiteur-de-la-femme, etc, qui rendent vraisemblable et même « souhaitable » une société utopique, sans tensions, sans antagonismes, un univers brumeux où régneraient les doux incapables, sans principes, sans énergie, ou les gens n'auraient que des « droits », sans les devoirs correspondants, et où, sans doute, les politiciens seraient au niveau d'incompétence et d'irresponsabilité voulu par tous les petits Champagne-Gilbert.

Jacques LALANDE
Boisbriand, 16 octobre

LIBRE OPINION

La question

par Robert Barberis

Essayiste, militant au Parti québécois, Robert Barberis est professeur au cégep Bourgeois.

Plus de quarante pour cent d'indécis attendent avec impatience de connaître le libellé précis de la question sur laquelle tous les Québécois auront à se prononcer lors du référendum. Il est intéressant d'examiner des formulations possibles dans l'hypothèse d'une question plutôt courte. C'est un exercice intellectuel stimulant qui peut alimenter la réflexion politique.

Messieurs Trudeau et Ryan souhaitent que la question soit posée ainsi: Etes-vous pour la souveraineté politique du Québec? Les fédéralistes n'aiment pas beaucoup la notion d'association économique qui mine la peur de la séparation. On sait hors de tout doute que la suggestion des chefs de l'opposition officielle à Ottawa comme à Québec ne sera pas retenue. Si le gouvernement du Québec obtenait une majorité sur cette question, il serait dans la position la plus forte possible face à Ottawa. Étant fort occupés à bien administrer un Etat provincial, les leaders péquistes se fient aux sondages.

Si, en 1967, un sondage avait été tenu pour savoir si la population du Québec souhaitait que M. René Lévesque quitte le Parti libéral pour lancer un mouvement politique, environ quinze pour cent auraient été d'accord. Pourtant René Lévesque a agi selon ses convictions et on voit où sa volonté politique l'a mené. Mais l'étape a suivi. Nous savons donc avec certitude que la question portera sur la souveraineté - trait d'union-association. Il s'agit de voir comment elle sera formulée.

En s'interrogeant sur ce problème, il faut savoir que le sens précis de la question n'échappera à

personne. En effet, un livre blanc sera bientôt publié sur la souveraineté-association et il faut souhaiter qu'il sera, à bon droit, tiré à un million d'exemplaires. L'article 26 de la Loi sur la consultation populaire (loi 92) dit: « Au plus tard dix jours avant la tenue du scrutin, le directeur général des élections doit transmettre aux électeurs une brochure unique expliquant chacune des options soumises à la consultation populaire et dont le texte est déterminé par les comités nationaux respectifs. » Cette brochure sera tirée à plus de quatre millions d'exemplaires (le ciel bénisse les imprimeurs qui obtiendront ce contrat). En plus, il est possible et même souhaitable de faire précéder la question d'un préambule qui aura la même diffusion. Dans ce contexte où le droit à l'information est pleinement respecté et où tout le monde peut lire des documents facilement accessibles, le sens précis de la question sera connu de tous. On peut alors formuler des hypothèses de questions plus proches du télégramme que de la thèse.

La manière la plus simple de formuler la question serait celle que j'ai déjà suggérée ici-même à deux reprises: Etes-vous d'accord pour confier au gouvernement du Québec le mandat de réaliser la souveraineté-association par voie de négociation? Mais depuis ce temps, la publication du sondage Cloutier-Morin a enflammé l'imagination des journalistes.

Ainsi, par exemple, M. Normand Girard a écrit que la question pourrait comprendre les éléments suivants: mandat de négocier; souveraineté-association; nouvelle entente; d'égal à égal; et peut-être le reste du Canada. Le journaliste est astucieux. Il note les éléments qui, dans le sondage Cloutier-Morin, ont obtenu les pourcentages les plus éle-

vés et conclut que ces éléments pourraient apparaître dans la formulation de la question. Ce qui donnerait la question suivante: Etes-vous d'accord pour confier au gouvernement du Québec le mandat de négocier d'égal à égal avec le reste du Canada une nouvelle entente basée sur la souveraineté-association? Cette formulation est acceptable parce qu'elle est claire, honnête et entièrement conforme au programme du Parti québécois.

Le même jugement vaut pour la formulation suggérée par M. Gilles Lesage qui a cité M. Lévesque précisant que la question porterait sur « un mandat pour rapatrier tous nos impôts et tous nos pouvoirs législatifs tout en maintenant les liens économiques avec le Canada ». Ici, le mot « souveraineté » est remplacé par son contenu tel que défini dans la déclaration ministérielle d'octobre 78. Ce qui pourrait donner à peu près la question suivante: Etes-vous d'accord pour confier au gouvernement du Québec le mandat de rapatrier tous nos impôts et tous nos pouvoirs législatifs et de négocier avec le Canada une association économique mutuellement avantageuse? Cette formulation est proche du texte adopté au congrès du Parti québécois de juin dernier. La résolution se lit comme suit: « Un gouvernement du Parti québécois s'engage à: dès que les Québécois lui en auront donné mandat par voie de référendum, exiger le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs inhérents à un Etat souverain et proposer au Canada de réaliser avec lui une association d'Etats souverains devant succéder aux arrangements constitutionnels actuels ».

Une autre excellente formulation provient de M. Jean-Claude Picard qui écrivait le 5 octobre dernier: « Une question-synthèse pourrait être à peu près celle-ci: Etes-vous

d'accord pour confier au gouvernement du Québec le mandat de réaliser la souveraineté politique du Québec et de négocier, d'égal à égal, une association économique avec le reste du Canada? » Il décrit ensuite ce qui pourrait être une question-programme où le contenu de la souveraineté serait explicité ainsi que celui de l'association. Cela donnerait la question suivante: Etes-vous d'accord pour confier au gouvernement du Québec le mandat de percevoir tous les impôts des Québécois, de faire toutes les lois s'appliquant au territoire du Québec et de négocier, d'égal à égal, une association avec le reste du Canada qui comprendra le maintien d'une monnaie et commune et l'absence de barrières douanières?

En voici une dernière: Etes-vous d'accord pour remplacer le régime fédéral par un régime de souveraineté-association et, en conséquence, étes-vous d'accord pour confier au gouvernement du Québec le mandat de négocier d'égal à égal avec le reste du Canada une nouvelle entente entre deux Etats souverains associés économiquement?

Nous venons de voir six formulations différentes, plausibles, claires et honnêtes de la question qui pourraient être posées au référendum tenu au printemps prochain sur l'avenir politique du Québec. Ces formulations respectent les critères suivants: elles sont basées sur l'option souveraineté-association; on ne parle pas de négocier la souveraineté qui dépend de la seule volonté politique des Québécois mais de la réalisation; la modalité de la négociation est affirmée explicitement et s'applique à l'association économique; le gouvernement du Québec demande un mandat, ce qui est normal, la possibilité est réelle d'obtenir la majorité des votes et donc de gagner le référendum en attirant les indécis.

Appui aux travailleurs de la CTCUM

Comme plusieurs je n'ai pas d'auto. La grève dans le transport public m'oblige à marcher, pédaler, faire du pousse-pousse... Bref, comme plusieurs je me dérange. Mais ce qui me révolte carrément c'est de voir comment les éditeurs de certains journaux et la majorité des « lettres de lecteurs » s'acharnent contre les travailleurs de la CTCUM et la grève dans les services publics au nom de la défense des plus pauvres et des démunis.

Or ces grands défenseurs des « pauvres et des petits » sont les mêmes individus qui ne ratent pas une occasion pour justifier les coupures dans l'assurance-chômage et de l'assistance sociale opérées par les gouvernements; pour justifier le gel du salaire minimum dont doivent se contenter justement les petits salariés; pour justifier les réductions de service dans les hôpitaux et dans les autres services publics. Ce sont les mêmes individus qui n'écrivent pas une ligne quand on apprend que les 200 plus grandes industries au pays ont ensemble obtenu une augmentation des profits de 37% pour l'année 78-79, alors que les augmentations de salaires n'ont augmenté que de 6% en moyenne.

Je n'ai jamais vu tant d'hypocrisie. La véritable intention de ces gens-là saute aux yeux: ils prennent tous les

prétextes pour justifier les attaques contre les travailleurs et ceux du secteur public en particulier. Car voyez-vous si les travailleurs réussissent à obtenir des salaires leur permettant de faire vivre convenablement leurs familles face à l'augmentation du coût de la vie, s'ils réussissent à maintenir leur sécurité d'emploi, à améliorer leurs conditions de travail et bien les travailleurs du secteur privé pourraient être tentés de suivre leur exemple. Et ça, pour les patrons ça signifie moins de profits. Le ministre Parizeau me répondrait qu'il ne veut pas augmenter le fardeau des impôts des travailleurs. Justement il y a quelques années c'est au nom « des services sociaux pour tous » que les gouvernements augmentaient les taxes et les impôts. Aujourd'hui l'argent des travailleurs va toujours grossir les coffres de l'Etat, avec la différence que la belle promesse d'hier ne tient plus. Les services sociaux sont tous remis en question pendant que les subventions aux capitalistes, ceux qui vivent déjà dans le luxe, grimpent en flèche. Mais les luttes des travailleurs du secteur public compromettent aussi ces belles politiques. C'est pour ça que la minorité de profiteurs et ses porte-paroles dans les journaux tiennent tant à les casser.

Il faut cesser d'être dupe de

ce petit jeu. Les travailleurs n'ont pas d'autres moyens pour faire valoir leurs droits que la grève. Si on veut que ces grèves durent le moins longtemps possible et si on ne veut pas qu'elles se règlent au détriment des travailleurs, il n'y a qu'un moyen: accorder tout soutien le plus résolu à leurs luttes et exiger que l'Etat satisfasse leurs revendications. Diviser pour régner, telle est la politique de la minorité qui domine. S'unir pour vaincre, telle doit être la politique de la majorité qui est exploitée!

Christian JETTE
Montréal, 19 octobre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Z 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$65 par année; six mois: \$36; trois mois: \$24. A l'étranger: \$70 par année; six mois: \$38; trois mois: \$27. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de fabrication: \$15 par copie. Demander le numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Le référendum est plus une protestation qu'un choix

DANS quelques mois, il y aura donc au Québec un référendum quant à l'opportunité d'un nouveau statut politique pour cette province. Qu'il s'agisse de souveraineté ou d'association nouvelle avec le reste du pays, l'enjeu est d'une importance que l'on ne saurait exagérer.

Notons d'abord que, pour le Québec, cette tendance à conduire ses affaires propres, à être maître chez soi, n'est que l'évolution normale d'un état de choses. C'est en somme un réflexe de survie comme groupe ethnique, réflexe né avec la conquête et qui remonte ainsi à plus de deux cents ans.

Si ce mouvement s'est accentué au cours des dernières décennies, c'est que le groupe francophone a réalisé davantage les faiblesses de sa situation en Amérique du Nord, qu'il craint pour sa survie, même au Québec. Par ailleurs, l'émancipation politique généralisée, de même que la multiplicité des communicateurs, traits caractéristiques à notre époque, y sont aussi pour quelque chose.

Pour juger sainement du problème et répondre objectivement à la question qui sera posée à tous les Québécois, deux conditions préliminaires paraissent s'imposer, toutes deux de réalisation plutôt difficile, si l'on en juge par le débat déjà engagé et dont nous sommes les témoins.

En premier lieu, il faudra s'efforcer de bannir l'émotion, ne pas se laisser guider uniquement par les sentiments, si respectables soient-ils. C'est que l'émotion, passagère de nature, porte à l'exagération, surtout s'il s'agit de peur, d'angoisse ou d'intolérance. La seconde condition nécessaire à l'appréciation objective du problème qui sera soumis, c'est l'absence de partisanerie politique dans le sens péjoratif du mot, soit celle qui prévient l'exercice du jugement.

Les Québécois seront donc bientôt appelés à se prononcer sur leur avenir politique. Ce geste très démocratique contraste avec les circonstances de la naissance de notre constitution. Quel qu'il ait été son mérite à l'époque de son entrée en vigueur, il paraît évident que la constitution qui nous régit n'est plus à jour. L'industrialisation à outrance au cours du dernier siècle, avec les profonds changements démographiques et sociaux qu'elle a provoqués, ont transformé la vie de notre pays comme celle de beaucoup d'autres, en créant des problèmes aussi nombreux que complexes.

par **Emile Poissant**



Avocat-conseil dans une grande étude légale de Montréal, l'auteur a été admis au Barreau en 1923. Fait conseiller du roi en 1945, nommé syndic puis élu premier conseiller du Barreau, et bâtonnier du Barreau de Montréal en 1965 et 1966. Professeur d'éthique professionnelle à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal de 1953 à 1968. M. Poissant est aujourd'hui âgé de 79 ans et se présente encore six jours par semaine à son bureau. L'article qu'il a écrit pour LE DEVOIR constitue un remarquable témoignage à quelques mois du référendum.

Qu'il y ait lieu à une adaptation à des conditions nouvelles, tout le monde au Québec paraît l'admettre, même si l'on est loin de s'entendre sur sa portée, sa nature et son étendue. Il reste qu'à peu près personne en notre province francophone n'est parfaitement satisfait du statu quo ni favorable à sa prolongation.

C'est que le Québec surtout a été affecté par ces changements profonds de notre époque, d'où son insatisfaction prononcée. Déjà handicapé au départ par la constitution en vigueur, il n'a pas été favorisé assez par cette même constitution.

Que l'on songe aux centaines de milliers de Québécois francophones qui sont allés se perdre aux États-Unis, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, comme aux dizaines de milliers d'autres qui ont tenté fortune dans les provinces de l'Ouest où ils luttent désespérément contre l'assimilation. En même temps, la population proportionnelle du Québec avec le reste du pays diminue d'année en

année et, avec elle, son influence politique véritable.

C'est que, consciemment ou non, les autorités fédérales de même que les provinces anglophones ont toujours considéré le Québec comme étant une province comme les autres. Elles ont ignoré ou refusé d'admettre que le Québec, par son histoire, sa langue, sa culture et ses traditions séculaires, était différent des autres provinces, d'où une personnalité politique et sociale distincte.

Ce fut la grande erreur du dernier siècle, erreur génératrice de mésententes et de conflits continus entre le pouvoir central d'une part, comme représentant de la majorité anglophone, et le Québec d'autre part, porte-parole de la minorité francophone, mésestime qui s'est accentuée d'année en année et surtout au cours des dernières décennies.

Cette erreur, il faut bien le dire, elle est imputable en bonne partie à la minorité anglophone du Québec. Au lieu de se faire le porte-parole du Québec français auprès du Canada anglais, d'être le trait d'union entre les deux groupes, trop souvent cette minorité s'est identifiée avec le premier, cela au point d'ignorer ses compatriotes du Québec et d'y faire vie à part. Comment expliquer autrement le fait, pour de nombreux anglophones, d'avoir passé toute leur vie au Québec sans apprendre ni utiliser un seul mot de français?

Une protestation plutôt qu'un choix

Au fond, le référendum annoncé n'est qu'une façon de synthétiser les divers aspects de l'actuel problème politique du Québec en invitant sa population à faire connaître ce qu'elle en pense. C'est donc moins un choix qu'une manifestation ou protestation possible contre un état de chose que beaucoup de Québécois considèrent comme peu satisfaisant et même intolérable.

Si cet objet de la consultation est en principe facile à concevoir, on ne peut en dire autant du moyen de le faire saisir par tout un peuple, compte tenu des passions que le débat suscitara quant au but ultime qu'il pourrait atteindre, aux intérêts qu'il peut affecter, et à la propagande qu'il provoquera nécessairement. Comment rendre clair ce que l'on tentera d'obscurcir, simplifier ce que l'on compliquera, somme toute empêcher le débat de s'égarer?

On paraît s'accorder pour dire que la ou les questions à poser à l'électeur, comme leur formulation, devront être concises, limpides et sans ambiguïté aucune, de même que de nature à n'inviter que des réponses monosyllabiques. Tout cela est bien mais l'électeur, pour se prononcer intelligemment, devra savoir ce que représente ce OUI ou ce NON, en tenant compte des hypothèses extrêmes que la propagande aura fait miroiter. La vérité n'est jamais absolue, elle est rarement éblouissante et l'effort pour la trouver est un peu contre nature.

Il semble qu'il n'y aura pas de question pouvant donner prise à une réponse passe-partout, c'est-à-dire sans signification véritable. Ainsi en serait-il des questions vagues comme: Êtes-vous en faveur du fédéralisme? Êtes-vous en faveur de la souveraineté du Québec? Ces expressions, et davantage celle de séparatisme, particulièrement négative, prises en soi, sont de simples concepts dont l'abstraction peut tout couvrir sans rien préciser.

En somme, ce que l'on voudra savoir du peuple québécois, c'est si, comme groupe ethnique, il est satisfait de son sort politique actuel ou s'il en veut l'amélioration. Par le référendum à venir, le peuple québécois, s'il n'est pas entièrement satisfait de son sort politique, pourra donner mandat à ses représentants d'améliorer les choses. De quelle façon y arriver? Il n'appartiendra pas à la masse populaire de l'indiquer, parce qu'elle n'est pas en état de le faire, qu'il s'agisse de transfert de pouvoirs ou d'attribution de juridictions, sans oublier que la géographie a ses contraintes et la vie économique ses exigences.

C'est aux juristes et aux techniciens en la matière qu'il appartiendra de réaliser le désir exprimé d'amélioration et d'ainsi réaliser un nouveau modus vivendi. Il ne faut pas oublier en effet que la rédaction d'une constitution politique représente une oeuvre gigantesque, presque à la limite des capacités humaines.

À titre d'exemple, que l'on songe aux centaines de litiges qu'a fait naître la répartition des pouvoirs législatifs de la constitution actuelle.

À l'assemblée constituante (à laquelle le référendum pourra donner lieu), le Québec, comme représentant du monde francophone, sera comme toujours en minorité. Or, pour atteindre l'objectif recherché d'un sort particulier et meilleur, il est nécessaire, essentiel même

que, lors du débat constitutionnel, le Québec cesse d'être une province comme les autres et parmi les autres, qu'il devienne une entité distincte non soumise à la loi de la majorité. Inutile en effet de s'illuminer, tout le problème est là. En politique, plus peut-être qu'en d'autres domaines, les droits n'ont de valeur que si on peut les faire respecter. À cette occasion de la discussion d'une refonte des relations entre les deux groupes ethniques, charbonnier devra être maître chez soi dans toute la mesure du possible.

Entre partenaires égaux

Autrement dit, le débat devra s'engager entre partenaires égaux, quelle que soit l'importance numérique relative des deux participants principaux. À cette fin, ces deux partenaires devront se libérer de toute sujétion l'un à l'égard de l'autre. Ce devra être le cas de deux voisins inégaux en puissance, mais égaux en droits, qui tenteront d'améliorer leurs relations mutuelles de voisinage en tenant compte de leurs intérêts réciproques. Il faudra alors bien se garder de faire en sorte que l'association du Québec au reste du Canada devienne l'alliance du pot de terre au pot de fer, comme c'est un peu le cas présentement. Que le Québec fasse alors passer sa province avant le Canada, cela ne doit pas surprendre. On préfère sa famille à la masse populaire de l'indiquer, parce qu'elle n'est pas en état de le faire, qu'il s'agisse de transfert de pouvoirs ou d'attribution de juridictions, sans oublier que la géographie a ses contraintes et la vie économique ses exigences.

Un autre point de vue, c'est que l'on songe aux centaines de litiges qu'a fait naître la répartition des pouvoirs législatifs de la constitution actuelle. À l'assemblée constituante (à laquelle le référendum pourra donner lieu), le Québec, comme représentant du monde francophone, sera comme toujours en minorité. Or, pour atteindre l'objectif recherché d'un sort particulier et meilleur, il est nécessaire, essentiel même

Si le Canada anglais tient au Québec comme partie du Canada, ainsi que ce paraît être le cas, il lui appartiendra alors de faire les concessions nécessaires.

Ce référendum projeté, malgré son importance certaine, ne règlera pas en soi le sort politique du Québec. Il ne peut être qu'un pas en avant, aussi nécessaire qu'effectif, vers une solution réelle.

Certes, le nationalisme des francophones, né avec la conquête, ne disparaîtra pas avec le référendum, quelle qu'en soit l'issue. Les peuples comme les individus, ont l'instinct de la survie. Un arbre dont les racines remontent à plusieurs siècles ne saurait s'abattre sur un seul coup de vent, si violent soit-il. Ce nationalisme, il continuera de se manifester d'une façon ou de l'autre. Le danger, au cas de réponse négative, est que certains éléments se radicalisent avec les conséquences déplorable que la chose peut comporter.

Cependant, puisque tous paraissent admettre que la constitution actuelle doit être remaniée et même remplacée, il semble essentiel que ce remaniement donne lieu et soit l'occasion d'une transformation profonde des relations du Québec avec le reste du pays, cela dans l'intérêt bien compris de l'un et l'autre. À cette fin, est-il permis d'espérer et de souhaiter, qu'à l'occasion de ce référendum, le peuple du Québec manifesterait sa volonté de vivre pleinement sa vie propre, fidèle en cela à plus de quatre cents ans d'histoire, quelque mouvementée qu'elle ait été jusqu'ici.

Pour atteindre cet objectif, il faudra à chaque citoyen comme à chaque citoyenne du Québec faire abstraction de toute partisanerie politique, comme de tout sentiment injustifié de crainte; voir plus haut et plus loin que l'immédiat; songer à la génération montante, c'est-à-dire au sort des enfants actuels et de ceux qui suivront. En un mot faire preuve d'une solidarité qui a trop souvent manqué chez nous.

REPRIQUE

Les groupes ethniques et la souveraineté-association

COMMENTANT le récent colloque de la Fédération des groupes ethniques, tenu à Montréal à la mi-septembre, M. Yvon Valcin met en évidence d'une façon éclairée un certain nombre de malentendus qui existent encore entre certains Québécois de nouvelle souche et le Parti québécois. Cela mérite une réponse aussi claire et ouverte que possible.

Le régime fédéral et la démocratie

D'entrée de jeu, M. Valcin souligne la non-indifférence «des milliers d'immigrants aux yeux desquels le Canada restera, avec ses hauts et ses bas, un symbole des libertés démocratiques dans le monde occidental». Aussi, il se demande «quel discours va-t-on tenir à un Tchèque, à un Hongrois ou à un Ukrainien pour le convaincre de «totalitarisme» fédéral et canadien envers le Québec, au point de justifier la souveraineté politique du Québec».

Je répondrai d'abord que ce discours, c'est celui de la démocratie, de l'égalité entre les peuples. En vertu de quel principe faudrait-il priver un peuple de sa

par **Gilbert Paquette**

M. Paquette est député de Rosemont à l'Assemblée nationale du Québec.

souveraineté politique, surtout s'il décide de l'exercer dans le cadre d'une nouvelle association avec le reste du Canada, sous le simple prétexte que les libertés individuelles sont respectées? Si un jour l'emprise soviétique se relâche en Ukraine et que les libertés civiles sont rétablies, devra-t-on demander aux Ukrainiens de mettre de côté leurs aspirations légitimes à l'indépendance de leurs pays?

S'il est vrai que les libertés individuelles ont généralement été respectées au Canada, il n'en reste pas moins que l'histoire du Canada-français et du Québec n'est qu'une longue série d'injustice et de négation de notre statut d'égalité.

Voilà pourquoi, 80% des Québécois veulent une nouvelle entente d'égal à égal entre le Québec et le reste du Canada. Or,

je défie n'importe qui de démontrer que cela est possible dans le cadre d'un régime de type fédéral. Compte tenu de la réalité canadienne, renouveler le fédéralisme, c'est transférer des compétences du fédéral aux provinces ou du moins au Québec; c'est diminuer le gouvernement national des Canadiens anglais pour donner une partie de gouvernement national aux Québécois; c'est demander beaucoup trop au Canada anglais et donner trop peu au Québec!

Le maintien d'un régime fédéral serait-il pour certain, un absolu? Par exemple, on affirme, souvent de bonne foi, que le fédéralisme est un rempart de nos libertés individuelles. On oublie trop facilement que l'Union soviétique, l'Afrique du sud et le Brésil sont des fédérations. État unitaire, union fédérative ou association d'États souverains ne sont que des structures politiques que l'on superpose aux populations et on doit les juger en fonction de leur adaptation aux besoins. Aucune n'est la meilleure solution dans toutes les situations. Aucune n'est en soi une garantie de liberté et de démocratie. Mais il est certainement plus démocratique d'adapter les structures aux populations plutôt que l'inverse. C'est pourtant l'absolu d'une structure mal adaptée que veut maintenir nos amis fédéralistes en faisant de tout un peuple une province que l'on dit pas comme les autres, mais à laquelle on donne le même statut que les autres.

On peut comprendre nos concitoyens néo-québécois d'avoir un attachement particulier pour le pays qui les a accueillis. On souhaiterait cependant que cet attachement s'étende d'abord à la majorité francophone du Québec au point de comprendre ses aspirations bien légitimes à l'égalité. On souhaiterait surtout qu'on ne nous fasse pas l'injure de croire qu'un Québec souverain et associé serait moins démocratique et moins ouvert aux groupes ethniques que maintenant. C'est tout le contraire qui se dessine et ce pour plusieurs raisons.

Sécurité démographique

M. Valcin reconnaît que «l'input ethnique n'a de chance d'être valorisé ici qu'à condition que le Québec et le fait français qu'il incarne en Amérique soient culturellement et économiquement sécurisés dans les faits et dans l'esprit des gens, quel que soit son statut politique (...)». Il reconnaît que «tant que le Québec sera sur la défensive à l'intérieur de la Confédération canadienne, il y a peu de chance de le voir détendu et décrispé à l'égard des groupes ethniques dits anglophones particulièrement».

Voilà un point d'accord important qui rejoint d'ailleurs l'analyse de Pierre Bourgault: «On ne peut pas demander à un assiégué de ne pas avoir peur. Mais on peut exiger d'un homme libre qu'il assume toutes ses responsabilités, face à lui-même et face aux autres. Il en va des peuples comme des individus: si un peuple se sent menacé, il a tendance à se réfugier en lui-même et à prononcer des exclusives contre tout ce qu'il ne perçoit pas comme faisant partie de lui-même. Mais le jour où il se sent assez fort pour vivre pleinement sa vie, le jour où il s'est assuré des «frontières sûres», comme on dit quelque part, ce jour là il peut considérer comme un enrichissement ce fa-

meux corps étranger qu'il rejetait violemment quelque temps auparavant.»

Or, comment cette sécurité peut-elle s'établir sans que nous soyons maître chez nous? Notre poids démographique dans la Fédération canadienne est passée de 50% en 1840 à 33% en 1867, à 26% aujourd'hui. Les démographes prévoient qu'il passera à 20% dans 20 ans et à 6% dans un siècle. Dans le cadre d'un régime fédéral, quel qu'il soit, nous pourrions de moins en moins contrôler notre vie collective.

Là où je ne suis plus M. Valcin c'est lorsqu'il se demande «en quoi et comment la souveraineté-association contribuera à renverser cette tendance à la minorisation et à attirer un flux migratoire plus puissant pour compenser le déficit démographique du Québec». D'abord même, en supposant que la tendance à la minorisation se continue de la même manière dans un régime de souveraineté-association, elle n'aurait plus cet effet de nous enlever petit à petit la maîtrise de notre vie collective. Un Québec souverain, maître de 100% de ses impôts et de ses lois, même en association avec le reste du Canada, demeurerait tout aussi souverain, que la population du Canada anglais soit dix fois ou trois fois plus grande que celle du Québec. Le meilleur exemple que l'on puisse donner est celui du Danemark qui, avec une population de 5 millions, a un produit national brut par habitant plus élevé que l'Allemagne fédérale avec 62 millions d'habitants. Que serait-il advenu du peuple danois si au lieu de collaborer avec l'Allemagne et d'autres pays au sein de cette association d'États souverains qu'est la Communauté économique européenne, ce peuple était devenu une province éloignée du centre économique de l'Allemagne fédérale?

Développement économique

Mais au-delà de cette sécurité démographique inhérente à la souveraineté-association, nous pensons qu'un Québec souverain aura plus de chances de réduire son déficit démographique. L'immigration se concentre naturellement dans les provinces riches: Ontario, Alberta et Colombie britannique. Un Québec souverain et associé des 1867 n'aurait pas été soumis à la «National policy» fédérale qui a concentré l'industrie lourde principalement en Ontario en laissant les secteurs traditionnels au Québec. Il n'y aurait pas aujourd'hui 14 usines automobiles en Ontario contre une seule au Québec. Le secteur pétrochimique ne se serait pas déplacé de Montréal à Sarnia grâce à la politique fédérale de 1956. Le Québec n'aurait pas eu que 16% des dépenses fédérales productrices d'emplois, alors qu'il fournit 26% des impôts fédéraux. Et on pourrait allonger la liste!

Un Québec souverain et associé ne pourra renverser cette tendance du jour au lendemain, mais il aura au moins les outils politiques pour le faire. Il pourra utiliser à fonds son potentiel hydro-électrique, ses mines, ses impôts de 25 milliards par année, ses épargnes de 60 milliards, son pouvoir d'achat qui dépasse les 75 milliards. Il pourra en un mot cesser ses batailles pour la survie du français et pour des réformes constitutionnelles qui ne mènent nulle part, Suite à la page 6

الحلقة العربية للدراسات والمعلومات في كندا

CERCLE ARABE D'ÉTUDE ET D'INFORMATION AU CANADA
Bienvenue aux représentants de l'OPEP

Aux représentants de l'OPEP venus au Québec pour participer au IVe colloque international d'Economie pétrolière, le Cercle arabe d'étude et d'information souhaite un grand succès dans leurs efforts en vue de donner une meilleure information concernant le droit légitime des pays pétroliers à disposer de leurs propres richesses.

Pendant trop longtemps utilisée comme «bouc émissaire» de toutes les crises économiques occidentales, l'OPEP mérite aujourd'hui de rétablir la vérité à son sujet. Elle en a les moyens.

À cet effet, nous accueillons avec une grande satisfaction la récente décision de cette organisation de créer une Agence d'information en vue de contrecarrer les calomnies sans cesse proférées contre les pays producteurs de pétrole. Une telle initiative ne manquera pas de faire avorter les sournoises tentatives visant à opposer les peuples occidentaux aux peuples du tiers-monde producteurs de pétrole.

Qu'il nous soit permis cependant d'espérer que l'OPEP contribue plus que dans le passé à l'information arabe en Occident.

Le Cercle arabe d'étude et d'information, qui coordonne son travail d'information avec le Bureau d'information de la Ligue des États arabes à Ottawa, entreprend depuis près de deux ans un grand effort en ce sens. Effort d'information qui se manifeste à trois niveaux:

- Publication d'articles et de lettres: plus d'une centaine dans les journaux canadiens francophones et anglophones;
- Publication de livres: le Cercle a créé la maison d'édition «Les Éditions Canada-Monde Arabe» qui vient de publier son premier livre, intitulé «L'alliance raciste israélo-sud-africaine»;
- Publication de pages publicitaires dans les journaux: le Cercle a créé la «Société canado-arabe d'information et de relations publiques» qui se charge d'acheter des surfaces publicitaires pour mettre à la portée du public canadien des documents utiles à la compréhension des problèmes arabes (ex.: «Affaire Jérusalem», Le Devoir des 18, 23 et 30 juin 1979).

Le Cercle est, à ce sujet, très heureux d'annoncer la publication d'un quart de page publicitaire dans la présente livraison du DEVOIR. Cette publicité fait suite à celle publiée le 22 octobre dans ce même quotidien (p. 19).

Le Cercle souhaite enfin grand succès à son président, le Dr Abdelkader BENABDALLAH, dans ses contacts à Québec avec les représentants de l'OPEP ainsi que dans ses prochains contacts avec le gouvernement irakien, membre de l'OPEP, qui l'a invité pour une visite en Irak.

Tous ces contacts, nous en sommes persuadés, permettront à l'information arabe au Canada de maintenir sa continuité tout en se renforçant.

Le Cercle arabe d'étude et d'information au Canada
(C.P. 143, succ. C.D.N. — Montréal)

Xe Colloque de relations industrielles
École de Relations Industrielles
Université de Montréal
La transformation de l'entreprise et du travail

Jeudi, le 1er novembre 1979:
Conférence:
«La transformation de l'entreprise et du travail dans les sociétés industrialisées.»
YVES DELAMOTTE, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.
Ateliers:
I - Enrichissement et élargissement des tâches
Personne-ressource: SYLVIE LEMIEUX, Gouvernement fédéral.
Animateur: LAURENT BÉLANGER, Université Laval
II - Groupes semi-autonomes et autonomes de production.
Personne-ressource: PIERRE PELLETIER, Steinberg Ltée.
Animateur: MICHEL BROSSARD, Université de Montréal
III - Contenu du travail et satisfaction
Personne-ressource: ROGER HÉBERT, Johnson & Johnson
Animateur: JEAN-MARIE RAINVILLE, Université de Montréal.
IV - Formes nouvelles d'organisation du travail: points de vue patronal et syndical.
Personne-ressource: NORMAND DESJARDINS, Union régionale de Montréal, Caisses populaires.
Animateur: ANDRÉ THIBODEAU, École des Hautes Études commerciales.
V - Les horaires de travail
Personne-ressource: ANDRÉ LORD, Le Groupe Commerce.
ALPHONSE DUPRÉ, Communauté Urbaine de Montréal.
Animateur: LOUIS-PHILIPPE BRIZARD, Université de Montréal.

Vendredi, le 2 novembre 1979
Conférences:
«Démocratisation de la gestion et de la propriété dans l'entreprise»
INSCRIPTION: Monique Desrochers
École de relations industrielles
Université de Montréal Tél.: (514) 343-7312

GABRIEL GAGNON, professeur, Département de sociologie, Université de Montréal.
«Le rôle de l'État dans la transformation de l'entreprise»
BERNARD LANDRY, ministre d'état au développement économique du Québec.
Ateliers:
I - L'actionnariat ouvrier
Personne-ressource: MICHEL PERON, Parron-Normick
Animateur: FÉLIX VERNET, École des Hautes Études commerciales.
II - Le partage des profits
Personne-ressource: DENIS CANTIN, Denis R. Cantin Ltée
Animateur: MARCEL CÔTÉ, École des Hautes Études commerciales.
III - La participation des travailleurs à la gestion de l'entreprise
Personne-ressource: CHARLIE CARPENTER, Syndicat canadien des travailleurs du papier - Tembec.
REAL CAUCHY, Tembec
Animateur: MAURICE BOISVERT, École des Hautes Études commerciales.
IV - L'entreprise auto-gérée
Personne-ressource: ANTONIO GARBULLI, Harvey Transport.
BERNARD LALANCETTE, Harvey Transport.
Animateur: MARCEL SIMARD, Université de Montréal.
V - Les coopératives de production
Personne-ressource: GUY BRISEBOIS, Imprimerie Coop Harpell
Animateur: VIATEUR LAROUCHE, Université de Montréal.

CLÔTURE DU Xe COLLOQUE
PIERRE-MARC JOHNSON, ministre du travail et de la main-d'œuvre.
ENDROIT: Hôtel Bonaventure
DATE: 1er et 2 novembre 1979

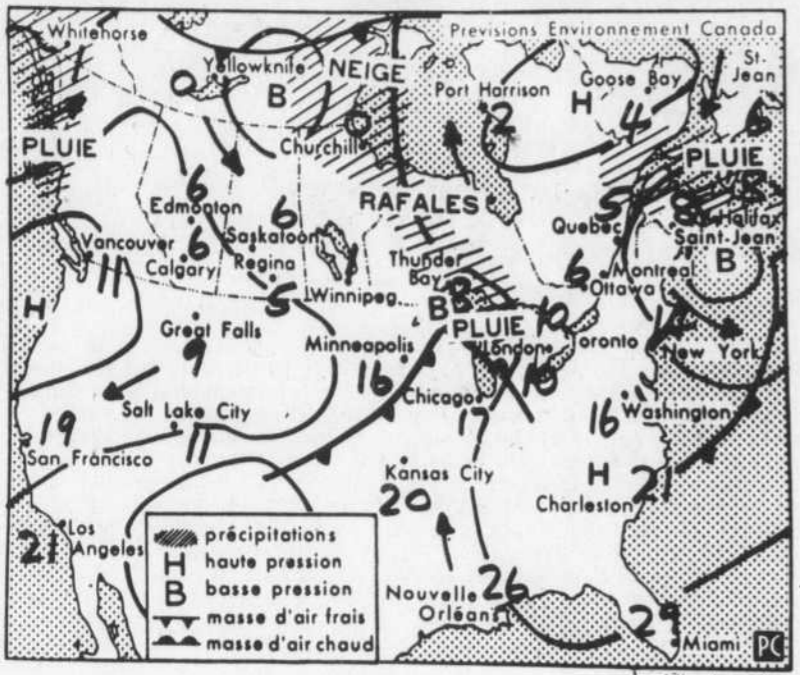
Chambre de commerce française au Canada
Déjeuner-causerie le mardi 30 octobre 1979 à midi
au Salon Or et Gris de l'Hôtel Ritz-Carlton

Conférencier invité d'honneur
Martial ASSELIN
Ministre d'État du Canada
Chargé de l'A.C.D.I.
dont l'exposé aura pour thème: «L.A.C.D.I. et la Coopération économique internationale»
Réservations: 866-2797

La Chambre de commerce de Montréal
Déjeuner-causerie hebdomadaire
LE MARDI, 30 OCTOBRE 1979

M. MARCEL CARON
Associé de Clarkson, Gordon & Cie et
Président de la Corporation des HEC
Titre: «L'Homme d'affaires de demain, actif ou passif?»
Hôtel Windsor
12 h 30
Le public est admis
Billets à l'entrée \$11.
Des carnets d'abonnement sont également disponibles \$90.
Renseignements: 866-2861

L'AMÉRIQUE



Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: nuageux avec quelques averses de neige. Maximum de 2 à 4. Aperçu pour mardi: beau et moins frais.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, région montagneuse de l'Estrie, Beauce: nuageux avec possibilité d'averses de neige fondante. Maximum près de 6. Aperçu pour mardi: beau et moins frais.

Québec, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie,

Lac-Saint-Jean, Saguenay: Nuageux avec des averses de neige. Vents modérés par moments. Maximum de 3 à 5. Aperçu pour mardi: dégagement.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie Comeau: Quelques averses de neige. Maximum de 3 à 6. Aperçu pour mardi: ciel variable.

Sept-Îles, Basse-Côte-Nord-Anticosti: nuageux avec quelques éclaircies et quelques flocons de neige. Maximum de 3 à 5. Aperçu pour mardi: ciel variable.



LG-2

du Nouveau-Brunswick, les ministres de l'Énergie de l'Ontario, de l'Alberta et du Canada, le sous-secrétaire d'État américain à l'Énergie et des délégations de divers pays avec qui l'Hydro-Québec International escompte travailler, notamment la Chine et Cuba, et aussi une forte représentation de la France.

C'est parfois avec étonnement que ces invités spéciaux remarquent l'absence de tout protocole et service d'ordre se voyant mêlés directement aux travailleurs dont on avait voulu que ce soit la fête et pour qui on avait préparé un immense buffet dont plusieurs invités ne purent s'approcher tant il y avait foule. Ce fut là l'une des seules anicroches, à signaler de cette journée.

La fête était vraiment pour les travailleurs et ceux-ci ne manquèrent pas de vibrer à chaque fois que le premier ministre ou les dirigeants de Hydro-Québec firent allusion à leur rôle, notamment M. Robert Boyd, le président de la société d'État qui était il y a peu encore le président de la SEBJ. Rappelant tout le défi que représentait la construction de l'immense barrage et des autres ouvrages de retenue des eaux, de la centrale souterraine et du réseau de transport de l'électricité il a lancé à l'attention de tous les artisans de LG-2 un « Vous êtes des champions ».

M. Lucien Saulnier, le président du conseil d'administration de la société d'État, a quant à lui rendu hommage aux « concepteurs qui ont eu la vision des voies que les ingénieurs ont tracé, aux hommes politiques courageux qui ont pris des décisions controversées et qui en ont assumé les risques ».

C'est René Lévesque qui a combattu pour créer la puissante société qu'est devenue Hydro-Québec et lui donner la taille requise pour relever les défis de notre époque. C'est Jean Lesage qui l'a créée. C'est Robert Bourassa qui, dans un acte de foi, l'a lancée dans un des meilleurs postes dans l'Amérique, a rappelé M. Saulnier.

M. Saulnier ne fut pas toutefois le premier à rendre hommage à M. Bourassa pour son rôle dans l'aménagement de la Baie-James. Au moment d'entrer à la cafétéria le midi, l'ancien premier ministre fut reconnu par les travailleurs qui l'applaudirent. Ce fut le seul à être applaudi avec l'actuel premier ministre.

M. Lévesque devait aussi saluer le travail de M. Bourassa. « Je tiens à reconnaître la part qu'a joué le gouvernement

précédent pour LG-2 », a-t-il dit en signalant la présence de M. Bourassa. Puis il ajouta que ce mérite sera partagé par d'autres hommes politiques qui devront assurer la continuité de tels travaux dans l'avenir.

Son principal hommage, M. Lévesque le réservait cependant pour les travailleurs qui ont oeuvré dans une nature difficile, pendant des heures très longues, parfois au péril de leur vie. C'est pour ces travailleurs et ceux qui y ont laissé leur vie qu'il dévoila une sculpture qui sera exposée dans la centrale.

De la même manière il rendit hommage à Hydro-Québec, « ce navire-amiral de l'économie québécoise », qui est un facteur extraordinaire central de toute politique énergétique par ses réalisations.

A la suite de ce dîner, ce devait être l'inauguration de la centrale dans le cadre d'un spectacle d'une heure préparé par Radio-Canada et diffusé en direct depuis LG-2. Participant à ce spectacle intitulé « Québec, enfant d'eau », Jean-Marie Lemieux, Fabienne Thibault, Louise Forestier et Jean-Pierre Ferland qui chanteront le Québec, les « Gens du pays », les « Fils de bûcherons », « Monsieur le Magicien ».

Dans le cadre de ce spectacle M. Lévesque devait faire deux courtes interventions. Une première sur la scène lui permit de signaler encore une fois le rôle de tous ces artisans qui ont amélioré les conditions de vie de tous les Québécois en installant au nord du nord de véritables pyramides et donne ainsi une véritable baguette magique toute puissante au Québec.

Tout ce travail a d'abord été fait pour répondre à nos froids, a-t-il signalé en rappelant que le 22 décembre est la journée où on dépense chaque année le plus d'énergie soit 98 pour cent de toute celle produite. En dehors de ces périodes froides on en utilise seulement 65 pour cent, et il est alors possible d'exporter une partie de nos surplus, a-t-il ajouté.

À l'heure où il est très difficile de planifier l'avenir d'une société, à l'heure de la hantise de la crise énergétique, il faut d'abord s'assurer de son approvisionnement énergétique, a souligné M. Lévesque faisant allusion ainsi aux propositions récentes de M. Robert Bourassa d'exporter de l'électricité de base aux États-Unis. Le premier ministre devait ajouter à cet égard que l'aménagement de la Baie-James constituait pour le Québec une clé majeure de son développement.

La deuxième intervention de M. Lévesque était prévue en direct de la centrale souterraine de LG-2. Il s'agissait d'une séquence de quelques secondes où après quelques mots M. Lévesque allait actionner une petite manette mettant en branle la turbine numéro neuf. Tout se déroula fort bien, la turbine se mit en marche sous les applaudissements des spectateurs qui à l'arrière de LG-2 voyaient la scène sur un écran géant. Malheureusement Radio-Canada fut incapable de transmettre sur son réseau cette scène en raison d'une défaillance technique. La scène fut cependant enregistrée et sera insérée dans l'émission qui sera reprise aux Beaux-Dimanches, dimanche

prochain.

À la fin du spectacle, les invités spéciaux devaient pour leur part visiter le chantier puis retourner à Montréal. Les travailleurs eux se préparaient à reprendre le travail car il reste encore 15 autres turbines à mettre en marche d'ici 1981. Une fois tout cela complété, LG-2 fournira 5,328 mégawatts au réseau hydroélectrique du Québec soit l'équivalent de 169.000 barils de pétrole par jour.

Corée du Sud

tion du pays.

La radio de Pyongyang et la presse nord-coréenne continuaient d'ailleurs hier à rapporter sans aucun commentaire l'annonce de l'assassinat du « traître Park Chung Hee ».

À Moscou, l'agence Tass estime que l'influence de Washington en Corée du Sud demeure intacte et « garantie » et que le « fantôme » Park est sur le point d'être remplacé par un autre « fantôme » des Américains.

À Séoul, où le calme règne, la crise provoquée par l'assassinat du président Park survient alors que la Corée fait face à de sérieux problèmes économiques et financiers. Dans un pays où 70 pour cent de l'énergie consommée provient du pétrole, les hausses successives du brut ont provoqué une inflation qui atteindra 25 à 30 pour cent cette année. Le déficit de la balance commerciale sera proche de trois milliards de dollars et la dette extérieure de dix milliards.

Les neuf jours de deuil national, acceptés tacitement par l'opposition comme une trêve politique, donne au président par intérim le répit nécessaire pour réorganiser le gouvernement. Mais la Corée va devoir, dans les prochains mois, apprendre à se passer de l'homme fort sans perdre sa stabilité.

La lutte pour la succession du président Park, qui a gouverné le pays de manière autoritaire depuis 1961, après le renversement du premier ministre libéral, John Chang, est désormais ouverte.

En vertu de la constitution, le nouveau président doit être élu dans les quatre-vingt-dix jours par la Conférence nationale de l'unification, qui regroupe quelque 2.500 personnes représentant les différentes couches de la population. La conférence est complètement dominée toutefois par les partisans du président Park.

Les trois prétendants possibles sont le président par intérim l'ex-premier ministre, M. Choi Kvu-Hah, soixante ans, l'ancien premier ministre, M. Kim Jong-Pil, cinquante-trois ans, ami personnel du président assassiné et premier directeur du KCIA et M. Chung Il-Kwon, soixante-deux ans, ancien chef d'état-major et premier ministre de 1964 à 1970.

Les 600.000 hommes de l'armée sud-coréenne ont été placés en état d'alerte de même que les 38.000 soldats américains stationnés dans le pays. Les États-Unis ont réagi vivement à la mort du président Park, le président Carter assurant le nouveau chef de l'État sud-coréen que Washington respecterait ses engagements.

D'autre part, dans les heures qui ont suivi l'assassinat du président Park les États-Unis ont envoyé deux avions porteurs de systèmes d'alerte avancée (AWACS) pour prévenir une éventuelle attaque par surprise de la Corée du Nord, a révélé hier le secrétaire américain à la Défense, M. Harold Bronx.

Au cours d'une émission télévisée, le chef du Pentagone a précisé que, outre la mise en état d'alerte renforcée de troupes américaines stationnées en Corée du Sud, les États-Unis ont dépêché vers la Corée des forces navales qui se trouvaient déjà entre ce pays et le Japon.

Selon M. Brown, qui est rentré lundi dernier d'un voyage en Corée du Sud, la situation dans ce pays paraît pour le moment « stable et calme ». Il a souligné de plus que le processus constitutionnel avait été respecté, rappelant que les militaires ont exprimé leur soutien au gouvernement civil de M. Choy Kyu Ha.

« Les difficultés politiques qui existaient en Corée n'ont pas disparu » après ces événements, a-t-il ajouté.

Tout en soulignant qu'il ne s'agissait pas d'un coup d'État, M. Brown a déclaré que les circonstances exactes de la mort du président Park, tué à coups de revolver, demeurent confuses. Pour éclaircir cette affaire, il faudra du temps et une enquête approfondie, a-t-il ajouté.

Le secrétaire à la Défense a déclaré que la disparition de M. Park n'entraînerait pas la perte d'un pays allié des États-Unis et a écarté toute comparaison avec le chah d'Iran ou l'ex-président Anastasio Somoza du Nicaragua.

Il a déclaré en outre que les États-Unis ne modifieraient pas leurs plans de retrait progressif de troupes de la Corée du Sud, établis sur la base, a-t-il dit, d'une « réévaluation de l'équilibre militaire entre les deux Corées ».

Abordant la visite qu'il compte faire en Chine l'année prochaine, M. Brown a affirmé que le désir de son gouvernement est de maintenir de bonnes relations à tous les niveaux tant avec la Chine que l'Union soviétique.

Salvador

par mois, sont des privilégiés par rapport à ceux qui vivent dans les zones rurales et par rapport aux « campesinos » — paysans — déracinés qui n'ont pas les moyens de payer un loyer de quinze à vingt dollars par mois. Ces derniers vivent dans les « tugurios », bidonvilles situés parfois tout près du centre-ville et ne disposant ni d'eau potable ni d'électricité, ou encore dans les « barrios marginales » et les « barrios piratas », c'est-à-dire les quartiers marginaux et pirates où ils se sont installés sans demander la permission à qui que ce soit.

Les petits salariés et les chômeurs sont condamnés à vivre dans ces tugurios qui fournissent un contingent important de militants aux organisations révolutionnaires.

Les campesinos, qui constituent 60% de la population, connaissent un sort encore moins enviable. L'exiguïté du territoire national (4,8 millions d'habitants pour 21.000 km carrés, soit une densité de 230 habitants au km carré) et la concentration des terres entre les mains d'une toute petite minorité font que la très grande majorité des campesinos ne possèdent pas de terre et sont obligés de vendre leur force de travail. Pour échapper à cette situation, des dizaines de milliers de Salvadoriens ont choisi l'exil dans les pays voisins où ils ne sont d'ailleurs pas toujours bien reçus. Les « patas de chucos » (pattes de chien), comme on surnomme gentiment ces émigrants qui ont la bougeotte, ont même été à l'origine d'une guerre avec le Honduras en 1969, appelée à tort « guerre du football » parce qu'elle avait éclaté à l'issue d'un match de football entre les équipes des deux pays. En fait, le Honduras, beau-

Prévost et Maisonneuve: les ministres dans la mêlée

par Rodolphe Morissette

Les ministres du gouvernement Lévesque auront fort à faire, à compter de cette semaine, pour défendre les deux sièges péquistes de Prévost et de Maisonneuve d'ici les élections partielles du 14 novembre.

Dans le comté de Prévost, des ministres du gouvernement se succéderont pratiquement à raison d'un tous les deux jours. Le premier ministre, M. René Lévesque, s'y trouve aujourd'hui. Le candidat du Parti québécois, M. Pierre Harvey, qui aspire à succéder comme député à feu M. Jean-Guy Cardinal, de la même formation politique, doit multiplier les efforts pour tenter de rattraper l'avance que paraît détenir son rival libéral, M. Herve Solange Chaput Rolland. Au fait, M. Harvey ne fait que commencer à se faire connaître dans le comté.

La candidate libérale circule en caravane à travers les 18 municipalités et paroisses de Prévost. Partout elle est accueillie comme « une vedette de la télévision ». Elle jouit de l'appui de presque tous les leaders au palier municipal. Ses rencontres avec les électeurs jouent dans

les cordes de « la personnalité ». Le contact, chaleureux, prend le pas sur l'idéologie politique ou le programme électoral, du moins à ce jour.

M. Harvey, lui, semble avoir la partie un peu moins facile. Plusieurs des chefs de paroisse de l'organisation péquiste habituelle, qui appuyaient l'aspirant député à l'investiture du parti le 16 septembre, M. François Thivierge, manifestent quelque retenue. M. Thivierge, lui, colle à M. Harvey et à sa jeune épouse.

Si l'on se fie à l'intervention du ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, qui s'adressait la semaine dernière à la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme, l'économie de la région est au cœur de cette élection, comme le pensent un grand nombre d'électeurs et les deux candidats principaux. Cependant, le gouvernement paraît plus enclin à défendre ses interventions passées, en matière de tourisme et d'aide à la petite et moyenne entreprise, qu'à annoncer des mesures immédiates et originales dans le cadre de la campagne électorale.

Dans le comté montréalais de Maison-

neuve, par ailleurs, où les ministres du gouvernement péquiste circuleront régulièrement à compter de maintenant, rien n'indique encore que le Parti québécois rééditera ses balayages des deux derniers scrutins. Les libéraux y travaillent systématiquement et attirent beaucoup de sympathisants.

À l'ardeur nouvelle des libéraux dans ce comté de l'est de Montréal — et cette nouveauté paraît avoir ici un effet accrocheur, s'ajoute l'effet négatif des grèves et débrayages, notamment la paralysie des transports en commun, sur le parti au pouvoir.

Dans Maisonneuve, comme dans Prévost, l'idéologie politique ne semble guère, pour l'heure du moins, ce qui motive d'abord les électeurs. Les programmes politiques des candidats en matières locales restent encore assez similaires. A compter de jeudi prochain, cependant, jour où sera déposé à l'Assemblée nationale le livre blanc sur la souveraineté-association, la campagne électorale dans ces deux comtés se transformera sans doute pour ramener au premier rang le projet constitutionnel du gouvernement.

coup plus pauvre et beaucoup plus grand que le Salvador, reprochait à son voisin de chercher à régler son problème de surpopulation en envoyant ses campesinos coloniser les terres honduriennes.

Pour ceux qui restent au Salvador et ne veulent pas devenir des prolétaires de l'industrie, l'alternative est simple et peu réjouissante: être ouvrier permanent (colono) chez un propriétaire terrien ou bien se déplacer au gré des récoltes de café, de coton ou de canne à sucre. Dans le premier cas, une famille peut compter sur une certaine sécurité d'emploi même si son seul salaire consiste souvent dans le droit d'utiliser une petite parcelle pour cultiver des produits de base. Le cueilleur de café ou de coton touche par contre un véritable salaire mais ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi et travaillent dans des conditions très pénibles.

Dans l'ensemble, comme le note un document de la Banque mondiale, la richesse nationale était mieux répartie en 1977 qu'en 1965, surtout au profit des plus pauvres. Cette amélioration, précise le rapport, est attribuable au développement de l'industrialisation et à la création d'un salaire minimum pour les ouvriers agricoles. Pourtant, 60% de la population urbaine du pays continue de vivre avec à peine plus d'un dollar par jour et par personne. De plus, l'amélioration constatée par la Banque mondiale a eu une conséquence que les classes dirigeantes et la hiérarchie militaire n'avaient pas prévue. Dans les campagnes, les « finqueros » — propriétaires terriens — contrôlaient étroitement les campesinos et pouvaient tuer dans l'oeuf toute velléité révolutionnaire. En ville, où l'accessibilité physique de tous les biens de consommation fait du petit salarié un éternel insatisfait, l'État ne peut pas exercer le même contrôle et doit affronter des travailleurs qui n'hésitent pas à recourir à la grève.

C'est dans ce contexte particulièrement explosif que se situe la prise du pouvoir par les colonels Abdul Gutierrez et Adolfo Arnoldo Majano. L'appui de Mgr Romero et des partis politiques à la junte militaire, même s'il reste conditionnel, indique clairement que l'intervention des jeunes officiers constituait la dernière solution pacifique avant l'insurrection dont il est presque certain que le peuple serait sorti perdant. Contrairement à ce qui s'est passé au Nicaragua où la bourgeoisie s'est alliée aux sandinistes pour renverser le général Somoza, la bourgeoisie salvadorienne soutiendrait l'armée tandis que la majorité des classes moyennes n'oseraient pas faire le pas.

Afin de prouver sa bonne volonté et sans doute aussi pour obliger les différents secteurs sociaux à se compromettre, la junte militaire a appelé à ses côtés trois civils, représentant les partis politiques, l'entreprise privée et l'Église. Il est intéressant de noter que l'Église est représentée par le recteur de l'Université catholique dirigée par les jésuites, M. Roman Mayorga Quiroz. Par ailleurs, la junte a défini trois priorités qui devraient satisfaire à peu près tout le monde: dissolution des organisations para-militaires responsables de la répression, libération des prisonniers politiques et mise à l'étude de projets visant à assurer une meilleure répartition des richesses, surtout de la terre. Enfin, le détail des mesures envisagées par le nouveau gouvernement, auquel participent six démocrates-chrétiens, ressemble beaucoup au contenu de la déclaration commune signée par 14 organisations politiques en septembre dernier.

Daunais, Claude Desjardins. Siège #1: Jean Aubin, Pierre Corbeil. Siège #2: Arthur Jobin, Jean-Luc Labrecque, Gilles Lauzon. Siège #3: Gilles R. Bernard, Philippe Grenon (x). Siège #4: Réal Martel, Serge Morin, J. Ormer Vaillancourt. Siège #5: Maurice Juteau, Guy Lapierre, Jacques Lorrain. Siège #6: Jean-Louis Boisvert, Claude Morin, Roger Thérien.

WESTMOUNT — Un seul conseiller, M. Brian Gallery, rencontre de l'opposition, en la personne de Mme Joe Ann Isenman, dans le quartier #2. Le maire, M. McCallum et les autres conseillers sont réélus.

Groupe

Suite de la page 5

consacrer toute son énergie à son développement économique et culturel. L'avenir des Québécois, de tous les Québécois quelle que soit leur origine ethnique, est clairement de ce côté.

Développement culturel

On a beaucoup parlé de la loi 101 à ce colloque. À ce sujet, M. Valcin pose une question fondamentale: comment est-il possible « d'être et d'épanouir en français en Amérique du Nord, de protéger contre toute érosion la masse critique française, sans brimer les libertés individuelles? »

J'ai déjà écrit longuement à ce sujet et je pense avoir démontré que la loi 101 ne brimait aucunement les libertés individuelles. Cependant, cette loi est apparue comme telle à plusieurs pour une raison bien simple: ce qu'elle fait naturellement ailleurs à du être imposé ici par la loi. Contrairement à ce qui se passe dans tous les États souverains du monde, au Québec c'est la majorité qui doit protéger sa culture, plutôt que la minorité. Au Mexique, les immigrants s'intègrent tout naturellement à la majorité. Pas ici! En Allemagne, les cadres d'entreprises américains qui veulent faire instruire leurs enfants en anglais se paient leurs propres écoles. Ici il faudrait les leur payer! En Italie, l'affichage se fait en italien et exceptionnellement en d'autres langues. Ici il faut préciser les exceptions pour que l'affichage soit normalement en français.

Quand le Québec sera souverain, malgré la proximité des États-Unis, tout cela se fera naturellement en français et on pourra après quelques temps se dispenser de la loi 101 parce qu'elle ne sera plus nécessaire.

Souvenirs

Suite de la page 3

clinique mais qu'on a reconnu sain, à cinq reprises.

M. Shariguine s'est aussi voué à la cause des dissidents emprisonnés, depuis qu'il est sorti d'URSS. Il mentionne, entre autres, son ami Mykola Rudenko, ex-secrétaire général de l'union des écrivains ukrainiens et fondateur du groupe d'Helsinki à Kiev, qui a été condamné en 1977 (au moment de la conférence de Belgrade, pour la révision des accords d'Helsinki) à sept ans de prison et cinq ans d'exil. MM. Shariguine et Borovsky estiment qu'entre 50 et 60 pour cent des prisonniers soviétiques sont des Ukrainiens.

Les accords d'Helsinki, adoptés en 1975, sont tout à fait conformes à la constitution soviétique, rappellent les deux dissidents. Les gens emprisonnés pour avoir prôné l'application de ces accords l'ont donc été en violation du droit soviétique lui-même. Constatant une certaine complaisance à ce sujet dans l'opinion occidentale, les groupes de surveillance, à l'intérieur de l'URSS comme à l'extérieur, veulent intensifier leur campagne pour bien informer l'Occident avant la prochaine révision des accords qui aura lieu à Madrid, vraisemblablement en novembre 1980.

Municipales...

Suite de la page 3

SAINT-BRUNO — Mairie: Luc Alarie, J.Y. Bazé (x), Marcel Dulude, Guy Mercier, Mme Phyllis Préfontaine. Siège #1: Maurice Gaucher, Mme Raymond Lavigne, Paul St-Amant. Siège #2: Jean-Claude Beaudoin, Edwin Uhlen. Siège #3: Robert Bourguignon, Jacques Legault. Siège #4: Guy Bélanger, Jacques Piette. Siège #5: Marguerite Bourque, Bernard A. O'Dowd. Siège #6: Jean-Guy Desjardins, Michèle Dion-Duchastel.

SENNEVILLE — Mairie: Cameron Duff (x). Quartier sud, siège #1: Arnold Gerrish; siège #2: Allan Bishop (x). Quartier centre, siège #1: Harry Pangman; siège #2: Oviela Crevier. Quartier nord, siège #1: Cleveland Patterson (x); siège #2: Pierre Lesage.

SAINTE-THÉRÈSE — Mairie: Jean Blanchard. Siège #1: Mme Michèle Duchette, Marcel Lagarde. Siège #2: Jacques Filion, Jean-Guy Filiatrat. Siège #3: Mme Mariette Forget. Siège #4: Fernand Juteau. Siège #5: André Charron (x). Siège #6: André Dubois, Marcel Sanche. Siège #7: Jean-Marie Forget, Jean-Guy Landry. Siège #8: Gilbert Rheault (x).

TERREBONNE — Mairie: Antonio



Forcené, forain et fortune

par Louis-Paul Béguin

En feuilletant mon Furet, je passe-temps fort instructif auquel je m'adonne souvent, je tombe sur le mot forcené. Oui, je dis bien, forcené, suivant l'ancienne orthographe. De nos jours, on écrit: forcené. Le mot forcené, d'après Furet, signifie emporté d'amour, jusqu'à en perdre le sens et la raison. Ces derniers mots nous expliquent le mystère de l'orthographe. « For » ancienne préposition signifie hormis, excepté. Par forcené, on voulait dire quelqu'un qui était « hors de sens », cela se voit tout de suite. Par la suite, la vox populi a fait dévier l'orthographe de ce mot: on l'a rapproché de forcer (n'oublions pas qu'il existait un verbe forcer, d'où notre renforcé, au lieu de renforcer),

et par suite de cette confusion, on l'a écrit forcené. Il est intéressant de citer Furet. Il remarque que déjà à son époque « quelques-uns écrivent ce mot avec un c, mais mal à propos car il est évident qu'il vient de sens, comme qui dirait hors de sens ».

Le mot fors, est une préposition qu'on retrouve dans l'aveu de François Ier à sa mère, après la défaite de Pavie en 1520: Tout est perdu fors l'honneur. Ne confondons pas « fors » avec « for »: vieux terme dogmatique qui signifie juridiction. De ce mot vient l'expression « for intérieur », ou jugement de notre conscience. Il est bon d'ajouter que le mot forain (forain) vient de la même racine. Un forain, c'est d'abord un étranger. En anglais, on en a la preuve: étranger (adjectif) se dit foreign, et comme nom, forreigner.

Pour revenir à forcin, disons que c'est encore un verbe en usage mais qui ne s'applique que dans le cas suivant: un enfant forcin; il a forcin. Il ne faut pas en conclure que renforcer existe, ni que forcin puisse s'utiliser pour parler d'autre chose que d'un être vivant. Le préfixe « for » a parfois un sens préjoratif: forfaire, forban, forlore, cette tendance péjorative venant de fors, étranger, donc à rejeter, ou dont on doit se méfier, selon la xénophobie des temps anciens.

« Fors » signifie aussi hasard, d'où fortune, fortuné, fortuit. L'ancien verbe forjurer signifiait condamner à tort.

29 octobre

par la PC et l'AP

1977 — M. Maurits Caransa, l'un des hommes les plus riches des Pays-Bas, est enlevé.

1872 — Des Palestiniens détournent un avion de ligne allemand et obtiennent la libération de trois personnes arrêtées lors de la fusillade de Munich pendant les Jeux olympiques.

1962 — Les États-Unis lèvent le blocus maritime contre Cuba à la demande du secrétaire général des Nations unies, U Thant.

1956 — Les troupes israéliennes envahissent la péninsule du Sinaï.

1929 — La Bourse de New York s'effondre, début de la grande crise économique des années trente aux États-Unis.

1618 — Sir Walter Raleigh est exécuté à Londres, il était accusé de trahison et de complot contre le roi Jacques Ier.

1567 — Début de la Seconde Guerre de religion en France.

Il s'agit nés un 29 octobre: Edmund Halley avant britannique (1656-1742), James Boswell, juriste écossais (1740-1795).

Les conservateurs du Québec pourront militer sous la bannière du comité du NON

par Yves Préfontaine

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Joe Clark ne participera pas au comité-parapluie du NON dirigé par le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan, au cours de la campagne référendaire, même s'il s'attend à voir les conservateurs du Québec y militer.

M. Clark a fait part de sa position à la suite d'un déjeuner de travail de 2 h 30 avec le chef du Parti libéral du Québec à sa résidence officielle du 24 de la rue Sussex, samedi.

C'est parce qu'il n'est pas « un citoyen du Québec » que le premier ministre ne s'impliquera que de façon discrète dans le débat référendaire, cependant, M. Clark se propose d'oeuvrer comme chef du gouvernement du Canada afin « de développer un fédéralisme ouvert aux Québécois », qui pourront ainsi constater « LA TRÈS GRANDE DÉTERMINATION DE TOUS LES Canadiens » de leur demeurer « une partie vi-



Le leader du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a rendu visite samedi au premier ministre du Canada, M. Joe Clark, à la résidence de ce dernier, rue Sussex à Ottawa. (Photolaser CP)

taile de la confédération ». M. Clark a qualifié de « vraiment valable » sa rencontre avec M. Ryan, au cours de laquelle les deux chefs politiques ont abordé non seulement leur stratégie mutuelle dans la campagne référendaire, mais également des sujets d'intérêt commun qu'ils n'ont pas identifiés.

Malgré cela, l'essentiel de la discussion a porté sur le référendum québécois prévu pour le printemps 1980 et a permis, selon M. Clark, de traiter « en termes très précis » du rôle que les militants conservateurs du Québec joueront au sein du comité du NON au cours des prochains mois.

M. Ryan a souligné son appréciation de l'attitude adoptée par M. Clark, qui témoigne par le fait même « de son respect pour le Québec ». Selon le chef libéral, le premier ministre canadien peut mieux servir la cause du fédéralisme en « remplissant son devoir de façon prudente et judicieuse ».

Le chef conservateur, selon ce qu'a rapporté M. Ryan,

souhaite voir ses ministres du Québec faire preuve de discrétion dans leur participation au comité du NON ainsi qu'au débat référendaire en général.

En fait, tant M. Ryan que M. Clark s'entendent pour dire que les membres québécois du cabinet fédéral doivent faire preuve de retenue dans leur participation au débat référendaire, même s'ils ont le droit de s'y impliquer. Il n'en va pas de même pour les militants conservateurs du Québec que M. Ryan souhaite voir se rallier au comité qu'il dirige afin de faire triompher l'option fédéraliste lors du référendum.

Il s'agissait de la première rencontre entre les deux hommes depuis l'élection du 22 mai dernier. M. Clark avait rencontré le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, au début du mois de septembre à Montréal. M. Lévesque avait alors exhorté son homologue fédéral à faire connaître la position de son gouvernement face au renouvellement de la constitution le plus rapidement possible.

Bellemare se rebelle contre son chef et refusera toujours le sabordement de l'UN

par Rodolphe Morissette

ACTON VALE — Fort de l'appui de quelque 500 de ses électeurs réunis en assemblée hier à Acton Vale, M. Maurice Bellemare, député de l'Union nationale et représentant du comte de Johnson à l'Assemblée nationale, a déclaré qu'il refuse désormais de reconnaître son chef, M. Rodrigue Biron.

De l'exécutif de son association de comté (52 membres), réuni la veille, M. Bellemare a

obtenu à l'unanimité le mandat de rester à l'Assemblée nationale pour y représenter le comté et de tout mettre en oeuvre « pour que l'Union nationale soit maintenue avec son véritable nom et sa base comme parti politique. » L'ensemble des participants à l'assemblée d'hier a entériné cette résolution.

Dès après que M. Rodrigue Biron eut annoncé, la semaine dernière, que son parti se saborderait, après le référendum afin de faciliter un regroupement plus large des

forces de la droite au Québec, le député de Johnson, littéralement affligé par cette décision, s'enferma chez lui pour une période de trois jours de réflexion. M. Bellemare prenait en compte son âge (il a presque 70 ans) et sa santé délicate, de même que l'image qu'il projette dans certains milieux. « Les gens disent de moi que je suis un vieux radoteux, un vieux critiqueux, un vieux bleu... » notait-il hier.

Samedi, M. Biron annonçait pour le 24 novembre à Québec la tenue d'un congrès spécial de

l'Union nationale, dont l'objet principal sera d'entériner le projet de remplacer ce parti, une fois passé le référendum québécois du printemps, par une formation plus large de toutes les forces de droite. Apprenant, durant le week-end, qu'un pareil congrès aura lieu, M. Bellemare a demandé à ses ouailles de Johnson un nouveau mois de réflexion. Ce n'est qu'au lendemain du 24 novembre qu'il prendra une décision finale à propos de son avenir politique. Il pourrait alors ou bien abandonner purement et simplement la vie politique ou travailler, d'ici le référendum, à relancer l'Union nationale contre la volonté de M. Biron et de ses acolytes.

« Quelques témoins, le bouillant parlementaire a confié qu'après les paroles qu'il a eues hier à l'endroit du chef actuel de l'UN, le congrès du 24 novembre pourrait décider de l'expulser du parti. Si cette hypothèse ne se réalise pas, M. Bellemare se propose de relancer l'Union nationale et d'organiser un congrès au leadership qui élargirait le nouveau chef exactement 24 heures avant le vote référendaire du printemps prochain sur l'avenir du Québec.

« Nous n'avons pas le choix », dit M. Bellemare: « On nous oblige à rallier le parapluie du NON dirigé par le chef libéral, M. Claude Ryan. En tenant notre congrès de leadership pendant la campagne référendaire proprement dite (soit de 28 à 60 jours avant le vote), nous aurons ainsi notre parapluie à nous et nous parcourrons la province en disant « non » à la souveraineté-association. »

La petite fête d'hier à Acton avait été prévue depuis longtemps pour rendre hommage au député. Elle prit une autre tournure en raison des événements que l'on sait. M. Bellemare serre la main de chacun à l'entrée. « J'ai braillé sans arrêt pendant trois jours », confie-t-il à l'un. « Mon cœur saigne », dit-il à un autre. Et il remercie tout le monde d'être venus « faire plaisir à mon vieux cœur. »

Comme seul il sait le faire, l'ex-ministre du cabinet de Maurice Duplessis a soulevé les passions de ses partisans en fustigeant M. Rodrigue Biron: « Pour moi, M. Biron n'est plus le chef de l'UN. Il a voulu assassiner l'UN. » La décision du chef du parti de saborder ce dernier des après le référendum, a noté M. Bellemare, coïncide bizarrement avec plusieurs événements. Elle survient d'abord au lendemain d'un visite que rendait M. Rodrigue Tremblay' ex-

ministre du gouvernement Lévesque, au député unioniste de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier. « Drôle de coïncidence » également, dit le député, que « le fameux congrès de sabordement de l'UN » prévu pour le 24 novembre, se tienne cinq jours avant la fondation d'un Parti conservateur québécois. « On a probablement promis à M. Biron un plat de lentilles », lance M. Bellemare. Il estime en effet que les conservateurs ont pu offrir au chef actuel de l'UN un poste de sénateur.

A M. Fernand Grenier qui soupçonne le député de Johnson de lorgner lui-même du côté du Sénat, M. Bellemare réplique qu'il ne répondra pas à la bassesse par la bassesse. Il ne voit pas d'un bon oeil le rapprochement entre « les deux Rodrigue », MM. Biron et Tremblay. « Vous sentez encore le pikiu (PQ) à plein nez, M. Tremblay », crie-t-il. Du reste, le grand problème de l'heure, dit-il, c'est que « nous assistons à un véritable embouteillage de chefs. » L'allusion vise et l'ambition de M. Rodrigue Tremblay et « le complet fédéral » ourdi par les conservateurs dans le but d'avaloir l'Union nationale pour se donner une base politique au Québec.

M. Bellemare a déjà trouvé son nouveau slogan, qu'il emprunte à la publicité pré-référendaire des professionnels fédéralistes: « L'Union nationale ne disparaîtra pas. J'y suis, j'y reste. » A ses électeurs il a dit qu'il n'a pu se résoudre à démissionner cette semaine: « Je vous aime.

Alcool et drogues tuent au volant

TORONTO (PC) — Près de 70% des automobiles morts dans des accidents sur les routes de l'Ontario au cours de la période de 12 mois expirant le 31 mars 1979, avaient consommé de l'alcool ou des drogues avant de se mettre au volant, déclare le Traffic Injury Research Foundation, TIRF, (organisme de recherche sur les accidents routiers).

Dans un rapport publié hier, le TIRF affirme que parmi les drogues les plus courantes — après l'alcool — décelées dans les corps des personnes accidentées figurent la marijuana, la cocaïne et le LSD. Viennent ensuite divers analgésiques et tranquillisants. D'après les résultats préliminaires, 39% des victimes avaient de l'alcool dans le corps, mais aucune autre drogue.



PEUGEOT 604.

L'Europe partage avec nous ce qu'elle a de mieux.

La 604, la plus remarquable des Peugeot, est l'une des meilleures voitures de tourisme jamais construites. Il y règne une atmosphère de luxe qui comble son propriétaire, homme de goût et de discernement.

La ligne pure de la Peugeot 604 ne se démode pas. Sa finition est parfaite. Très belle, elle reste pourtant pratique et l'on y retrouve l'aise et l'agréable confort du salon familial. Sans parler du plaisir de conduire une mécanique de précision digne des voitures de sport les plus réputées.

Les européens font souvent conduire leur Peugeot 604 par leur chauffeur. Mais on préfère ici garder pour soi le privilège de tenir le volant de sa Peugeot 604.

La 604. L'Europe partage avec nous ce qu'elle a de mieux.

ROGER

AUTOMOBILES LEE

4269 Ste-Catherine Ouest, Montréal, (514) 932-2925

Le plus important concessionnaire Peugeot au Canada.

Le Québec veut une nouvelle entente avec le reste du Canada.

On sait ce qu'on veut.

La Fondation des Québécois pour le OUI

L'ESPAGNE...

Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'étude en langue et culture espagnoles.

DÉPART:

le 12 janvier 1980. Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

ENDROITS:

Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)
Madrid (capitale de l'Espagne)
Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:

à partir de **\$867.00**
(inscriptions reçues avant le 9 novembre)

à partir de **\$977.00**
(inscriptions reçues après le 9 novembre)

Le forfait inclut:

transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.

Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Pour plus de renseignements:

Madame Francine Chevalier
Collège Ahuntsic
9155 St-Hubert, Montréal
Tél: (514) 389-5921, poste 271
entre 13h00 et 18h00



À VOUS LE CHOIX

PLACEMENTS À TERME GARANTIS

COURT TERME
12 3/4 %
180 jours

1 an
13 %
annuellement

5 ans
12 %
annuellement

aucuns frais

REER
12 %
annuellement
5 ans

REEL
11 3/4 %
annuellement
5 ans

Min. \$500
(Court terme: \$5,000)

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 232-5309

INSTITUTION INSCRITE RÉGIE DE L'ASSURANCE - DÉPÔTS DU QUÉBEC - MEMBRE SOCIÉTÉ D'ASSURANCE - DÉPÔTS DU CANADA

New York/ LaGuardia... ça rapproche!

Dès le 28 octobre, New York/LaGuardia 2 fois par jour.

départ de Dorval à 7h et 14h40
retour de LaGuardia à 9h et 16h40
Également, 4 vols quotidiens vers New York/JFK.

LaGuardia

- pour être plus près du centre des affaires newyorkais
- pour de meilleures correspondances vers les villes américaines du centre et de l'est.

On y va ensemble

AIR CANADA

Le président Hua est reçu à Londres

LONDRES, (AFP) — Avec environ une heure de retard sur l'horaire prévu, le président chinois Hua Guofeng est arrivé, hier soir, à Londres, troisième étape de sa tournée européenne, où l'attendait, à l'aéroport de Heathrow, le premier ministre conservateur britannique, Mme Margaret Thatcher.

Répondant à l'accueil chaleureux des dirigeants britanniques, le successeur de Mao Tse-toung a déclaré que « le gouvernement chinois avait affirmé, de tout temps, l'idée que l'Europe occidentale avait un rôle important à jouer dans la défense de la paix dans le monde. C'est dans cette perspective, a-t-il ajouté, que la Chine a déployé des efforts prioritaires pour entretenir de bonnes relations avec les pays ouest-européens ».

M. Hua, qui s'était apparemment départi de la prudence dont il avait fait preuve en France et en Allemagne fédérale, a ajouté qu'« en cette période agitée où la tension s'accroît, les objectifs de l'Europe et de la Chine sont étroitement liés ».

La délégation chinoise, qui arrivait de Munich après un séjour d'une semaine en Allemagne fédérale, s'est dirigée en cortège officiel vers l'hôtel Claridge, où résident le président du Parti communiste chinois et ses principaux collaborateurs.

Selon les informations fournies par les milieux proches du Foreign Office, les

conversations de M. Hua avec Mme Thatcher, comme les entretiens prévus entre M. Huang Hua, ministre chinois des Affaires étrangères, et son homologue britannique, lord Carrington, porteront sur l'équilibre international et l'évolution de la crise indochinoise.

Il devrait examiner en particulier le problème créé à Hong Kong par un afflux de réfugiés d'origine chinoise en provenance du Vietnam, et de citoyens de la République populaire de Chine, originaires de la province de Canton.

Sur le plan bilatéral, les questions économiques seront l'objet de tractations entre le vice-premier ministre chinois, M. Yu Qili, et de nombreux hommes d'affaires britanniques. Sur le plan militaire, l'éventualité d'un achat par la Chine d'avions de combat à décollage vertical Harrier, pourrait être abordée.

La presse et la radio-télévision britanniques ont insisté longuement au cours des derniers jours sur le fait que, bien qu'il ne soit pas institutionnellement chef d'Etat, mais premier ministre et président du Parti communiste chinois, M. Hua sera reçu à Londres par la reine Elisabeth elle-même, qui offrira un déjeuner en son honneur à Buckingham Palace, demain. Au terme de sa visite de six jours en Grande-Bretagne, M. Hua se rendra en Italie.

Grande offensive de l'armée afghane

ISLAMABAD (Reuter) — Les troupes gouvernementales afghanes, appuyées par 300 blindés récemment livrés par l'Union soviétique, ont déclenché mardi dernier une offensive de grande envergure à partir de Gardéz, capitale de la province de Paktiari, a déclaré hier à Islamabad un porte-parole des insurgés luttant contre le régime pro-communiste de Kaboul.

Selon ce porte-parole, deux colonnes blindées progressent au nord-ouest et au nord-est en direction des districts de Mengal et Jaji, à une soixantaine de kilomètres de Gardéz. Les insurgés auraient concentré leurs unités dans cette zone en prévision d'une attaque contre Ali Khaïl et Chamkani, les deux dernières garnisons avant Kaboul, située à une centaine de kilomètres plus au sud.

Les combats feraient rage et les victimes seraient nombreuses dans les deux camps. Des hélicoptères de combat et des chasseurs bombardiers de fabrication soviétique assurent la couverture aérienne des colonnes blindées, a précisé le porte-parole. Il a affirmé que, selon les derniers rapports parvenus samedi à Islamabad, trois chars gouvernementaux avaient été

détruits et trois autres capturés.

La province de Paktiari, et celle voisine de Kunar, toutes deux jouxtant le Pakistan, ont été ces derniers mois le théâtre de violents affrontements entre forces gouvernementales et insurgés musulmans.

Par ailleurs, dans les milieux diplomatiques de la capitale pakistanaise, on assure que la tension ne cesserait de croître entre le président Hafizullah Amin et l'Union soviétique.

De source diplomatique occidentale, on déclare que les soutiens dont bénéficie au sein du Parti du peuple (Khalq) le nouveau chef de l'Etat n'ont cessé de s'amenuiser, depuis le renversement de son prédécesseur, Nour Mohamed Taraki.

Les partisans de l'ancien président ont été évincés du gouvernement, de l'université, de l'armée, et cette purge a créé de profondes divisions au sein de la formation gouvernementale.

La loyauté des forces armées envers le gouvernement paraît douteuse. Les Soviétiques exercent une influence de plus en plus grande dans les unités, notamment dans l'aviation et les blindés. D'après certains diplomates, ils contrôleraient en fait virtuellement les opérations contre les insurgés. Le président Amin pourrait cependant compter sur la fidélité d'environ 1500 hommes, qui forment sa garde prétorienne.

La récente mutinerie de la garnison de Rishkoor, à quelques kilomètres au sud-ouest de Kaboul, a sans doute constitué la menace la plus sérieuse à laquelle le président Amin ait été confrontée depuis son accession au pouvoir. Le camp, qui contenait de grandes quantités de carburant et de munitions, a été détruit et des centaines de soldats tués dans les combats qui ont suivi la sédition. Beaucoup de survivants se sont réfugiés dans les montagnes avoisinantes.

Rishkoor est une des quatre garnisons protégeant la capi-

talé, les trois autres étant Pul-E-Chakhari, Kargan, et Bala Hissar. En juillet, des unités se sont soulevées dans cette dernière localité et Pul-E-Chakhari, la principale base de blindés, échapperait pratiquement au contrôle du gouvernement.

Un diplomate généralement bien informé fait état de l'intention du président Amin d'élargir son assise politique en recherchant une alliance avec les partisans du Percham (le Drapeau), mis à l'écart des affaires par son prédécesseur. Il souhaiterait aussi, pour désamorcer l'agitation confessionnelle, offrir des portefeuilles à certains religieux ou personnalités réputées neutralistes.

La première indication concernant un clivage sérieux entre Moscou et Kaboul a été donnée aux diplomates occidentaux le 6 octobre dernier, quelques semaines après le

coup d'Etat qui a coûté la vie au président Taraki.

Recevant les représentants de 11 pays communistes, M. Shah Wali, ministre afghan des Affaires étrangères, a donné des précisions sur le rôle joué par les Soviétiques

dans le coup d'Etat.

A la suite de ces événements, le nouveau chef de l'Etat a demandé à Moscou le rappel de l'ambassadeur soviétique. Cette requête n'a jusqu'à présent pas été satisfaite.

3 JOURS SEULEMENT

RECHERCHONS! FOURRURES USAGÉES

Nous voulons acheter et payerons comptant pour presque toutes les sortes de manteaux usagés en fourrure. Recherchons spécialement: vison, renard, loup, raton laveur et rat musqué.

Apportez vos fourrures au **HOLIDAY INN** 420 Sherbrooke W. Lundi 29 oct. Mardi 30 oct. Mercredi 31 oct. de 11 h à 18 h. Demandez le numéro de chambre à la réception.

Ribnick Furs
224 N 1st St., Mpls., MN

Autonomie: optimisme malgré le peu de résultats de la réunion tripartite

TEL-AVIV (AFP) — Les résultats de la rencontre tripartite de Londres sont somme toute minimes, mais le seul fait que l'impatience a été évitée justifie l'optimisme des négociateurs, estimait-on, hier, à Tel-Aviv après les entretiens du premier ministre égyptien Moustapha Khalil avec le ministre israélien de l'Intérieur Yossef Burg et l'ambassadeur américain Robert Strauss.

En effet, les progrès accomplis l'ont été dans les modalités des élections, à savoir une question « technique ». D'autre part, la décision du chef de la délégation israélienne de rencontrer dès cette semaine les maires de Cisjordanie a, d'ores et déjà, été rejetée par ces derniers. Interrogés sur ce point par les correspondants locaux, les maires arabes ont répondu qu'ils n'avaient « rien contre M. Burg, mais qu'ils continuaient à rejeter le plan d'autonomie ».

Enfin, la déclaration spectaculaire faite à Londres par le Dr Yossef Burg aux correspondants israéliens selon laquelle une « modification de la politique de l'OLP, ainsi que l'annulation de certains articles de sa charte (ceux prévoyant l'annexion d'Israël) et la suspension pendant deux ou trois ans d'actes de terrorisme contre Israël, entraîneraient en retour une modification de l'attitude israélienne », ne résoud rien, estiment les observateurs à Tel-Aviv.

C'est certes la première fois qu'un membre du gouvernement Begin envisage une possible évolution par rapport à l'OLP. Mais elle est hypothétique et à long terme, et n'apporte donc aucune impulsion immédiate.

Dans un proche avenir, la poursuite des négociations risque fort d'être entravée par la question des implantations devenues cruciales, après l'arrêt

de la Cour suprême ordonnant le démantèlement d'Eilon Moreh, point de peuplement du Gouch Emounin près de Naplouse.

Le débat du gouvernement prévu pour hier sur ce sujet a été reporté à jeudi. Mais il apparaît douteux que les affrontements soient évités entre les partisans du Gouch Emounin (le ministre de l'Agriculture Ariel Sharon et le ministre de l'Education Zevoulan Hammer en tête), qui voudraient « appliquer la loi tout en

maintenant Eilon Moreh », et ceux qui, comme le ministre de la Défense Ezer Weizman, demandent l'application pure et simple de la décision judiciaire.

Le vice-président du Conseil, M. Yigael Yadin, considéré généralement jusqu'à hier comme le successeur le plus certain de M. Moshe Dayan aux Affaires étrangères, aurait pu jouer un rôle modérateur, et influencer favorablement les négociations.

Mais il a renoncé hier, et pour les mêmes raisons que M. Dayan.

« Je ne vois pas la possibilité de mener une politique étrangère constructive, mes positions sur la politique d'implantation étant trop opposées à celles du gouvernement », a-t-il dit. Et comme M. Dayan, il a noté que « le Dr Burg dirigeait les négociations sur l'autonomie, il pouvait aussi prendre les Affaires étrangères ».

L'île de Saint-Vincent devient le 42e membre du Commonwealth

KINGSTOWN (AFP) — Le duc de Gloucester a installé samedi, au nom de la reine d'Angleterre, le Parlement de la nouvellement indépendante île de Saint-Vincent (13 membres), mais les trois membres de l'opposition au régime ont boycotté la cérémonie.

Le gouvernement britannique était représenté par le secrétaire d'Etat au Foreign Office, M. Nicholas Ridley, et la France par M. Olivier Stirn, son homologue français.

Le duc a proclamé l'adhésion formelle de Saint-Vincent et des Grenadines au Commonwealth (42e membre), au milieu du vieux cérémonial bien britannique: perruque du speaker, masse d'arme et chapeaux à fleurs de ces dames.

La veille, à minuit, l'Union Jack, le drapeau britannique, avait été définitivement amené sous les applaudissements mitigés de quelque 10.000 personnes. Par contre, la foule avait applaudi à tout rompre leur nouveau drapeau: bleu, jaune et vert.

Le gouvernement a, pour sa part, manifesté son intention d'adhérer à l'ONU et à l'Organisation des Etats américains (OEA). Par ailleurs, cette petite nation des Caraïbes (100.000 h.) n'a pas l'intention de rejoindre les rangs des non-alignés. En effet, selon son premier ministre, M. Milton Cado, appartenir au mouvement des non-alignés équivaut à... un alignement. Des élections générales auront lieu le 26 décembre prochain pour désigner un nouveau parlement.

Aucune réjouissance n'était prévue, en vertu des consignes d'austérité dues à l'éruption en avril dernier de la

Soufrière, qui avait alors ravagé la moitié de l'île et détruit son unique ressource: la banane.

Découverte en 1498 par Christophe Colomb, cette île et son archipel (388 km²) ont été pendant plus d'un siècle l'enjeu de la rivalité franco-britannique dans les Antilles. La dernière occupation française, dirigée par le comte d'Estaing, remonte à 1779.

Les Vincnetins vivent dans la hantise du sous-développement économique, du fait de ressources maigres. Le chômage atteint 40%. De plus, le taux de croissance de la population (3,5%), et celui de l'émigration sont parmi les plus élevés de la région.

« L'indépendance, c'est un mot » a déclaré en privé le gouverneur général, sir Stanley Gun-Munro, qui a déploré

l'accession à l'indépendance de trop de territoires irrémédiablement pauvres, sans défense et voués à tomber sous la coupe d'un voisin plus puissant.

La Grande-Bretagne s'est engagée à accorder à Saint-Vincent jusqu'à 10 millions de livres sterling (environ 100 millions de FF) pendant dix ans et autant sous forme d'assistance à des projets de développement.

L'évaluateur agréé formule une opinion motivée de la valeur d'un bien ou d'un droit immobilier et, en expropriation, d'un bien ou d'un droit mobilier ou immobilier et détermine la valeur des biens sujets à l'évaluation municipale.

PIERRE SABOURIN, s.r.l.
Raymond, Joyal, Sabourin, Thériault & Roy
Suite 530
1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, H3H 1G1 935-2581

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE

Robic, Robic
ET ASSOCIÉS

1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, MtL
270-1141

THÉRAPIE CONJUGALE
Incompréhension, tensions, mésentente sexuelle, problèmes liés à l'alcoolisme...

Pierre Duhamel
Psychothérapie

5445 Brodeur, NDG, sur rendez-vous — 489-1644

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC INC.

ALLEZ-VOUS ÊTRE VICTIME D'UN ACCIDENT, SOIT D'AUTOMOBILE OU DE TRAVAIL?

Nous ne vous le souhaitons pas, puisqu'en plus de subir des préjudices physiques, vous ne pourrez recevoir les compensations de la Commission des accidents du travail ou de la Régie de l'Assurance-automobile.


En effet, le Gouvernement avait décidé d'imposer un lock-out général d'une durée de 7 jours ouvrables, estimant que les services n'étant pas essentiels pour la population, ce qui eût comme conséquence de vous priver des services de vos fonctionnaires, et de vous empêcher de recevoir votre compensation.

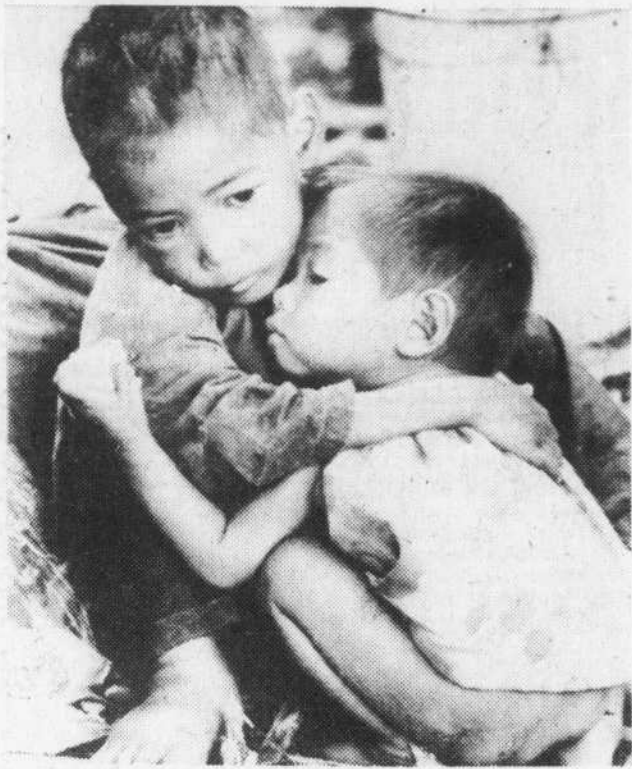
Le syndicat n'était aucunement responsable d'une telle situation, puisque nous avions assuré les services essentiels demandés par le Gouvernement.

Avant l'instauration d'un système informatisé, les paiements s'effectuaient de façon manuelle. D'ailleurs, le Gouvernement aurait pu effectuer les paiements par l'entremise des bureaux locaux.

Pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas utilisé un tel système? Quels intérêts le Gouvernement protège-t-il? Sûrement pas ceux de la classe ouvrière.

Les moyens de pression qui maintenant sont continués par les fonctionnaires ne sont que la conséquence de l'attitude du Gouvernement.





Une jeune garçon cambodgien tient sa petite soeur serrée contre lui, alors que des milliers d'adultes et d'enfants khmères, malades et affamés, poursuivent, comme eux, leur exode vers la Thaïlande. (Photolaser AP)

Hanoi détournerait une partie des secours Des réfugiés bombardés en Thaïlande

BANGKOK (d'après Reuter et AFP) — Plusieurs Cambodgiens réfugiés en Thaïlande ont été tués hier, à l'entrée d'un village thaïlandais proche de la frontière cambodgienne, par un bombardement de l'artillerie vietnamienne, apprend-on de source militaire thaïlandaise.

Le bilan précis du bombardement n'a pas encore été établi. On indique de même source que trois ou quatre obus de 105 sont tombés sur le marché situé près du village de Ban Koke Soong, à environ 25 km au nord de la ville d'Aranyaprathat.

À la suite de ce bombardement, une dizaine de milliers de réfugiés cambodgiens qui se trouvaient dans les alentours ont refusé de rentrer dans leur patrie. Les deux dimanches précédents, des obus étaient également tombés dans cette zone, faisant neuf

morts et 19 blessés.

Par ailleurs, l'hebdomadaire américain Newsweek affirme cette semaine que les Vietnamiens pourraient détourner une partie de l'aide destinée au Cambodge.

« Selon certains diplomates en poste à Hanoi, des caisses portant clairement la mention « aide de l'Unicef pour le Cambodge » ont été aperçues dans la capitale vietnamienne », écrit le journal.

« Les diplomates se demandent si les Nord-Vietnamiens souhaitent simplement effectuer un contrôle de cette aide ou — ce qui serait pire — si certains fonctionnaires vietnamiens en poste au Cambodge détournent les secours pour les envoyer au Vietnam, qui lui-même connaît une pénurie de denrées alimentaires et de médicaments », ajoute l'hebdomadaire.

Newsweek précise que l'acheminement de l'aide internationale au Cambodge se heurte en outre à des difficultés imprévues. Oxfam, une association de secours humanitaire britannique, s'est vu récemment présenter par les autorités vietnamiennes une facture de 5000 dollars payable sur le champ et en dollars, pour le déchargement à Kompong Som (ex-Sihanoukville au Cambodge) d'une cargaison de 500.000 dollars. Après négociations, la note a été réduite à 3000 dollars par les responsables vietnamiens.

Entre-temps, la Thaïlande a mis en oeuvre cette semaine un gigantesque programme d'accueil des réfugiés indochinois qui doit mettre un terme à l'incertitude de leur avenir immédiat.

Le général Kriangsak Chamnan, premier ministre thaïlandais, avait annoncé le 19 octobre que son pays, rompant avec sa politique passée, accueillerait désormais sur

son sol tous les réfugiés indochinois qui franchiraient la frontière.

L'énorme opération consistant à installer, en trois étapes, et pour une durée indéterminée, jusqu'à 300.000 nouveaux réfugiés, a commencé mercredi le long de la frontière khméro-thaïlandaise où étaient arrivés, au cours des trois dernières semaines, quelque 100.000 Cambodgiens affamés et malades.

Les deux camps, Ban Khlong Wah et Ban Khlong Kaituen, les plus exposés aux bombardements frontaliers et les plus démunis, ont été

transférés vers le centre temporaire de regroupement de Sa Keo (à une cinquantaine de kilomètres de la frontière), dans la province frontalière de Prachinburi. Deux autres camps de regroupement semblables seront installés dans les provinces de Surin (est de la Thaïlande) et de Chantaburi (sud-est de la Thaïlande).

Dans une troisième étape, tous les réfugiés arrivés au cours des derniers mois seront dirigés vers un « centre national » pouvant accueillir 300.000 personnes. Ce centre a commencé à être aménagé à

Ban Mai Rood, sur les rives du Golfe du Siam, dans la province de Trat (à 400 kilomètres au sud-est de Bangkok). Il sera installé sur l'étroite bande de terrain qui s'enfonce entre le Cambodge et la mer, au pied du massif montagneux cambodgien des Cardamones.

Si le centre national doit disposer d'abris en dur, les centres de regroupement temporaire ne seront équipés que de tentes. Les États-Unis ont déjà envoyé huit cents tentes de huit personnes à Sa Keo.

Les déplacements successifs d'une population importante,

et dans un état physique souvent dramatique, posent à la Thaïlande d'innombrables problèmes d'organisation et de sécurité. Cependant, la communauté internationale, et particulièrement les pays occidentaux, ont pris en charge les questions matérielles et les frais de l'opération.

La nourriture est acheminée par les organismes spécialisés des Nations unies ou les organisations humanitaires internationales. Des médecins de nombreux pays ont commencé à arriver et sont aujourd'hui à pied d'oeuvre dans les hôpitaux de ces camps.

Mme Gandhi se prépare à reprendre le pouvoir

NEW DELHI (AFP) — A deux mois du scrutin qui pourrait ramener Mme Indira Gandhi au pouvoir en Inde, la situation politique apparaît confuse et floue aux observateurs étrangers.

L'éclatement début juillet dernier du Janata, coalition gouvernementale formée par les opposants de tous bords de Mme Gandhi après la défaite électorale de cette dernière, en mars 77, a créé une instabilité rarement connue en Inde, soulignent-ils.

Le gouvernement actuel, formé fin juillet par M. Charan Singh, n'a que des pouvoirs restreints. Il était démissionnaire le 22 août dernier, sans avoir affronté aucun vote de confiance lorsque le président de la République, M. Sanjiva Reddy, décida de dissoudre la Chambre et de faire procéder à des élections anticipées. Me Reddy avait alors chargé M. Charan Singh d'expédier les affaires courantes jusqu'aux élections et à la formation d'un gouvernement disposant d'une majorité.

La « stabilité » et l'autorité constituent d'ailleurs les thèmes majeurs de la propagande électorale de Mme Gandhi qui, à son habitude, poursuit depuis plus d'un mois, à un rythme forcé, ses tournées dans les villes et les villages de toutes les régions de l'Inde.

Mme Gandhi, qui gouverna l'Inde pendant onze ans, a aussi beau jeu de critiquer le « manque d'efficacité » du gouvernement du parti Janata de M. Morarji Desai, qui avait remplacé le sien en mars 1977.

Malgré des récoltes exceptionnelles qui ont porté à vingt millions de tonnes les réserves de grains alimentaires en

Inde, malgré une réserve de devises étrangères de plus de six milliards de dollars, le Janata, paralysé par ses contradictions entre son aile gauche et son aile droite, miné par des conflits de personnes, n'a, de l'avis des observateurs, réalisé aucun grand dessein, sinon celui de rétablir les libertés fondamentales confisquées par Mme Gandhi de 1975 à 1977, durant l'« état d'urgence ».

Au scrutin dont les résultats seront connus le 8 janvier prochain, le « Congrès-I », parti formé début janvier 1978 par Mme Gandhi, est le seul à se présenter avec un leader incontesté, connu dans toute l'Inde et dans le monde.

Pour les autres formations, il est encore trop tôt, de l'avis général, pour savoir quelle attitude adopteront finalement les autres leaders politiques.

Avec plusieurs personnalités socialistes, comme MM. George Fernandes et Madhu Limaye, le premier ministre, M. Charan Singh, a créé le mois dernier le Parti du peuple (Lok Dal). Mais il n'a pu obtenir l'adhésion de son ministre des Finances, M.H.N. Bahuguna, qui vient d'être démis de ses fonctions.

En critiquant la politique de planification industrielle de Nehru, il a d'autre part indisposé ses alliés du parti du Congrès orthodoxe, dirigé aujourd'hui par une forte personnalité du sud, M. Devraj Urs.

Enfin ses rapports personnels avec le président de la République se sont refroidis, ce dernier ayant tenu lui-même à confirmer par un message radiotélévisé à la na-

tion lundi dernier ce que M. Charan Singh avait déjà annoncé une semaine avant, à savoir que les élections ne seraient pas ajournées.

Du côté du Janata, à la tête duquel M. Jagjivan Ram a pris la succession de M. Morarji Desai, la contradiction majeure que soulignent les observateurs est que ce parti est maintenant soutenu presque exclusivement par les nationalistes hindous du Jan Sangh, le seul grand parti d'opposition au temps de Nehru, alors qu'à sa tête se trouve un « intouchable », membre éminent du Parti du Congrès jusqu'en février 1977.

Fin de quinze ans de tension entre la Guinée et le Sénégal

DAKAR (Reuter) — Quelque quinze années de polémique et de tension, bloquant la coopération bilatérale et empêchant, en partie, la coopération sous-régionale au niveau du fleuve Sénégal, viennent de prendre fin avec la visite officielle que le président Ahmed Sékou Touré, de Guinée, a effectuée au Sénégal du 24 au 27 octobre.

Elle est la suite logique de la conférence de réconciliation de Monrovia en mars 1978, au terme de laquelle, dirigeants sénégalais, ivoiriens et guinéens, prenaient l'engagement de taire leurs oppositions au profit « d'une coopération sincère et fraternelle ».

Cet engagement a été plus d'une fois renouvelé à Dakar

Fort de l'appui du maire de Chicago, Kennedy forme un comité exploratoire

BOSTON (AFP) — Le sénateur Edward Kennedy formera aujourd'hui un comité exploratoire destiné à évaluer ses chances face à M. Jimmy Carter au cours des élections primaires du Parti démocrate, a annoncé samedi soir à Boston M. Thomas Southwick, porte-parole du Parti démocrate de l'Etat du Massachusetts.

Le sénateur Kennedy n'a toujours pas officiellement annoncé sa candidature. Il est cependant déjà considéré comme un candidat par le comité électoral fédéral américain. Aux termes de la loi américaine en effet, sont considérés comme tels tous ceux qui ont accepté des contributions financières. Ce cap a été passé jeudi par M. Kennedy, lorsque sa soeur, Mme Patricia Lawford, a lancé un appel à des contributions de l'ordre

de 150.000 dollars, au cours d'une réception à New York.

M. Edward Kennedy est déjà assuré du soutien de Mme Jane Byrne, maire de Chicago, circonscription historiquement importante pour les candidats démocrates. Dans une conversation avec des journalistes à Oak Brook (Illinois), Mme Byrne a indiqué qu'elle ferait une déclaration officielle de soutien au sénateur Kennedy demain, date à laquelle ce dernier doit, selon elle, annoncer officiellement sa candidature.

On considère que le ralliement de Mme Jane Byrne, au camp du sénateur Edward Kennedy est le coup le plus dur porté au président Jimmy Carter, au moment où les deux hommes s'apprentent à annoncer leur candidature aux élections présidentielles de 1980.

Mme Byrne, qui a hérité du légendaire Richard Daley une des plus puissantes « machines » régionales du Parti démocrate, a déclaré samedi qu'elle annoncerait publiquement mardi son appui à la candidature du sénateur Kennedy parce qu'elle était arrivée à la conclusion que le président Carter ne pouvait pas être réélu.

Jusqu'ici Mme Byrne avait plutôt laissé entendre qu'elle soutenait Jimmy Carter. Devant le président qui s'était rendu à Chicago il y a deux semaines, elle avait mis le Parti démocrate en garde contre les candidatures qui risquaient de diviser ses forces. Cela avait été interprété comme une allusion défavorable à la candidature du sénateur Kennedy.

Mais au début de la semaine, après avoir assisté à la Maison-Blanche à une réception des maires et des gouverneurs démocrates, elle s'était abstenue de participer au di-

ner politique qui suivait, parce que les organisateurs en avaient fait une manifestation de soutien à la réélection du président Carter.

Techniquement, le ralliement du maire de Chicago n'assure à l'avance au sénateur Kennedy que les 49 délégués des organisations démocrates de ce district, sur les 179 que l'Etat de l'Illinois doit désigner lors des élections primaires démocrates le 18 mars prochain.

Mais psychologiquement, la prise de position d'une personnalité démocrate aussi im-

portante constitue un Atout précieux pour le sénateur au moment où, tout comme le président Carter, il recherche le maximum de manifestations de soutien dans le parti avant de faire formellement acte de candidature.

Jusqu'ici, le président Carter semblait avoir pris l'avantage dans cette course aux « gros bonnets » du parti. Vingt gouverneurs démocrates ainsi que les maires de New York, de Los Angeles, de Detroit et de quelques autres grandes villes se sont déclarés en sa faveur.

Rhodésie: le FP veut que l'ONU s'en mêle

LONDRES (Reuter) — Contrairement à l'attente, la conférence de Lancaster House sur la Rhodésie ne s'est pas réunie hier. A l'issue de sept semaines de travaux, le sort de la conférence paraît dépendre du rôle éventuel que les Nations unies pourraient jouer dans le contrôle de nouvelles élections, et d'autres éléments du plan britannique sur la période devant conduire à l'indépendance légale du pays.

La Grande-Bretagne exige qu'elle contrôle elle-même le déroulement des élections dans son ancienne colonie, avec l'aide d'observateurs du Commonwealth.

Les chefs de la guérilla du Front patriotique, Robert Mugabe et Joshua Nkomo, s'opposent au plan. Outre un contrôle des Nations unies, ils demandent la présence de forces de l'ONU pour superviser un cessez-le-feu. De Source Britannique, on déclare que la conférence est condamnée à l'échec si le Front patriotique ne cède pas sur ce point.

Le Front patriotique va solliciter l'aide du premier ministre jamaïcain, M. Michael Manley, de passage à Londres, qui a contribué, au sommet du Commonwealth en août à Lusaka, à formuler le document qui a permis la convocation de la présente conférence, M. Manley doit aussi rencontrer le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher.

Le Front estime que si leurs forces n'ont aucun rôle à jouer dans le cadre du plan transitoire britannique, les élections ne sauraient être justes ni libres.

Le premier ministre rhodésien, l'évêque Abel Muzorewa, a accepté samedi en principe les propositions britanniques, mais il désire que certaines questions soient encore éclaircies.

Le sort de la bande des quatre

HONG KONG (AFP) — Plusieurs versions du sort réservé à la bande des quatre de

puis son arrestation couront à Hong Kong depuis que le président Hua Guofeng a annoncé que Jiang Qing (la veuve de Mao), Wang Hungwen, Zhang Chunqiao et Yao Wenyuan allaient passer en jugement.

La version la plus plausible, rapportée par des voyageurs, citant des sources proches de hauts responsables chinois, est que la bande des quatre se trouve dans la prison de Qin Cheng, dans la banlieue nord de Pékin, qui a déjà abrité l'ancien maire de Pékin Peng Zhen et la veuve du président Liu Shaohui, Wang Guangmei, durant la révolution culturelle.

Toujours selon ces sources, ils seraient bien traités, auraient la télévision, des livres et les journaux et, comble de luxe, des toilettes à chasse d'eau. On précise même que l'entretien des prisonniers coûterait l'équivalent de 120 dollars par mois à l'Etat chinois.

D'après ces voyageurs, les prisonniers n'apprécieraient pas ce confort. Mme Jiang Qing, par exemple, aurait eu des accès d'hystérie au cours desquels elle aurait jeté son assiette à la figure d'un gardien et se serait tapé la tête contre les murs, en criant vengeance.

Apprenant qu'elle allait être

jugée, elle aurait réclamé ses perruques, dont elle faisait grande consommation au temps de sa splendeur.

Wang Hungwen, l'ancien vice-président du Parti, originaire de Shanghai, aurait l'attitude la plus dure, rapportent les mêmes sources. Il aurait émaillé de citations de Mao l'autocritique qu'on lui demandait de faire par écrit, le petit Livre Rouge restant son livre de chevet.

L'ancien vice-premier ministre, Zhang Chunqiao, estimerait être victime d'une machination et aurait demandé un débat public avec le président Hua.

par le président guinéen, qui a d'abord fait ce constat: la rupture entre le Sénégal et la Guinée n'a jamais été le fait des peuples, mais des dirigeants. Il importe maintenant — en évitant de porter les différends sur la place publique — d'éviter que ne se reproduisent semblables situations.

Ce constat du président Sékou Touré paraît confirmer que les oppositions entre la Guinée et ses deux voisins ont été tant idéologiques que personnelles.

La rencontre de Monrovia (après deux tentatives en 1972) qui s'était traduite l'an dernier par une visite de M. Sékou Touré à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) a eu pour résultat de sortir la Guinée de son isolement.

Il est significatif en effet qu'après cette conférence, le président guinéen ait accompli plusieurs déplacements à l'étranger, et le dernier avant la visite au Sénégal qui apparaît comme chef de file du monde occidental.

Il est tout aussi significatif qu'il ait reçu à Conakry peu de temps après cette réconciliation, le président Valéry Giscard d'Estaing, dont le pays entretient avec le Sénégal et la Côte d'Ivoire des relations jugées privilégiées.

En acceptant que son pays adhère à l'Organisation pour la mise en valeur de la Gambie, le président Sékou Touré paraît disposé, aux yeux des observateurs, à une coopération sous-régionale plus élargie avec le Sénégal.

Ce pays est, comme la Côte d'Ivoire, membre de la Communauté économique ouest-africaine, reconstitution de l'ensemble de l'ex-Afrique occidentale française dont la Guinée était partie intégrante.

Considérés comme chefs de file du monde francophone africain et jouissant d'un crédit réel en Occident, les présidents Senghor et Houphouët-Boigny pourraient, à cet éche-lon, plaider la cause de Conakry, qui a besoin de capitaux pour l'exploitation des immenses ressources de son sous-sol.

En donnant l'assurance que son pays aura toujours, avec le Sénégal, une attitude positive au sein de la CEDEAO, et en se faisant l'avocat de l'unité économique ouest-africaine, qui doit sous-tendre une réelle volonté politique, M. Sékou Touré semble confirmer l'ouverture son pays.

Il ne semble pas cependant que cette ouverture puisse engendrer des changements internes. En choisissant en effet le Sénégal, où vivent plus de 600.000 Guinéens en majorité des Peulhs, pour confirmer la volonté de son gouvernement de lutter contre le tribalisme, M. Sékou Touré confirme les orientations internes de son régime.

Elles se trouvent également confirmées dans l'insistance du chef de l'Etat guinéen que l'absence de chômage dans son pays est la résultante de l'organisation des pouvoirs révolutionnaires locaux et la quasi-inexistence d'un secteur privé.

FOURRURES

LS-P. McComber, déménagement au quatrième étage de l'Édifice Gordon Brown, suite 400. Stock complet des plus belles créations.

Ateliers et salons au 400 de Maisonneuve, suite 400. Tél.: 845-9857

AFRIQUE DU NORD

COMPAGNIE NATIONALE ALGÉRIENNE DE NAVIGATION

LIGNE RÉGULIÈRE VERS L'AFRIQUE DU NORD

ESCALES: Algérie, Alger, Oran, Annaba et Skikda

Tunis, Sfax et Sousse.

TORONTO	UN NAVIRE	UN NAVIRE
HAMILTON	15 nov.	9 déc.
MONTREAL	21 nov.	14 déc.

Escales dans d'autres ports sur demande suffisante.

AGENT AU CANADA

march shipping limited

MONTREAL (514) 842-8841 SAINT JOHN (506) 693-1227 TORONTO (416) 366-2586

“Ma fille va vivre en campus. Est-ce que ses effets personnels sont inclus dans notre police d'assurance?”

Pour toute question ou tout problème d'assurance automobile ou habitation, consultez votre courtier ou agent, ou téléphonez au BAC.

Montréal
866-9801

à l'extérieur
1-800
361-8220
(sans frais)

BAC

Bureau d'assurance du Canada
Un service d'information pour les consommateurs

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garantis du Trust Général

11 3/4% Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Îles 968-1830 Rivière-du-Loup 862-7286
Chicoutimi 549-6490 Québec 688-0630
Alma 868-3391 Lévis 833-4450
Rimouski 724-4106 Trois-Rivières 379-7230

Demandez le poste 2000

Montréal 866-9641
Ottawa 739-3265
Hull 771-3227
Ottawa 238-4900

Jamais un club de l'expansion n'a aussi bien joué, dit Demers

Le Canadien est surpris 5-4 par les Nordiques

par André Chartrand et Tom Lapointe

QUÉBEC — Les Nordiques de Québec n'auraient pu choisir meilleur moment pour remporter leur première victoire au Colisée de la Vieille Capitale depuis qu'ils ont joint les rangs de la Ligue nationale de hockey, alors qu'ils ont eu raison du Canadien de Montréal par le pointage de 5-4, hier soir, devant 11,908 spectateurs en délire.

déclaré peu après le match « qu'une équipe de l'expansion n'avait jamais aussi bien joué que les Nordiques ce soir ».

notre territoire convenable et ne peut plus effectuer les jeux de base. »

échec-avant soutenu et de ne jamais laisser la moindre chance aux défenseurs du Canadien de sortir la rondelle de leur territoire.

monde que les Nordiques sont un club de la LNH à part entière, et nous avons réussi. Je suis tellement fier de mon club », a crié celui qui a déjà refusé une offre du Canadien pour devenir instructeur du Canadien Junior.

Le Canadien, comme c'est son habitude en ce début de saison, a fort mal joué durant le premier vingt, laissant l'adversaire prendre les devants lors d'un cinquième match consécutif.

Real Cloutier a provoqué l'égalité avec son septième but de saison en profitant d'une passe de Robbie Flocke depuis l'arrière des filets de Michel Larocque.

qui passa entre les jambières de Larocque. Les Nordiques ont accentué leur échec-avant en dernière période et leurs efforts ont porté fruit quand Pierre Plante a définitivement donné l'avance aux Nordiques à la dixième minute, but suivi cinq minutes plus tard par celui de Jamie Hislop, qui a pris un retour de Larocque pour marquer ce qui devait s'avérer le but gagnant puisque Mario Tremblay a réduit la marge à un seul but avec un peu plus d'une minute à jouer.

Le Canadien gagne de justesse contre Detroit

Le Canadien de Montréal éprouve beaucoup de difficultés à vaincre les Red Wings de Detroit depuis quelques années, et la présente saison ne semble vouloir faire exception à la règle.

hommes et je me dois de le souligner. À l'exception de quelques minutes d'indiscipline en deuxième période, toute mon équipe a bien travaillé.

à Detroit et il souhaite signer un contrat de quatre ans avec les Red Wings. Le gardien Rogatien Vachon éprouve pour sa part encore quelques problèmes.

Richard Leduc (10) vient de compter le premier but des Nordiques de Québec, qui ont surpris le Canadien de Montréal, 5-4, hier soir, à Québec.

Calgary est préférée à Vancouver comme candidate aux Jeux d'hiver de 1988.

La ville de Calgary est en liesse depuis 4 heures, hier après-midi, et pour cause. Elle vient d'être le choix de l'Association olympique canadienne comme candidate internationale à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1988.

Les 41 directeurs de l'Association olympique canadienne, réunis en session extraordinaire à Montréal, hier, ont vécu un long débat avant d'en arriver à un vote final qui a permis la sélection de la ville de Calgary pour 1988.

En battant nettement la Britannique Virginia Wade 6-0, 6-3, Goolagong a ainsi porté sa fiche à 28-9 contre Wade en carrière.

SOMMAIRES

Table with 3 columns: Game number, Home team, Away team, Score. Includes Flyers 5, Red Wings 4 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Game number, Home team, Away team, Score. Includes Bruins 4, Black Hawks 1 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Game number, Home team, Away team, Score. Includes Canadiens 3, Red Wings 2 and Detroit 9, Canadiens 7.

Table with 3 columns: Game number, Home team, Away team, Score. Includes Blues 2, Jets 2 and St-Louis 4, Flyers 3.

Table with 3 columns: Game number, Home team, Away team, Score. Includes Islanders 5, Rangers 1 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Game number, Home team, Away team, Score. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Game number, Home team, Away team, Score. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Game number, Home team, Away team, Score. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

HOCCY

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Table with 3 columns: Team, Points, Goals. Includes Philadelphia 4, Flyers 2 and Philadelphia 4, Flyers 2.

Advertisement for 'Le Québec veut une nouvelle entente avec le reste du Canada.' featuring a large graphic and text.

SPORTS

Les Alouettes remportent le championnat contre Ottawa

Les Tiger-Cats préoccupent davantage Scannella



Le quart-arrière Roger Staubach des Cowboys de Dallas a connu un match extrêmement difficile face aux Steelers de Pittsburgh, hier. Il échappe ci-haut le ballon lorsque sévèrement plaqué par L.C. Greenwood. Staubach a été blessé et il n'est pas revenu au jeu par la suite. Pittsburgh a défaits Dallas 14-3. (Photolaser AP)

par Laurent Pepin

Maintenant que les Alouettes de Montréal ont remporté le championnat de la section Est de la Ligue canadienne de football en défaisant les Rough Riders d'Ottawa, 24-8, au Stade olympique samedi, leur préoccupation se tourne vers les Tiger-Cats de Hamilton, l'équipe de l'heure dans le circuit Gaudar depuis la fin du mois de septembre.

«Présentement, je suis plus préoccupé par les Tiger-Cats que par les Rough Riders, déclarait samedi Joe Scannella après avoir conduit les Alouettes au septième championnat de saison régulière de leur histoire. En ce qui concerne les Rough Riders, nous savons exactement ce qu'ils peuvent faire et leur style de jeu nous est familier. Par contre, les Tiger-Cats représentent une énigme pour notre équipe», a-t-il ajouté Joe Scannella.

Il faut dire que depuis le milieu de septembre, soit depuis l'arrivée du quart-arrière Tom Clements à Hamilton, les Tiger-Cats représentent une équipe métamorphosée, qui a mérité une place dans les séries éliminatoires en remportant ses quatre derniers matches. Nombreux sont ceux qui croient que les Tiger-Cats seront les adversaires des Alouettes lors de la finale de l'Est, le 17 novembre à Montréal.

Dans cette perspective, la dernière rencontre de la saison régulière des Alouettes, dimanche prochain au Stade olympique contre Hamilton, prend une certaine importance. «Il nous faut absolument garder notre momentum et vaincre les Tiger-Cats pour leur montrer qui sont les champions de la section Est», a laissé entendre le quart-arrière Joe Barnes.

S'ils veulent vaincre Hamilton dimanche prochain et, possiblement, en finale de l'Est, les Alouettes devront améliorer sensiblement leur tenue offensive.

Samedi contre Ottawa, les Alouettes ont mis énormément de temps à se mettre en branle à l'attaque. Ainsi, le premier essai des Alouettes n'a été inscrit qu'après cinq minutes de jeu au deuxième quart, soit à la suite d'une course de David Green, et Barnes n'a complété sa pre-

mière passe qu'à la 28e minute de jeu. N'eût été de l'excellence de la défense, qui a limité Ottawa à 31 verges de gain en première demie, les Alouettes auraient été en sérieuses difficultés.

«Je ne suis pas satisfait de notre attaque, a admis Scannella. Nous devons absolument améliorer notre offensive. En ce qui concerne Joe Barnes, je dois dire que la chose qu'il fait le mieux c'est de gagner des parties. Il est un gagnant. Nous devons être patients avec lui. Nous devons lui donner le temps d'étudier la défensive adverse pour qu'il profite de leurs erreurs», a-t-il ajouté.

La plus importante erreur commise par les Rough Riders samedi a été d'utiliser le blitz démesurément. «Nous nous attendions à cela, a dit Scannella. Ce genre de défensive est peut-être spectaculaire, mais quiconque utilise l'épée pèrit par l'épée. Deux de nos touches ont été réalisées lors d'un blitz de la défensive des Riders».

Un de ces majeurs a été inscrit par Green à la suite d'un jeu d'attiré de 22 verges au quatrième quart au moment où le maraudeur Larry Brune entrainait en trombe, mais du côté opposé où passait Green, dans la ligne défensive des Alouettes.

Ce 11e touché de la saison de Green a été rendu possible par le demi-défensif Larry Uteck qui, deux jeux auparavant, avait fait échapper le ballon au receveur de passes Ross Clarkson grâce à un dur plaqué.

Ce jeu de Uteck a été le fait saillant du match puisque les Rough Riders, tirant alors de l'arrière 14-8, pouvaient encore espérer combler l'écart. Comme ses 11 autres coéquipiers de la défensive, Uteck veillait cependant au grain.

«Notre défensive a joué son meilleur match de l'année, a d'ailleurs commenté Scannella. Quant on pense que les Riders n'avaient réussi que trois premiers essais avant d'entreprendre leur dernière série de jeux à l'attaque qui s'est terminée par une interception de Willie Hampton après quatre premiers jeux, mais aucun point, c'est dire jusqu'à quel point nous avons contenu ce qu'ils font de mieux à l'offensive, soit le

roulement du quart-arrière et le jeu d'attiré».

Tout comme Scannella, l'entraîneur-chef des Riders, George Brancato, et l'aïlier rapproché Tony Gabriel, qui a établi un record en captant une passe pour un 106e match de suite, ont été impressionnés par la défensive des Alouettes. «La défensive des Alouettes s'est définitivement améliorée à la suite des changements apportés par Scannella», a dit pour sa part Gabriel, alors que Brancato laissait entendre que le résultat du match aurait peut-être été différent si son as Condredge Holloway avait été en mesure de jouer, et ceci en dépit de l'excellente performance défensive des Alouettes.

«Je ne crois pas que la présence de Holloway aurait fait une différence, a répliqué Scannella. Jimmy Jones est un quart plus rapide que Holloway et nous avons réussi à le contenir».

ECHOS — David Green a gagné au moins 100 verges au sol dans un match pour une neuvième fois cette saison et il a été choisi le meilleur joueur à l'offensive pour les Alouettes.

Alouettes 24, Rough Riders 8	
Premier quart	
Aucun point	
Deuxième quart	
OTTAWA	Simple de Organ, 45 vgs
MONTRÉAL	Touché de Barnes, course de 10 vgs, transformation de Sweet
Troisième quart	
OTTAWA	Touché de Avery, passe de 53 vgs de Jones, transformation de Organ
MONTRÉAL	Touché de Baker, passe de 58 vgs de Barnes, transformation de Sweet
Quatrième quart	
MONTRÉAL	Touché de Green, course de 22 vgs, transformation de Sweet
MONTRÉAL	Placement de Sweet, 21 vgs
OTTAWA	0 1 7 9-8
MONTRÉAL	0 7 7 10-24
Assistance — 47.368	

Ottawa		Montréal	
Premiers essais	7	13	
Vgs au sol	36	187	
Dans les airs	187	163	
Offensive	197	303	
Tentés-complés	18-28	7-14	
Interceptions by	3	2	
Bottés-moy	17-40	13-38	
Echappés-perdus	3-2	1-1	
Pénalités-vgs	5-45	8-57	
Courses	Montréal: Green 29-153, Barnes 4-28, Ottawa: Murphy 3-14, Crump 7-14		
Passes	Montréal: Baker 3-72, Dalla Riva 2-68, Gaddis 2-23, Ottawa: King 5-25, Avery 3-73		
Crump	3-26		
Passes	Montréal: Barnes 7-14, 163 vgs		
Interceptions	Ottawa: Jones 18-28, 187 vgs		
	2 interceptions		

Les Argonauts de Toronto sont éliminés

Edmonton assuré du 1er rang devant Calgary et les Lions dans l'Ouest

(D'après CP) — Les jeux sont maintenant faits dans la ligue canadienne de football. Ainsi, après les parties du week-end, l'avant-dernier de la saison régulière 1979 du circuit Gaudar, les neuf équipes de la ligue connaissent déjà leur position définitive.

Dans l'Est, les Alouettes de Montréal se sont assurées le championnat en disposant des Rough Riders d'Ottawa, qui devront se contenter du deuxième rang, 24-8, samedi, au Stade olympique. Les Riders affronteront en demi-finale de la section Est les Tiger-Cats de Hamilton, à Ottawa, le 11

novembre prochain. Les Tiger-Cats ont mérité une place dans les éliminatoires lorsque les Argonauts de Toronto, qui ne pouvaient se permettre une défaite au cours de leurs deux derniers matches pour rejoindre Hamilton, se sont inclinés 28-12 contre les Stampede de Calgary hier.

Dans l'Ouest, les Eskimos d'Edmonton ont conquis hier le titre de champions de la saison régulière en l'emportant 19-11 face aux Blue Bombers de Winnipeg. Edmonton affrontera en finale de la section Ouest, le 16 novembre prochain, le vainqueur du

match entre Calgary et les Lions de la Colombie-Britannique, qui aura lieu le 10 novembre. Cette demi-finale de l'Ouest sera disputée à Calgary, puisque les Stampede sont assurés de terminer deuxième en raison de leur victoire d'hier et de la défaite des Lions à Régian, 26-12, contre les Roughriders de la Saskatchewan, qui finiront cinquièmes de leur section, derrière les Blue Bombers de Winnipeg.

À Edmonton, les Eskimos ont remporté le titre de champions de la section Ouest en partie grâce à leurs botteurs. Ainsi, Dave Cutler a réussi deux placements de 20 verges et un 29 verges en plus d'une transformation, tandis que Hank Ilesic enregistrait des simples de 58 et 73 verges. Le seul touché des Eskimos a été inscrit par Waddell Smith, et

celui des Lions par Walt Pasaglia.

A Toronto, Willie Burden et James Sykes ont marqué des touches sur des courses et Ken Johnson a lancé une passe de touché de 20 verges à Willie Armstead quand les Stampede, après n'avoir mené que par un seul point à la mi-temps, ont marqué 15 points sans riposte dans les 30 dernières minutes.

J.T. Hay a réussi les trois convertis et a réussi des placements de 19 et 12 verges en plus d'obtenir un simple de 68 verges sur le botté suivant le touché de Armstead.

Terry Metcalf a marqué le seul touché des Argos sur une passe de huit verges de Tony Adams. Ian Sunter a réussi le converti et un placement de 20 verges.

Les deux autres points du

Toronto ont été marqués suite à un touché de sûreté. Vers la fin de la première demie, Johnson s'est débarrassé du ballon quand il était sur le point de se faire plaquer dans sa propre zone des buts.

FOOTBALL

Ligue Canadienne	
Samedi	
Montréal 24, Ottawa 8	
Hier	
Calgary 28, Toronto 12	
Saskatchewan 26, C.-Britannique 12	
Edmonton 19, Winnipeg 11	
Samedi	
Toronto à Ottawa	
Edmonton à C.-Britannique	
Dimanche	
Hamilton à Montréal	
Saskatchewan à Calgary	
(fin de la saison régulière)	

Ligue Nationale	
Hier	
Houston 27, Jets NY 24	
Buffalo 20, Detroit 17	
Pittsburgh 14, Dallas 3	
N.-Orléans 14, Washington 10	
Baltimore 31, N.-Angleterre 26	
Cleveland 38, St-Louis 20	
Tampa Bay 12, Minnesota 10	

LIGUE CANADIENNE									
Section Est					Section Ouest				
Équipe	P	V	D	Pts	Équipe	P	V	D	Pts
MONTRÉAL	15	10	4	1	310	264	21		
OTTAWA	15	7	6	2	326	309	16		
HAMILTON	15	6	9	0	260	297	12		
TORONTO	15	5	10	0	228	329	10		
Section Ouest					Section Centrale				
EDMONTON	15	11	2	2	470	202	24		
CALGARY	15	11	4	1	231	270	22		
C.-BRITANNIQUE	15	9	5	1	311	308	19		
WINNIPEG	16	4	12	0	283	340	8		
SASKATCHEWAN	15	2	13	0	186	410	4		

LIGUE NATIONALE									
Conférence Américaine									
Section Est					Section Centrale				
Équipe	P	V	D	Pts	Équipe	P	V	D	Pts
N. ANGLETERRE	9	6	3	0	235	149	667		
MIAMI	9	6	3	0	173	133	667		
BUFFALO	9	4	5	0	194	159	444		
JETS NY	9	4	5	0	194	227	444		
BALTIMORE	9	3	6	0	133	179	333		
Section Centrale					Section Ouest				
PITTSBURGH	9	7	2	0	226	150	778		
CLEVELAND	9	6	3	0	211	205	667		
HOUSTON	9	6	3	0	203	206	667		
CINCINNATI	9	2	7	0	183	210	222		
Section Ouest					Section Centrale				
SAN DIEGO	9	6	3	0	224	159	667		
DENVER	9	6	3	0	137	146	667		
OAKLAND	9	5	4	0	205	184	556		
KANSAS CITY	9	4	5	0	143	132	444		
SEATTLE	9	3	6	0	172	181	375		

Johnny Miller renoue enfin avec la victoire

SAINT-NOM - LA BRETECHE, (AFP) — L'Américain de 32 ans, Johnny Miller, a effectué un spectaculaire retour au premier plan en remportant hier à Saint-Nom-la-Breèche le dixième tournoi Lancôme de golf, épreuve professionnelle sur invitation, réunissant douze des meilleurs joueurs du monde.

Après avoir pris le commandement la veille, au terme de 54 trous, avec le total de 210 coups, Miller a assez nettement fait la différence hier sur les 18 derniers trous. Il a obtenu en effet sa victoire en signant une ultime carte de 71, soit un sous la normale, avec 3 birdies et 2 bogeys. Cette performance lui a permis de terminer les 72 trous en 281 coups, distanciant l'Américain Lee Trevino et le Britannique Sandy Lyle, 2e ex aequo avec 284.

Miller, qui avait déjà remporté le trophée des champions il y a six ans, est le premier joueur à gagner une deuxième fois à Saint-Nom la Breèche. En 1973 celui qui fut baptisé «l'ange blond» du golf, réussit une année exceptionnelle avec notamment un succès dans l'open américain.

Après cette victoire, il devait aligner les plus grands exploits jusqu'à un triomphe dans l'open britannique en 1976.

Mais par la suite Miller, alors considéré comme le digne successeur de Jack Nicklaus, a brusquement disparu des classements. Il avait, selon lui, trop «forcé» et son swing s'était déréglé. Et ce n'est qu'en 1979, à force de travail, que ce Californien, père de 5 enfants, a repris le chemin de la victoire. Il est certain que son succès à Paris, succès qui lui rapporte au passage \$20,000 constitue une étape considérable dans sa carrière. «Cette victoire est importante pour moi, a

déclaré Miller. Elle m'apporte une confiance supplémentaire qui me sera très utile pour l'avenir».

À Manille, d'autre part, l'Argentine Silvia Bertolaccini a inscrit un dernier parcours de 72 et elle a remporté l'omnium d'Extrême-Orient doté de \$110,000 par la marge de deux coups devant la Canadienne Sandra Post.

Bertolaccini, qui joue depuis plusieurs saisons au circuit de la LPGA, a ramené une carte de 36-36 pour les derniers 18 trous, terminant l'épreuve à 213. Post a également joué un dernier parcours de 72.

L'Américaine Marlene Floyd a fini au troisième rang à cinq coups de la gagnante. Donna Caponi Young et Beth Daniel partagent le quatrième rang à 218.

Il s'agit de la troisième victoire de l'Argentine, âgée de 29 ans.

L'Américain Lanny Wadkins, vainqueur de l'omnium de Los Angeles en début de saison, a remporté le tournoi de Chiba, au Japon, doté de \$130,000, en ramenant une dernière carte de 271-277. Le Japonais Yoshikazu Yokoshima a fini deuxième à 278.

Enfin à Lake Buena Vista, en Floride, George Burns et Ben Crenshaw ont conjugué leurs efforts pour ramener une dernière carte de 65 et remporter le tournoi national par équipe à Disney World avec un compte global de 255, soit 33 sous la normale.

Dan Halldorson de Shilo, au Manitoba, et son partenaire Scott Bess ont terminé deuxième ex aequo avec Peter Jacobson-D.A. Weibring et Jeff Hewes-Sammy Rachels à 258. Burn a porté ses gains cette année à \$107,830 même s'il n'a pas savouré la victoire. Une seule fois, terminant au 33e rang au classement des boursiers.

“Vous allez à Québec? Offrez-vous un petit luxe. Prenez le Grand Express.”



Un voyage tout confort

Quatre fois par jour, 5 jours par semaine, le Grand Express vous amène à Québec frais et dispos après un voyage des plus confortables. A bord du Grand Express, vous pouvez jouir d'un siège spacieux et inclinable, d'un système de son personnel, d'un contrôle individuel d'éclairage et d'une table de travail.

Un service de classe

L'hôtesse du Grand Express vous accueille avec le sourire. Vous pouvez

compter sur elle pour vous rendre le voyage plus agréable. Un repas chaud et des consommations vous seront servis. Cela vous permettra de consacrer plus de temps à vos obligations une fois rendu à destination.

D'un centre-ville à l'autre

Enfin, rappelons que le Grand Express vous amène d'un centre-ville à l'autre, là où les affaires se brassent.

Départs Montréal		Départs Québec	
Hôtel	Terminus	Auberge des Gouverneurs	Ste-Foy
Régence Hyatt	Berri-de-Montigny		
6h 50	7h 10	6h 50	7h 10
10h 50	11h 10	11h 00	11h 20
16h 25	16h 45	16h 25	16h 45
20h 25	20h 45	20h 25	20h 45

Comme il n'y a que 24 fauteuils à bord du Grand Express, il est indispensable de réserver. Vous pouvez le faire par téléphone de 6h à 21h du lundi au vendredi (sauf les jours fériés). Vous pouvez, par la même occasion, réserver une chambre à l'hôtel Régence Hyatt, à Montréal ou à l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville, à Québec.

Aller seulement: \$29
Aller-retour: \$58

Réservations:
Montréal: 849-6311
Québec: 1 (800) 361-7690
(sans frais)

Renseignements: Montréal: 842-2281, Ste-Foy: 651-7015, Québec: 524-4692



Au Café de la Place

Une inoubliable paire d'Émigrés

par Jacques Larue-Langlois

Les Émigrés, de Sławomir Mrożek; traduction de Gabriel Metzger; mise en scène de Jean Salvy; décor, costumes et éclairages de Robert Prévost; musique de Jean Sauvageau; régie et technique: Jean Benoit; avec Jean Gascon et Guy L'Écuyer; une coproduction de la Régie de la Place des arts et de la Compagnie de théâtre du Centre national des arts, à l'afiche du Café de la Place jusqu'au 1er décembre, à 20 heures 30 du lundi au vendredi et à 17 heures 30 et 21 heures 30 le samedi. Relâche le dimanche.

diens dont les ressources de l'art semblent inépuisables, Jean Gascon et Guy L'Écuyer. Et puis la production nous arrive d'Ottawa où elle s'est attirée les éloges universels à l'occasion de 25 représentations au Centre national des Arts.

Tous ces préjugés mis à part, nous voici en face d'un des plus chaleureux moments de théâtre à habiter nos scènes cette année.

Deux émigrés, dont le pays d'origine importe peu, cherchent sous des cieux plus cléments et plus propices à leur épanouissement respectif une parcelle de cette liberté, objet du rêve fondamental de chacun d'entre nous. Il faut comprendre cependant que leurs voix sont différentes et que seul leur exil meublé d'une certaine nostalgie pour

la patrie les unit...et encore, temporairement.

Alors que le premier, un intellectuel joué par Jean Gascon, a fui sa terre natale pour des raisons politiques et ne peut compter y retourner, le second, que campe Guy L'Écuyer, est un ouvrier analphabète venu chercher fortune en terre promise et rêvant de rentrer chez lui dans quelque avenir encore incertain, riche des billets de banque qu'il accumule dans le ventre de son gros toutou de peluche en échange de six longues journées de travail par semaine à se faire secouer par une force pneumatique. La nécessité les force à partager une chambre de fortune dans la cave d'une maison bourgeoise dont les échos de la vie quotidienne leur parviennent à travers le plafond, formant une trame sonore qui constitue

leur lien presque unique avec le monde extérieur. C'est dans cette prison de sous-sol qu'il nous est donné de vivre avec eux les affres d'un premier de l'an en exil.

C'est le moment choisi pour remettre en question les motifs même de l'indigence à laquelle ils ont accepté de se soumettre, s'alimentant physiquement l'un et l'autre de conserves douteuses mais sustentant moralement de fantasmes divergents. Là où l'intellectuel passe tout son temps libre à la lecture et à l'écriture, à la recherche sur papier d'un monde meilleur, l'ouvrier se laisse guider par ses instincts fondamentaux et entretient le mirage de son retour triomphant au pays. Le premier n'a pas choisi sa condition mais est mieux préparé que son compère pour y faire

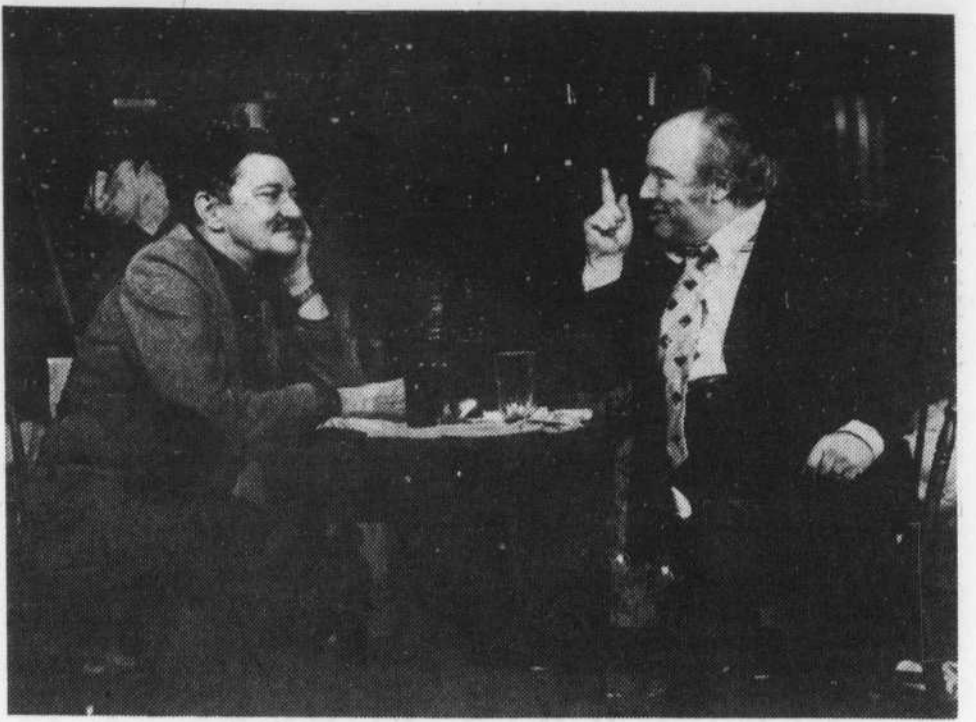
face; le second l'accepte comme un mal temporaire mais nécessaire dont lui et ses enfants finiront par profiter.

Pour fêter l'an nouveau, l'intellectuel tirera d'une de ses malles une bouteille de vrai cognac autour de laquelle ces frères presque ennemis tenteront de vider leur contentieux.

Attention, il ne s'agit pas ici d'un drame noir mais d'une pièce humaine avant tout, chaude comme l'amitié et allégée d'un humour irrésistible qui fuse dans des répliques tordantes lesquelles finissent par construire un petit chef-d'oeuvre d'équilibre théâtral.

Le décor conçu par Robert Prévost est, considérant l'exiguïté du plateau du Café de la Place et les limites que lui impartit sa conformation, parfaitement efficace et presque beau dans sa laideur organisée de grisaille uniforme et de tuyaux par où on entend couler les chasses d'eau des bourgeois d'en haut. Avant tout cependant, ce sont les deux comédiens qui retiennent l'attention. Guy L'Écuyer en particulier apporte tant de chaleur, tant d'authenticité à son personnage de petit ouvrier émigré qu'on y croit dès ses premières répliques, qu'on vit avec lui les humiliations sans méchanceté que lui impose son compagnon de chambre. Jean Gascon, pour sa part, rend très bien cet intellectuel qui, sachant que son exil est permanent, se voit forcé de remettre en question toutes ses belles théories politiques confrontées pour une fois à la vraie vie de tous les jours d'un véritable ouvrier honnête, en chair et en os; et dont le rêve, il faut bien l'admettre, est tout autre que ce libéralisme de principe dont le combat quotidien pour la survie rend l'idée même caduque.

Comme bien l'on pense, c'est l'humour constant de ce texte qui permet qu'on l'ait sans haut-le-coeur, un humour à froid, toujours présent, même dans les moments les plus dramatiques, un humour que le metteur en scène Jean Salvy, sans le monter en épingle, a exploité dans toutes ses limites, le dosant dans une juste mesure sans laquelle le drame de ces deux hommes serait proprement insoutenable.



Jean Gascon et Guy L'Écuyer

Tollé contre un renvoi du Conseil des arts

par Angèle Dagenais

Commission consultative des arts», selon les propos de Mme Rundle.

Plus d'une quarantaine de troupes de théâtre pour enfants, associations de théâtre et comédiens tant francophones qu'anglophones ont fait parvenir des télégrammes au Conseil des arts du Canada pour protester contre le renvoi de Mme Magda Rundle, agent de théâtre, responsable des dossiers du théâtre pour enfants, mime et marionnettes. Par leurs protestations, les troupes — des plus petites aux plus prestigieuses — demandent la réintégration immédiate de Mme Rundle au Conseil des arts et la création d'un secteur administratif distinct au sein de la division du théâtre pour l'avancement du théâtre pour enfants.

Après dix mois de travail au Conseil des arts, reconnu comme exceptionnel par de nombreux artistes du milieu théâtral, Mme Rundle a été remerciée de ses services par son supérieur immédiat et codirecteur avec M. Claude Deslandes du service du théâtre, M. Walter Learning, pour des raisons qui demeurent encore fort obscures. Ce dernier a en effet signifié à Mme Rundle qu'elle perdait son emploi en raison de « plaintes émanant du milieu théâtral et des membres de la

Commission consultative des arts», selon les propos de Mme Rundle. M. Timothy Porteous, directeur adjoint du Conseil des arts, a déclaré pour sa part que Mme Rundle « n'était pas capable de remplir les responsabilités de sa fonction, d'une façon générale même si, sur certains points, sa volonté de développer le secteur du théâtre pour enfants était valable ». Il s'est refusé à tout autre commentaire indiquant qu'il ne voulait pas porter atteinte à la réputation de Mme Rundle.

Celle-ci conteste la légalité de son renvoi et s'appuie sur la loi du Conseil des arts qui stipule qu'un agent permanent ne peut être démis de ses fonctions sans l'approbation des 21 membres du Conseil des arts nommés par le gouvernement et se réunissant.

Magda Rundle a également déposé des plaintes à la Commission des droits de la personne et au ministère du Travail alléguant qu'elle a été victime de discrimination et de mépris de la part de ses supérieurs immédiats parce qu'elle

Voir page 15: Tollé

LES ENFANTS DE SOLZHENITSYN... font beaucoup de bruit à Paris de Michael Rubbo

Serge Lama

... pour un bon coup de cafard

par Nathalie Petrowski

Si vous avez envie de vous payer une bonne dépression, un coup de cafard, un petit bain de névrose et de neurasthénie, allez voir Serge Lama, en récital à la Place des arts du 1er au 4 novembre. Il vous garantira une excellente soirée en triste compagnie.

Le visage sombre, le teint blafard, l'oeil terne et souffrant, le costume sinistre et funéraire, Serge Lama est un drôle de spécimen. Parti en croisade depuis dix ans contre les chanteurs de variétés, les chanteurs faussement charmeurs, Lama essaye de redonner à la moribonde chanson française, un semblant de noblesse et de dignité. Sa démarche est très propre et très droite, ses textes bien écrits et figués, mais la joie de vivre n'étant pas son fort, il vous donne la plupart du temps le goût d'en finir avec la vie. Embrassant dans un même élan, le style volcanique de Brel mais aussi celui de Piaf, de Bécud, de Reggiani et à l'occasion, le style braillard de Claude Lévêillé, Lama c'est en fin de compte une bonne aubaine, quatre chanteurs pour le prix d'un seul. A condition de bien saisir que dans son déluge verbal, Lama n'a rien inventé et ne fait que capitaliser sur les grands monuments du passé.



Serge Lama

heures pendant lesquelles il est absolument interdit de respirer, est un événement sportif qui demande patience et bonne volonté. De la première minute qu'il pose le pied sur scène jusqu'à ce qu'il dispa-

raisse dans les coulisses en boitant, Lama ne se permet pas un instant de répit. Sans faire de courbettes, sans se confondre en sourires doux-reux, sans faller, dans un dénuement monastique et fort louable, Lama chante, rechante et n'arrête pas de chanter. Quand il ne chante pas, il assume. A un tel point qu'on en vient vite à souhaiter qu'il se taise, ne serait-ce que pendant trente secondes. Lama n'est pas un chanteur, c'est une machine, un moulinet à chansons. Une seule pièce de monnaie suffit pour partir la machine et pour surtout ne plus l'arrêter. Les

chansons sortent de sa bouche comme sur la chaîne de montage, en file indienne, cordées, serrées, différentes et pourtant toutes semblables. Toujours les mêmes histoires, toujours les mêmes personnages, laids, solitaires, imbeciles, vicieux, miséreux des personnages démunis vus à travers la loupe un peu cynique d'un obsédé malheureux. Quand Lama change de sujet, il parle des femmes, il les passe au peigne fin et les décrit la plupart du temps comme de parfaites hystériques. Ailleurs il promène son doigt accusateur sur l'Algérie (c'est quand même un beau pays), puis déclare que c'est la même oppression, de Prague au Chili. Au chapitre de la critique sociale, il parle de l'homosexualité (les amitiés particulières, c'est quand les filles nous font peur), déclarant que tous les enfants sont efféminés et que les homosexuels n'ont que leurs parents et professeurs à blâmer. Ce qui irrite à la longue c'est le ton moralisateur et réformiste ourlant tous les propos de Lama qui s'érige en grand dénonciateur de la bêtise humaine. Ce qui pèse en plus c'est l'extrême fadeur des musiques comme si la musique française avait arrêté d'évoluer depuis le bal musette et l'accordeon.

Et pourtant malgré ceci, le monde aime Serge Lama comme il aime Mireille Mathieu. On l'aime pour son petit côté frondeur et désabusé, anti-vedette, anti-héros, son petit côté je-me-fous-de-tout-sauf-de-mon-métier. On aime le voyou sympathique foncièrement juste qui n'a pas peur de dire la vérité, celui qui chante sans micro, qui ne fait pas de rappels mais fait un grand cas de son honnêteté. On comprend parfois trop tard, que l'honnêteté c'est encore la meilleure façon de se faire avoir.

MOURIR A TUE-TÊTE 14 ANS
L'HISTOIRE D'UN VIOL
le DAUPHIN 1
Sem: 7:30 - 9:30. Sam. - Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30.
BEAUBIEN PRES D'IVERVILLE 721-6060

CLASSE 1 35 MILTON 842-6053
SELECTION OFFICIELLE...
CLASSE 2 35 MILTON 842-6053
Un "opéra des gens", servi par une rare galerie de personnages superbes...
PROVA D'ORCHESTRA
La Chanson de ROLAND
ROBERT 7:30, ROBERT 9:30

Les Soeurs Brontë POUR TOUS
ADJANI-PIER-HUPPERT
CREMAZIE Sem: 8:45 - 9:15, Sam. - Dim.: 1:45 - 4:15 - 6:45 - 9:15.
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

COUP DE TÊTE POUR TOUS
UN VOYOU DEVIENT VEDETTE SPORTIVE
C'est DRÔLE! C'EST TORDANT!
C'est COMIQUE! C'EST FOU!
FRANCIS VEBER
JEAN-JACQUES ANNAUD
desjardins 2 12:10 - 2:00 - 3:50
5:40 - 7:30 - 9:20
BASILAIER 288 3341

L'ÉVÈNEMENT DU FESTIVAL DE NEW-YORK!
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE
produit par CLAUDE LELOUCH
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES
Molière
LUNDI à VENDREDI EN MATINÉE, ADULTES \$3.00
Le PARISIEN 5 486 STE CATHERINE 0 866-3850
Tous les jours à 11:15 & 7:15 p.m.

ÉCOLE DE MÏME-CORPOREL DU QUAT-SOUS
SESSION 2 (5/11/79 au 20/12/79)
L'ÉCOLE DE MÏME-CORPOREL DU QUAT-SOUS, INC. ANNEE SCOLAIRE 1979-80 offre quatre sessions de cours
SESSION 1 (10/9/79 au 25/10/79), SESSION 2 (5/11/79 au 20/12/79), SESSION 3 (7/1/80 au 6/3/80), SESSION 4 (24/3/80 au 22/5/80)
sous la direction artistique de JEAN ASSELIN et DENISE BOULANGER
Renseignements au Théâtre de Quat-Sous, 100 est Avenue des Pins, Montréal, Tel.: 843-3009 et 845-7278

L'information fait de CKAC/73 la station no 1 du Grand Montréal. L'information c'est votre intérêt... notre priorité. Voici comment:

CKAC RADIO 73

L'information que vous recherchez

15 minutes plus tôt.
A CKAC, la nouvelle se conjugue au présent, à la seconde près, pour vous informer au moment même où se déroule l'événement. 24 heures sur 24, 15 minutes plus tôt, CKAC/73 vous livre une information précise, juste, pertinente et bien structurée.

L'information que vous recherchez

L'information en profondeur
6 éditions quotidiennes.
Dimension I: 05h15
Dimension II: 07h45
Le Midi Quinze: 12h15
Dimension III: 15h45
Le Quotidien: 17h45
Dimension IV: 22h45

L'information que vous recherchez

L'information flexible et rapide d'une radio privée.
A toute heure, à tout moment, CKAC/73 peut interrompre le cours normal de ses émissions pour vous livrer en premier un bulletin spécial. Vous êtes instantanément informés sur le vif de l'action, même lorsqu'il s'agit d'un fait local.

L'information que vous recherchez

Un nom, une équipe.
Une équipe de journalistes d'expérience, Jacques Morency en tête, sait vous situer clairement les événements dans une juste perspective. Honnête, frondeuse...

L'information que vous recherchez

Des reporters à l'affût.
De par la cité, de par le pays, le monde, les correspondants exclusifs de CKAC/73, tête du réseau des nouvelles Télémedia, braquent leurs micros sur l'actualité, les gens qui la vivent.

L'information que vous recherchez

Une information complète.
Les grands dossiers, les grands débats, les grands moments font l'objet d'émissions spéciales. CKAC surveille de près les élections complémentaires, le référendum...

L'information que vous recherchez

L'information pratique.
Matin et soir, Manon Lépine guide les automobilistes du haut des airs à bord de l'Escorte I. Richard Legault, en direct du Centre de météo de Dorval, vous renseigne sur les plus récentes prévisions de la météo.

L'information que vous recherchez

L'information sportive.
Yves Létourneau, Pierre Trudel et toute l'équipe sportive de CKAC/73 mènent énergiquement chroniques, bulletins, reportages, commentaires, émissions de ligne ouverte, couvrant toutes les facettes du monde du sport. CKAC, c'est aussi la radio des Expos avec Jacques Doucet et Claude Raymond et des grandes manifestations sportives.

Lorsqu'il s'agit de vous informer, CKAC le fait. Mieux.

AM 73

La campagne référendaire du PQ

Les militantes, malgré tout, feront la bataille du OUI

par Renée Rowan

Critiques face au pouvoir et se disant conscientes de la nécessité d'être plus vigilantes que jamais si elles ne veulent pas être récupérées, les 500 participantes au rallye « national » qui marquait hier le lancement de la campagne référendaire du comité national de la condition féminine du Parti québécois, sont bien décidées à s'embarquer dans la lutte du OUI, même si dans le parti, elles semblent être en perte de vitesse à l'intérieur des structures.

Au cours d'une conférence de presse, la vice-présidente du Parti québécois, Mme Louise Harel, a en effet déclaré, en réponse à une question d'une journaliste, que des 15 personnes qui composent l'exécutif du Parti québécois, il n'y a que quatre femmes; quant à la présidence des exécutifs régionaux, on ne trouve aucune femme alors qu'autrefois il y en avait trois sur 13; on ne compte que 12 présidentes de comités sur 110.

50% des membres du Parti québécois sont des femmes est sans fondement, a ajouté Mme Harel, précisant que ce pourcentage est de 37% et a peu bougé depuis quelques années.

Si les femmes sont à peu près absentes des structures du PQ, elles travaillent par contre, depuis deux ans, à se donner leurs propres moyens d'action et de pression: des comités locaux de la condition féminine ont été mis sur pied dans 106 des 110 comités et dans 11 des 13 régions du Québec, comités à l'intérieur desquels elles se sentent plus à l'aise et plus libres d'agir.

Six femmes — Sheila Arnopoulos, écrivain et journaliste; Anne Dandurand, comédienne et responsable du dossier de la condition féminine à la FTQ; Monique Dumais, religieuse, théologienne et professeuse à l'Université du Québec à Rimouski; Michèle Jean, historienne et conseillère pédagogique à l'éducation des adultes au cégep Bois-de-Boulogne; Hélène Pelletier-Baillargeot, écrivain et jour-

naliste; Monique Vézina-Parent, conseiller aux membres à la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins et vice-présidente de la Régie de l'assurance-automobile — toutes des femmes engagées dans leur milieu mais pas nécessairement des membres du PQ — ont participé à un panel sur la contribution des femmes à l'histoire et à la culture québécoise.

« Les femmes sont encore des otages aux mains du patriarcat, a affirmé Michèle Jean. Pour moi, a-t-elle dit, là est toute la façon de poser la question, pas celle du référendum, mais celle des Québécoises. Ce gouvernement n'est pas différent des autres. Notre problème, au fond, c'est que pour nous, nos enjeux ne sont pas clairs. Nous ne pouvons pas comme les autres minorités colonisées ou exploitées, fonder un parti de femmes avec une plate-forme de femmes ou un syndicat de femmes. Il faut toujours embarquer dans quelque chose qui n'a pas été pensé ou organisé pour nous. Il faut toujours, au point de départ, composer ou faire confiance. »

L'historienne a invité les femmes à travailler à l'intérieur des partis avec un œil critique, constamment ouvert, les mettant en garde contre les continuelles tentatives pour les diviser.

« Il y a longtemps, a-t-elle encore dit, que les femmes disent oui; oui au mariage, oui à l'amour, oui au dévouement, oui à la bonté. La pratique du oui est une pratique de femme, mais cela est remis en question car une moitié de l'humanité a été continuellement exploitée et utilisée par l'histoire. »

Semaine de travail, sept jours sur sept; salaire nul; promotion, nulle; sécurité, nulle; avantages divers, nourriture, logement, vêtement, amour, confort, voyages, selon le caractère et le revenu de l'employeur, le mari, a déclaré une autre participante, Monique Vézina-Parent.

Avec le 75^e anniversaire de fondation des Caisses populaires, a-t-on entendu parler de Dorimène, femme d'Alphonse Desjardins? Pourtant, c'est elle qui, pendant que son mari était à Ottawa pour y négocier des lois, accueillait les clients à sa place. Elle acceptait les dépôts, préparait les bordereaux et les reçus et, le soir

venu, Marceau et Dorimène Desjardins conciliaient les entrées. Il existe encore des caisses qui continuent de fonctionner de la même façon: certaines caisses populaires ne seraient pas ce qu'elles sont sans les femmes.

Le personnel féminin des caisses est de 76%: dans les Unions régionales, il est de 48%, dans celui de la Fédération, de 30%. Quel est le pourcentage de celles qui sont au pouvoir décisionnel? 18% sont des gérantes, 14% des gérantes adjointes et la représentation féminine au conseil d'administration du Mouvement Desjardins n'est que de 2%.

Chacune des participantes à ce panel avaient ainsi des statistiques éloquentes à rapporter et qui parlent par elles-mêmes tout en démontrant qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

« En pleine automne, on assiste à la débacle du printemps: ça débouche sur plusieurs fronts. C'est un bon début, mais il faut maintenir l'élan et le rythme de croisière. Pour nous, tout ne fait que commencer. »

Louise Harel a promis qu'un bilan-dossier serait préparé et rendu public d'ici le 15 novembre. Ce dossier sera envoyé à chaque comité local et régional de la condition féminine. Elle a aussi annoncé la nomination d'une coordinatrice des comités, Mme Danièle Cordeau, ainsi que la publication d'un bulletin permettant d'assurer les liens entre les différents comités.

Elle a également profité de l'occasion pour dévoiler le nom du patriote de l'année qui, pour la première fois, sera une femme, Mme Andrée Ferretti, une « vraie » patriote qui a passé 51 jours en prison pendant la crise de 1970. Ce titre de patriote de l'année est décerné tous les ans par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Les femmes n'ont pas eu que des bonbons, dit Lise Payette

« Si je ne sentais pas une volonté politique d'agir, d'opérer de véritables changements, je ne serais pas ici aujourd'hui », a déclaré le ministre d'État à la condition féminine devant les 500 participantes au rallye national. Lise

Payette a reçu des militantes une ovation debout, scandée d'applaudissements et de bravos qui ont duré plus d'une minute.

« Un an après le rapport Pour les Québécoises: égalité et indépendance,

a-t-elle déclaré, nous avons obtenu des choses: pas des bonbons, pas de cadeaux comme on se plaît à le dire dans les journaux depuis quelques jours, mais des choses qui sont là pour rester, qu'on ne pourra pas retirer aux fem-

mes même si on avait la malencontreuse idée de dire « non » au référendum. Ce sont des changements profonds, des choses acquises pour les femmes quel que soit l'avenir du Québec. »

Quoiqu'on dise, le fait d'être féministe n'a rien d'odieux, a-t-elle tenu à rassurer son auditoire composé à 90% de militantes. « Il est nécessaire que les femmes luttent ensemble pour améliorer leur condition: ce faisant, c'est celle de toute la société qu'elles amélioreront. »

Au terme de ces deux jours, Lise Payette a dit trouvé très beau ce que les femmes des comités de la condition féminine et du rallye ont vécu ensemble: « J'aurais presque envie, a-t-elle dit, de mettre sur la scène deux chaises vides, une pour ma grand-mère, l'autre pour ma mère, deux femmes de quartier ouvrier, des femmes pauvres, mais qui avaient déjà trouvé un certain nombre de réponses. »

« Les Québécoises, c'est pas le cœur qui leur manque, c'est la mémoire », disait ma grand-mère. On a commencé à la retrouver cette mémoire et j'en suis convaincue encore plus que jamais après avoir entendu les six femmes du panel rappeler nos origines et notre lutte pour la survie. Les femmes ont assuré la survie du Québec, je vous propose maintenant la vie. »

Venue témoigner de ce qui s'est fait depuis trois ans pour les femmes, plus particulièrement depuis le rapport Égalité et indépendance, Mme Payette a affirmé qu'elle ne se sentait pas du tout comme un Père Noël: « Le moment était venu de livrer la marchandise. À cause du référendum, à cause de la mouvance de la société, le dossier de la condition féminine profite de cet espace dans le temps. Ça nous a permis de faire avancer ce dossier. »

Mme Payette a rendu hommage au ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, qui a été selon elle un des ministres du cabinet qui se tient le plus debout face à ce dossier des femmes.

À la façon de Kennedy, Mme Payette a dit aux militantes qu'il faut que les Québécoises cessent de se demander ce que ça va leur rapporter à elles mais qu'elles se demandent ce qu'elles peuvent donner à leur pays.

« On m'a dit que je suis la conscience du gouvernement, mais c'est fatigant d'être la seule à être cette conscience. Nous nous devons toutes d'être la conscience des hommes qui nous entourent, dans notre milieu de travail, dans notre foyer. Il faut, dans la mesure du possible informer nos compagnons de ce que nous faisons si nous voulons être prête à faire face à un « back last » possible. C'est, a-t-elle dit, la giflette qui vient après que l'on a reconnu que l'on a raison. »

Se référant au référendum, Mme Payette a terminé en disant qu'il faut oser franchir ce moment décisif qui n'a rien de dramatique. Elle a dit espérer que le jour du référendum, les femmes se tiendront debout en mémoire de celles qui ont fait le Québec.

Le droit de mourir...

MINEOLA, New York (AP) — Une nouvelle affaire sur « le droit de mourir » a éclaté aux États-Unis. Il s'agit cette fois d'un religieux de 83 ans, dans le coma depuis le 2 octobre, sous assistance respiratoire depuis, et dont le supérieur réclame « le droit de mourir avec dignité », c'est-à-dire en débranchant les appareils qui le maintiennent en vie.

des États américains, ne possède pas de législation reconnaissant la mort clinique par arrêt de l'activité cérébrale. La loi new-yorkaise ne reconnaît que la mort que par arrêt du cœur et de la respiration. Il s'agit du père Joseph Charles Fox, de la communauté des Marianistes, entré dans le coma au cours d'une opération pour une hernie. En l'absence de législation sur l'activité cérébrale, les autorités de l'État de New York refusent d'accorder l'autorisation de débrancher les appareils.

Le père Philip Eichner, supérieur de la communauté Marianiste, a donc décidé de déposer une plainte en justice, réaffirmant la position de l'Église selon laquelle il ne faut pas user de « moyens extraordinaires » pour maintenir quelqu'un en vie.

Le représentant de l'État s'oppose aux vœux du père Eichner, déclarant que le Père Fox a encore « une activité cérébrale minime », puisqu'il réagit à la douleur.

L'affaire Quinlan fut l'affaire de ce genre la mieux connue aux États-Unis. Elle date de 1976 et s'est déroulée dans l'État voisin du New Jersey, qui lui non plus ne possède pas de législation sur la mort tenant compte de l'activité cérébrale. Après une longue procédure judiciaire, les parents obtinrent l'autorisation de débrancher l'appareil respiratoire qui assistait leur fille. Depuis la jeune Quinlan continue de respirer, malgré l'absence de respirateur.

Ayez bon cœur: servez-vous de vos jambes.

PARTICIPATION

Marchez. Dès aujourd'hui.

Institut catholique de Montréal
DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'Institut catholique de Montréal est une corporation érigée à la demande de Monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal. Elle a pour fin de veiller à la formation et au perfectionnement de maîtres chrétiens.

Tâches du directeur général

- Promouvoir la formation pédagogique et catéchétique de maîtres chrétiens.
- Animer et coordonner une équipe d'animateurs pédagogiques et catéchétiques.
- Établir et assurer des liens fonctionnels avec les organismes diocésains et scolaires qui travaillent à la formation des maîtres.
- Repérer les endroits de stages qui correspondent aux objectifs de l'Institut.
- Voir à l'administration courante de l'Institut.

Qualifications requises

- Premier cycle universitaire.
- Expérience pertinente dans l'exercice de responsabilités semblables. Les candidatures seront envoyées au secrétariat de l'Institut catholique de Montréal.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Institut Catholique de Montréal
4873 avenue Westmount
Westmount, Qué. H3Y 1X9

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

CHEF DE LA VÉRIFICATION FINANCIÈRE

POUR

LE SERVICE DE VÉRIFICATION INTERNE DE STEINBERG INC.

Nous sommes à la recherche d'une personne mûre, ayant l'esprit pratique et le sens des affaires, pour occuper le poste de Chef de la Vérification financière.

Le titulaire sera chargé de diriger l'examen et l'évaluation des systèmes comptables de toute la compagnie, où l'information prend de plus en plus de place, et recommandera des améliorations en vue d'instaurer de bonnes méthodes d'exploitation. Il devra également superviser les projets spéciaux d'ordre financier exécutés à la demande de la haute direction et sera responsable de l'embauche et du perfectionnement d'un personnel composé d'éléments compétents et ambitieux.

De par la nature du poste, le titulaire doit avoir le sens des relations humaines ainsi que le don de communiquer clairement et de résoudre les problèmes stratégiques. Il doit avoir un titre comptable reconnu, une connaissance des techniques actuelles de vérification et une bonne vision de ce qu'est la gestion de projets dans une grande entreprise.

Lieu de travail: Montréal.

Nous offrons un excellent salaire et une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, en rappelant le numéro D-00758 au:



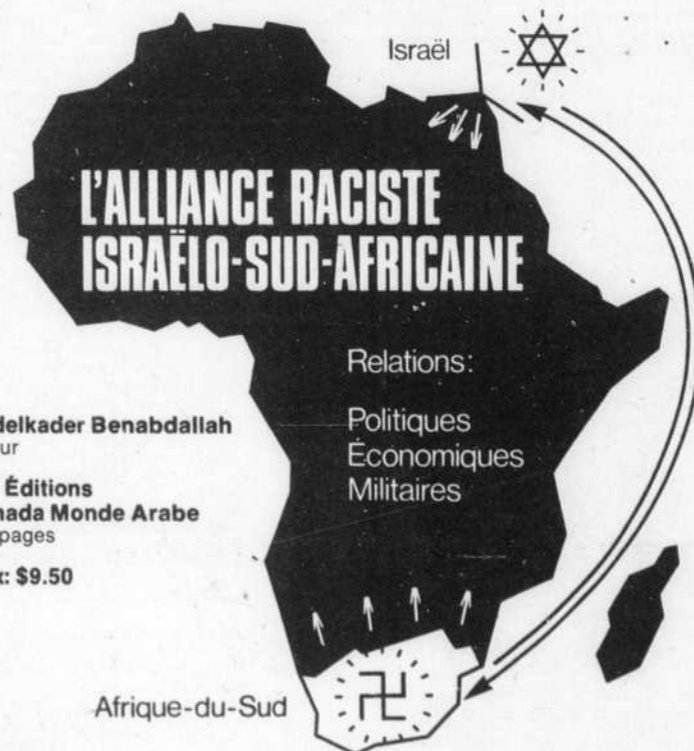
Le Service d'embauche, suite 1105
STEINBERG inc.
Plaza Alexis Nihon
1500, avenue Atwater
Montréal, Québec H3Z 1Y3

STEINBERG

الشركة النندية العربية للاعلام والعلاقات العامة

Société Canado-Arabe d'information et de relations publiques

Créée en 1979, la Société Canado-Arabe d'information et de relations publiques a pour but de promouvoir les échanges économiques et culturels canado-arabes ainsi que les liens d'amitié entre les peuples canadien et arabe. (C.P. 143 Succ. C.D.N. Montréal)



Abdelkader Benabdallah
auteur
Les Éditions
Canada Monde Arabe
270 pages
Prix: \$9.50

- Ce livre peut être obtenu aux adresses suivantes:
- Librairie Libération (Black and Third World Books), 1207 Maisonneuve Ouest — Montréal
 - Librairie Nouvelles Frontières, 185 rue Ontario Est — Montréal
 - Librairie Renaud-Bray, 5219 Chemin Côte-des-Neiges, Montréal
 - Librairie Québec-Amérique, 1668 St-Denis — Montréal
 - Librairie Agence du Livre Français, 1249 rue Bernard Ouest — Montréal
 - Flammarion, 1253 rue Université — Montréal
 - Librairie de l'Université de Montréal (Sciences sociales et Droit), 3200 rue Jean Briant — Montréal
 - Bureau d'Information de la Ligue des États arabes, 170 av. Laurier Ouest, suite 709 — Ottawa
 - Éditions Canada-Monde Arabe, P.P. 143, succ. C.D.N. Montréal
 - Librairie Lemac, 371 Laurier O. Montréal
 - Librairie Norman Bethune, 1951 Rosemont & Montréal

maintenir un silence total sur les relations qu'il entretient avec le pays de l'apartheid.

On découvre aujourd'hui qu'au moment où ils soutiennent l'Afrique du Sud et souscrivent à la politique anti-Noirs de l'apartheid, Israël et les organisations sionistes s'ingèrent à abuser de la «culpabilisation» des Occidentaux chrétiens à l'égard des Juifs, notamment en ce qui a trait aux crimes nazis dont ont été victimes, entre autres, les Juifs d'Europe au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Cette «opération culpabilisation» est d'autant plus discutable qu'elle vise à justifier et à faire accepter une autre injustice: la politique coloniale et raciste des sionistes à l'égard de la population arabe palestinienne. Car — et ceci a été maintes fois démontré par des Juifs eux-mêmes — l'État sioniste, loin de défendre les Juifs, les utilise pour réaliser ses objectifs colonialistes et racistes au Moyen-Orient.

Certes, tous les holocaustes méritent d'être dénoncés sévèrement: celui des Juifs par les Nazis mais aussi celui des Noirs sud-africains par les tenants de l'apartheid et leurs précieux supports israéliens et sionistes. Ce sont les Noirs sud-africains qui sont aujourd'hui victimes d'un holocauste et, dit M. A. Benabdallah, il est grand temps que tout le monde réagisse pour y mettre fin. L'auteur estime que l'on ne saurait tolérer que l'on utilise l'holocauste dont ont été hier victimes les Juifs pour camoufler l'holocauste dont sont aujourd'hui victimes les Noirs sud-africains.

Les sionistes et Israël, soutient l'auteur, se trouvent depuis 1948 impliqués dans l'holocauste des Noirs sud-africains. Ils soutiennent et renforcent le régime d'apartheid. Grottesques sont donc leurs manœuvres autour de l'holocauste des Juifs par les Nazis. Ils méritent donc d'être dénoncés et d'être condamnés, nous répète l'auteur.

Une question revient sans cesse tout au long de ce livre: «Si Israël et le sionisme sont réellement hostiles au nazisme, comment expliquer les profondes et merveilleuses relations qu'ils entretiennent avec l'Afrique du Sud et le régime nazi anti-Noirs qu'est l'apartheid?». Par son approche psycho-politique du sionisme, ce livre a le mérite de faire avancer d'un grand pas la démystification d'Israël et de son idéologie dominante: le sionisme.

Désormais l'opinion occidentale chrétienne possède, grâce à ce livre, des arguments qui lui permettront de se soustraire au «chantage psychologique» qu'elle subit depuis trop longtemps de la part des sionistes et d'Israël.

Cette modeste contribution à la démystification de l'apartheid et du sionisme risque néanmoins d'être sans effet si une diffusion massive de ce livre n'est pas entreprise. Aussi est-il demandé à toutes les personnes et à toutes les organisations qui luttent contre le racisme et qui recherchent une meilleure compréhension entre les Canadiens et les peuples du tiers-monde de contribuer concrètement à la diffusion de ce livre et à la réalisation de l'information arabe au Canada. Information qui, rappelons-le, ne vise qu'à faire connaître le point de vue arabe sur des problèmes arabes tout en renforçant la compréhension et l'amitié entre les peuples canadien et arabe.

Le Québec veut une nouvelle entente avec le reste du Canada.

On sait ce qu'on veut.

La Fondation des Québécois pour le OUI

CINÉMA

16851 - "Le dernier secret du Poséidon" 19 h 25. "Ne tirez pas sur le dentiste" 21 h 30.
CHAMPLAIN II, "Agatha" 18 h 15, 21 h 40.
"La grande menace" 19 h 50.

TELEVISION

2 CBFT
8.55 Ouverture et horaire
9.00 En mouvement
9.15 Les Orales
9.30 Annuaire
9.45 Une fenêtre dans ma tête
10.00 Passe-partout
10.30 Magazine-express

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) - "Au secours Abel Gance" (1923) et "Le crime de M. Lange" de Jean Renoir (1935) 20 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) - "When a stranger calls" 19 h 15, 21 h 15.

CFTM

6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonhommes
7.30 Fanfan Déde
8.00 Groméo et Groméo
8.30 Les services à la communauté
8.35 Les chaînes de Réal
10.00 Votre amie Suzanne

12 h 10, 14 h 55, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 50.
JEAN-TALON, 4255 est. Jean-Talon (725-7000) - "Le gendarme et les extra-terrestres" 19 h 30, 21 h 30.
KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (498-9707) - "Time after time" 19 h 00, 21 h 05.

TVFQ (Câble)

9.30 Société d'aujourd'hui
Les rites de la table
10.30 Pour les jeunes
11.30 Midi-Première
(Variétés) Artistes invités: Annie Cordy, Philippe Ragueneau, Laurent Michel, Dany, Dany et les Clout.

12 h 10, 14 h 55, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 50.
"Dirty pool" 12 h 10, 14 h 55, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 50.
JEAN-TALON, 4255 est. Jean-Talon (725-7000) - "Le gendarme et les extra-terrestres" 19 h 30, 21 h 30.

AVIS

Le requérant-cédant, R.H. Joubert Ltee, domicilié 524, Dalaire, Rouyn, cte Témiscamingue, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Ghyslain Leduc, domicilié 575, rue Est, La Sarre, cte Abitibi-Ouest, le permis portant le numéro M-504862 qui lui détent pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région Q.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELINE ARBOUR
BERNARD MORISSET
DECORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
266 est. St-Paul, Vieux Montréal

ARCHITECTES
DAVID BOULVA
CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

les architectes
LONGPRÉ
MARCHAND
Montréal - 842-1401

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

4 jours avant le tirage du 4 novembre
diffusé au réseau TVA à 22h
SOLÉNAIR

Photo-Canada
La boterie nationale
avis public
Le ministre de l'Énergie et des Ressources
Québec, 11 octobre 1979

Réponse à une enseignante

Le 29 octobre 1979

Chère madame,

J'ai lu votre lettre du 25 octobre et je me suis rendue compte à quel point même nous, les parents, avons une perception très vague de ce qui se passe dans les écoles et les bezep. Sans le fond, il ne faut pas que vous soyez étonnés des préjugés qui ont certaines personnes sur votre métier parce que peu de gens ont pu suivre l'évolution très rapide qui a connue l'éducation.

Dans votre lettre, il y a des choses que je saisis mal. Vous dites qu'ils mettent dans l'insécurité d'emploi 3000 travailleurs de l'ex-enseignement par année. Je me souviens de ça. Mais ils disent que c'est parce qu'il y a moins d'élèves dans les écoles. Moi, je ne comprends plus. Ils les mettent dehors parce qu'il n'y a pas assez d'élèves, puis vous avez 35 élèves dans vos classes? Ça ne tient pas debout leur affaire. Ça serait donc ça ce qu'on appelle les "droits de girance"?

L'histoire qui est arrivée à votre collègue Jean-Pierre, c'est pas possible! L'histoire du monde comme ça d'Abitibi à Montréal, en passant par Charlesbourg et Chamblay, c'est inhumain. Monsieur Parizeau, ministre des Finances, a compris ça, lui. L'autre jour, je l'ai vu à la télévision, puis il a dit qu'il ne comprenait pas. Il a même dit: "si j'étais enseignant, je ne serais pas loin de la schizophrénie!" Mais, si il comprend ça, comment se fait-il qu'il ne vous propose pas des vraies solutions à ce problème?

Il n'y a une autre affaire qui n'a pas de bon sens, qui est complètement folle. Vous dites qu'ils coupent des emplois de soutien et des professionnels à cause de l'huile à chauffage et du désinvestissement. Ça veut dire qu'on doit prier pour qu'il fasse pas trop froid l'hiver, puis qu'il neige pas trop pour que nos enfants aient droit à une éducation qui a de l'allure? J'ai vérifié avec un commissaire d'école. Il m'a parlé d'enveloppe budgétaire et m'a fourni de savantes explications. Mais, en fin de compte, quand je lui ai posé carrément la question, il m'a dit que c'était en plus ça. Moi, je trouve ça absolument incroyable!

Sur la question des salaires, je ne sais pas ce que vous demandez et ce qu'ils offrent au juste. Tout ce que je sais, c'est que l'essence, la nourriture, les habits augmentent, puis que les profits des compagnies augmentent. J'vous pas pourquoi les salaires augmenteraient pas.

Salut bien
Madame Lapierre
Mère de Nathalie, élève de 3^{ème} année
Membre du comité d'école

P.S. J'ai repensé à votre affaire de maximum d'élèves par classe. Il va bien falloir qu'ils comprennent qu'il faut qu'une porte de classe puisse se fermer à un moment donné!

